



S'ENGAGER, ENSEMBLE

Manifeste pour une société régénérée

1 **AVANT-PROPOS**

2 *Nous avons besoin d'un humanisme ressourcé et régénéré.*

3 — Edgar Morin

4

5 Le projet de manifeste que vous tenez entre les mains est le cœur de
6 notre mouvement positif, volontariste, alternatif et créatif. Il est le ré-
7 sultat d'un processus participatif de plus de deux années, un dialogue
8 collaboratif dense et inédit entre militants, experts et citoyens.

9 Le monde change. Les partis politiques traditionnels peinent à suivre
10 son évolution. Ils répondent de manière inadéquate et insuffisamment
11 concrète aux problèmes rencontrés quotidiennement par les citoyennes
12 et les citoyens. Ils paraissent lutter davantage pour des postes que pour
13 des idées. Ils sont plus que jamais en obsolescence programmée, dé-
14 fenseurs d'héritages du passé davantage que l'incarnation des réponses
15 aux défis et utopies de demain. Les partis politiques actuels sont

1 devenus des caricatures d’eux-mêmes. Ils deviennent les rentiers des
2 déséquilibres causés en fragmentant chaque jour un peu plus la société.
3 Les citoyens ne comprennent plus le cap collectif qui leur est imposé et
4 ont le sentiment que la société ne fait plus cause commune mais que
5 chacun essaie de tirer la couverture à soi.

6 Nos sociétés occidentales n’ont jamais été aussi prospères, nos indus-
7 tries aussi productives. Nous sommes pourtant loin du compte en
8 termes de bonheur, de qualité de vie et d’épanouissement. La société
9 de consommation nous impose de pseudo nouveaux besoins, le pou-
10 voir d’achat se réduit, de nombreuses familles sont fragilisées, la classe
11 moyenne s’affaiblit, les jeunes éprouvent des difficultés à acquérir un
12 logement, les services de l’État — police, justice, enseignement, soins
13 de santé... — sont sous-financés, l’inflation des lois et règlements para-
14 lyse l’action publique et freine l’initiative, le travail et l’effort ne sont pas
15 valorisés à leur juste mesure, la réussite est suspecte voire décriée... Au
16 même moment, l’angoisse climatique et environnementale n’a jamais
17 été aussi forte. La société manque d’une boussole.

1 Ces dernières années, de nombreuses voix se sont élevées pour récla-
2 mer des responsables politiques crédibles, une vision claire et une ac-
3 tion publique responsable. Les citoyennes et citoyens aspirent à retrou-
4 ver un esprit d'État. Durant ces deux dernières années, ils nous ont con-
5 fié leur besoin de revenir à l'essentiel. Nous les avons entendus.

6 Aujourd'hui, on vit à toute allure. On râle, on s'indigne, on twitte, on
7 poste, on désigne des coupables. Les algorithmes des réseaux sociaux
8 enferment les individus dans leurs certitudes et renforcent les clivages.
9 On peine à trouver du sens dans le monde qui nous entoure ou ce qu'on
10 entreprend au travail, dans cette vie au rythme effréné.

11 Pour notre part, nous voulons incarner l'espoir plutôt qu'attiser la peur.
12 Nous voulons faire société autour d'un nouveau pacte social et citoyen.
13 Nous pensons qu'il est essentiel de poser un regard lucide sur notre
14 société — ses forces, ses dysfonctionnements — pour en bâtir une
15 autre, ensemble. Une société où la vie en commun est porteuse de sens,
16 où l'altérité et le changement, loin d'être des menaces, sont envisagés
17 comme des richesses et de beaux défis.

18 Nous voulons mettre sur pied une démocratie régénérée pour freiner
19 les postures autoritaires susceptibles de porter atteinte à nos libertés.
20 Nous voulons proposer une alternative citoyenne aux simplismes, aux
21 populismes et aux extrémismes qui gangrènent notre démocratie. Nous
22 voulons lutter contre tout radicalisme et tout repli identitaire. Nous
23 voulons construire une société ouverte, apaisée, créative et inclusive.
24 Une société où demain sera plus beau qu'aujourd'hui. Où chacun vivra
25 mieux et aura l'opportunité de devenir ce qu'il souhaite.

1 Dans ce contexte, la nuance, loin d'être une faiblesse, sera une force et
2 une vertu. Dans cette période de clash et de trash, la pondération sera
3 une posture de courage et un besoin chaque jour plus essentiel. Le cou-
4 rage politique, le courage des politiques, ce n'est pas de hurler avec les
5 loups. C'est pouvoir donner un cap et assumer des choix sans vaciller
6 au premier coup de vent. C'est faire preuve de détermination et de jus-
7 tesse dans l'engagement, et d'une intégrité irréprochable dans les pro-
8 pos et comportements.

9 Notre mouvement politique, centriste et progressiste, désire fédérer
10 tant les esprits entreprenants que les acteurs associatifs. Avec les ci-
11 toyens engagés qui prendront part à cette aventure humaine et collec-
12 tive, nous réhabiliterons la position nuancée et constructive comme
13 force d'avenir, loin des postures caricaturales des partis tirant sans cesse
14 plus à gauche ou plus à droite et qui génèrent eux-mêmes au sein de
15 la société les tensions qu'ils dénoncent.

16 Être au centre, ce n'est pas être tiède. Être au centre, c'est vouloir amé-
17 liorer la situation de chacun et des plus défavorisés en particulier. Être
18 au centre, c'est être résolument progressiste et partisan de l'initiative.
19 Être au centre, c'est s'opposer tant aux conservateurs de droite accro-
20 chés à leurs privilèges, qu'aux conservateurs de gauche refusant toute
21 remise en cause de leurs acquis.

1 Être au centre, c'est s'adapter au monde qui change, être agile et orienté
2 vers les solutions, et pas dogmatique. Être au centre, c'est être attaché
3 à la responsabilité et à la solidarité. Être au centre, c'est concilier la li-
4 berté individuelle et la vie en société. Être au centre, c'est valoriser les
5 anciens et promouvoir la jeunesse. Être au centre, c'est respecter la pla-
6 nète qui héberge notre humanité. Être au centre, c'est considérer l'épa-
7 nouissement de chaque homme et de chaque femme comme l'essence
8 de son projet politique.

9 Nous refusons que certains doivent choisir entre manger correctement,
10 se chauffer ou se soigner. Nous refusons que l'efficacité de l'État soit
11 mise à mal par des situations risibles comme 9 ministres de la santé
12 dans un pays de 11 millions d'habitants. Nous refusons que les asperges
13 du Pérou soient moins chères que celles de Waremme. Nous refusons
14 que le monde rural soit asservi par les dynamiques urbaines. Nous re-
15 fusons que la pension d'un indépendant soit inférieure à celle d'une
16 personne n'ayant jamais travaillé. Nous refusons que tant de bâtons
17 soient mis dans les roues de ceux qui entreprennent. Nous refusons que
18 les femmes gagnent en moyenne 24% de moins que les hommes. Nous
19 refusons que trop d'élèves se retrouvent en garderie faute de profes-
20 seurs en suffisance. Nous refusons que certains et certaines, en 2022, se
21 sentent encore contraints de masquer leur identité sexuelle. Nous refu-
22 sons qu'il faille attendre 5, 10, 15 parfois 20 ans pour obtenir un juge-
23 ment, en raison de l'asphyxie de la justice. Nous refusons la démagogie
24 de tout poil. Nous refusons d'enfermer les citoyens dans des identités
25 réductrices. Nous refusons la tentation du conservatisme et le rejet des
26 réformes. La volonté de s'accrocher à des acquis ou des privilèges indi-
27 viduels ne peut que nous détourner du progrès collectif.

1 Avec celles et ceux qui nous rejoindront, nous tracerons les contours
2 d'une société réenchantée. Une société profondément vivifiée où la
3 quête du bien-être se substituera à celle des biens ! Nous défendrons,
4 comme l'écrit Edgar Morin, un humanisme régénéré.

5 Nous voulons fédérer des personnes et des associations qui privilégient
6 la recherche du bien commun à la défense des intérêts spécifiques ou
7 de clientèles électorales. Nous refusons d'opposer les personnes favo-
8 risées aux précarisées, les aînés aux jeunes, les croyants aux athées, les
9 hommes aux femmes, les hétérosexuels à tous les autres, les personnes
10 nées ici à celles nées là-bas, les néerlandophones aux francophones, les
11 citoyens aux politiques... À la lutte des classes ou, pire, à celle des races,
12 nous substituons la réconciliation citoyenne. Nous voulons rassembler
13 chacune et chacun autour d'un projet universaliste et alternatif de ré-
14 génération de la société, comme plusieurs mouvances avant-gardistes
15 le plaident aux quatre coins de l'Europe et du monde.

16 De plus en plus de personnes ne perçoivent plus le sens d'une vie à
17 courir sans cesse derrière un temps qui s'échappe, où elles sont cons-
18 tamment soumises à un stress grandissant. De plus en plus de per-
19 sonnes ont l'impression de perdre leur vie à la gagner. Nous souhaitons
20 leur rendre la maîtrise de leur temps.

1 Le temps de vivre sereinement et de bien faire ce qu'elles entrepren-
2 nent. Le temps de se poser, de se retrouver avec elles-mêmes et avec
3 ceux qu'elles aiment. Le temps de chercher, de ressentir le sens de notre
4 existence.

5 Pour atteindre cette régénération, notre mouvement ne peut être un
6 parti politique comme les autres. Il est plus qu'un parti. Il est un mou-
7 vement qui prend parti. Bien sûr, c'est un mouvement qui a l'ambition
8 de défendre un programme politique pour obtenir la confiance des
9 électrices et des électeurs. C'est un mouvement qui leur proposera de
10 soutenir des candidats attachés au bien commun et susceptible de les
11 représenter dans les parlements et les gouvernements. C'est un mou-
12 vement qui se composera de militants et mandataires bien ancrés sur
13 le terrain, conscients des vécus des citoyens et citoyennes, car soucieux
14 de maintenir avec eux un contact constant et de proximité.

15 Mais c'est aussi et surtout un mouvement qui s'enracine dans la société
16 civile. Un mouvement ouvert, qui favorise le dialogue entre ses adhé-
17 rents et les citoyens soucieux de débattre et d'aider à la réalisation de
18 projets. Un mouvement qui stimule la participation et le débat d'idées.
19 Toute personne qui s'y reconnaît peut y adhérer librement, quels que
20 soient son milieu, sa langue, sa nationalité, sa culture et ses convictions
21 philosophiques ou religieuses.

22 En créant ce mouvement politique, déterminé et positif, nous voulons
23 poser les jalons d'une société réinventée, enthousiasmée, équilibrée et
24 apaisée. Nous y arriverons ensemble.

25 [J'invite chaque citoyenne et chaque citoyen à découvrir ce manifeste.](#)
26 [Au travers de celui-ci, nous avons voulu décrire la société dans laquelle](#)
27 [nous voulions vivre et les valeurs qui guideront notre action. Les pro-](#)
28 [positions qu'il contient viennent illustrer ces valeurs. Elles sont exem-](#)
29 [platives et ne forment pas un programme électoral. Nous savons très](#)

1 bien que toutes ces propositions ne pourront pas être réalisées en une
2 fois. Elles ont vocation, notamment les plus audacieuses d'entre à elles,
3 à ouvrir le débat, sortir des idées reçues et créer de nouvelles perspec-
4 tives. Elles ne sont pas à prendre ou à laisser. Leurs modalités doivent
5 souvent encore être précisées. Elles le seront dans les années à venir en
6 dialogue avec les citoyens. Avant de nous demander ce qu'il est pos-
7 sible de faire, il nous a semblé important d'exprimer ce que nous sou-
8 haitions faire. C'est l'ambition de ce manifeste.

9 Le texte que vous avez entre les mains est le résultat d'un processus
10 participatif. Pendant plus de deux ans, militants, experts et citoyens ont
11 proposé des idées et débattus. Nous poursuivrons cette dynamique
12 participative durant les années à venir et j'espère que vous serez nom-
13 breux à y contribuer. J'invite chaque citoyenne et chaque citoyen à s'em-
14 parer de ce projet de manifeste. Il est soumis à débat pour que chacune
15 et chacun puisse l'amender et rejoindre cette dynamique participative.

1 On ne peut plus se permettre, face à tant de défis, de simplement con-
2 tinuer à s'indigner. Il faut s'engager ! Je vous invite donc à vous engager
3 à nos côtés, à transformer vos légitimes indignations en énergie cons-
4 tructive et continue. Nous avons besoin de votre énergie pour incarner
5 un courant alternatif, favoriser le changement et régénérer notre so-
6 ciété en profondeur.

7 Il y a tant de désespérances, de résignations et d'indignations. Soyons
8 au contraire et plus que jamais des citoyens enthousiastes, déterminés
9 et engagés !

10 Tous ensemble, vers l'avenir !

11

Maxime Prévot

~~Un nouvel Avenir~~

L'Avenir entre nos

mains

1 Notre société a besoin d'un nouvel élan. Une part toujours plus large
2 de la population pense que nos enfants vivront moins bien que nous.
3 Beaucoup ont perdu confiance dans l'avenir et dans le progrès. [Les a](#)
4 [crises](#) sanitaire et [_climatiqueenvironnementale_](#), [notamment les](#)
5 [inondations de l'été 2021](#), [ont](#) mis en évidence notre vulnérabilité.
6 Cette même vulnérabilité à laquelle nous confrontent le vieillissement
7 de la population et le réchauffement climatique. Nous avons appris
8 qu'un simple virus peut mettre nos sociétés à l'arrêt et les inciter
9 dangereusement au repli sur soi. Nous avons éprouvé, par le nombre
10 de nos morts, la dépendance des aînés et la fragilité de nos structures
11 collectives. [La guerre en Ukraine et le contexte géopolitique nous ont](#)
12 [fait prendre conscience que vivre en paix n'est plus une évidence](#). Nous
13 savons aussi que nos modes de consommation et de production ne
14 sont plus ni humainement ni écologiquement soutenables. La survie
15 même de l'espèce humaine est aujourd'hui menacée.

16 [Nous refusons cependant de sombrer dans le catastrophisme](#). Nous ne
17 voulons pas, [cependant](#), nous résoudre à attendre l'effondrement de
18 notre monde. Nous voulons résister à la tentation du repli sur soi, qu'il
19 soit le fait d'individus, de communautés ou de pays. Nous voulons voir
20 dans les défis de notre temps l'opportunité de [changer de modèle et](#)
21 [de](#) construire une société où chacune et chacun pourra vivre mieux.
22 Nous voulons être à l'origine d'un mouvement POSITIF qui affirme sa
23 confiance dans l'avenir et sa détermination face à ces enjeux. Un
24 mouvement qui entend incarner l'espoir plutôt que la peur. Un
25 mouvement qui rassemble les personnes en quête de sens, celles et
26 ceux qui refusent d'être réduits à des consommateurs et se veulent
27 acteurs de leur vie et de la société.

28 Nous voulons rassembler celles et ceux qui s'engagent, celles et ceux
29 qui ont des projets, celles et ceux qui veulent innover et entreprendre,
30 que ce soit dans le domaine économique, social, [environnemental](#),
31 associatif, culturel ou sportif.

1 Nous voulons rassembler celles et ceux qui pensent que prendre soin
2 de soi, des autres et de la nature est un projet de société ; ~~une cause~~
3 ~~juste et noble~~. Nous voulons rassembler celles et ceux qui privilégient
4 la recherche du bien commun et l'épanouissement des personnes à la
5 défense des intérêts spécifiques. Ensemble, nous voulons nous engager
6 pour une société régénérée.

7 Régénérer, c'est cultiver notre humanité et la planète sans les épuiser,
8 c'est réparer ce qui est abimé, c'est ressourcer et innover. Régénérer,
9 c'est puiser dans la relation à l'autre, dans la nature et en soi-même
10 ~~trouver en soi et dans la relation à l'autre~~ la force et l'énergie de mettre
11 en place de nouveaux projets. Régénérer, c'est revenir à l'essentiel, tant
12 dans nos modes de consommation que dans nos actions. C'est viser le
13 bien commun et se débarrasser des agitations superflues qui
14 n'apportent pas de plus-value au débat public et à la transformation
15 nécessaire de notre société.

16 Régénérer, c'est retrouver la vitalité perdue, la force créatrice dont nous
17 avons besoin pour repenser notre ~~l'~~ organisation de notre société,
18 modifier nos comportements, nos manières de produire et de
19 consommer. Grâce à cette force, nous surmonterons les crises
20 auxquelles nous devons faire face et qui nous lient dans une même
21 communauté de destin. Ensemble nous parviendrons à préserver le
22 climat et la biodiversité, à restaurer la cohésion sociale, à redynamiser
23 notre économie, à restaurer la confiance dans la démocratie. En faisant
24 preuve d'empathie et de bienveillance les uns envers les autres, nous
25 parviendrons à refaire société, à la régénérer et à la réenchanter.

1 Faire advenir cette régénération demande que nous changions le
2 regard que nous posons sur nous-mêmes et sur la nature. Nous
3 pensions tout contrôler, maîtriser chaque chose. Nous prétendions
4 nous mettre à l’abri du moindre danger et garantir la protection de
5 chacune et chacun. Nous nous rêvions chènes, nous devons nous
6 accepter roseaux. A l’illusion de la puissance, nous devons substituer la
7 force de celles et de ceux qui, conscients de leur vulnérabilité, ont
8 confiance dans leur capacité à traverser les crises. Plutôt que de nous
9 libérer d’une nature, d’inventer un monde artificiel, d’aspirer à
10 l’immortalité en reliant nos cerveaux à des ordinateurs, de nous
11 transformer en robot et d’oublier que notre humanité réside d’abord
12 dans notre capacité à nous émouvoir, nous voulons redécouvrir notre
13 appartenance à l’ensemble du vivant et valoriser notre enracinement
14 dans la nature.
15

16 **1. LA REGENERATION DU VIVANT**

17 La régénération de la société sera d’abord une régénération du vivant.
18 La lutte contre le dérèglement climatique, la préservation protection
19 de la biodiversité et le respect du bien-être animal sont au cœur de
20 notre engagement. La lucidité sur l’urgence climatique impose d’agir
21 avec pragmatisme et de privilégier l’efficacité des solutions aux utopies
22 aussi simplistes qu’irréalistes. Le défi climatique ne peut attendre une
23 révolution énergétique sectaire, une mutation culturelle ou la fin du
24 capitalisme. Il demande d’opter pour une écologie des solutions et
25 d’allier volontarisme politique, conscience de l’incertitude,
26 investissements publics, initiatives privées, associatives ou coopératives,
27 innovations technologiques, fiscalité environnementale et
28 modifications de nos comportements.

29 Régénérer le vivant c’est également reconnaître à chacun le droit d’être
30 vulnérable. Les personnes fragiles – et chacun l’est à un moment donné



- 1 de son existence – doivent bénéficier de toute notre attention, de tout
- 2 notre engagement.

1 La solidarité est essentielle car toute personne peut être confrontée,
2 dans son parcours de vie, à une difficulté d'emploi, de logement, de
3 séparation, de santé physique ou mentale, ou à un drame personnel.
4 Chacune et chacun doit pouvoir se redresser et tenir debout dignement.
5 Les personnes avec un handicap, trop souvent oubliées, méritent une
6 attention toute particulière.

7 La pandémie nous a rappelé une évidence : ~~que~~ la santé est ~~le premier~~
8 un besoin essentiel ~~de~~pour chacun d'entre nous. Entre le recours à une
9 technologie toujours plus poussée et la volonté de maîtriser les
10 dépenses, notre système de santé s'est déshumanisé. Le personnel
11 soignant s'épuise. Il est temps de rappeler que les soins de santé, avant
12 d'être des coûts, sont l'expression de notre humanité. Nous voulons
13 revaloriser les soignants et remettre la relation patient-soignant au
14 centre de notre système de santé. Nous voulons également renforcer
15 les politiques de promotion de la santé et de prévention. Prévenir au
16 mieux les maladies est la seule manière acceptable de réduire les
17 dépenses.

18 2. LA REGENERATION DE LA CULTURE

19 La seconde régénération au cœur de notre projet politique est celle de
20 la culture : culture des arts et des lettres, culture scientifique,
21 mais scientifique, mais aussi culture de l'esprit et de la société.
22 L'épanouissement de l'être humain dépend de sa capacité à donner du
23 sens à son existence, à vivre ses émotions et à créer de la beauté. Il lui
24 est aussi essentiel de se former, de développer ses connaissances et de
25 les partager.

1 Cette régénération est celle de l'engagement en faveur de l'éducation,
2 de l'esprit critique, de la connaissance et de la créativité des
3 compétences. L'~~é~~écoleéducation est le fondement de notre société. Elle
4 permet à chacun d'accroître ses compétences et d'apprendre à vivre en
5 société. ~~Elle~~L'école doit être attentive aux particularités de chaque
6 enfant et diversifier ses pratiques pédagogiques. Nous défendons la
7 liberté d'enseignement et l'autonomie des équipes pédagogiques.

8 La régénération de la culture demande de considérer les différences
9 comme des richesses et de faire preuve de bienveillance à l'égard de
10 l'autre en s'efforçant de l'écouter et de se mettre à sa place pour
11 comprendre ce qu'il vit. Il y a aujourd'hui trop de peurs et de colères. Il
12 y a trop-et de violences. Nous ne pourrons y mettre fin qu'en réprimant
13 condamnant /combattant avec une égale sévérité toutes les formes de
14 radicalisation, de discriminations, -et de racisme et de sexisme. Seul un
15 modèle égalitaire, interculturel, respectueux, inclusif et solidaire peut
16 rendre possible la compréhension mutuelle entre personnes de genres,
17 de cultures et de convictions différentes et faire naître l'entente autour
18 d'un socle de valeurs communes.

19 3. LA REGENERATION DE LA PROSPERITE

20 Nous voulons contribuer à l'essor d'une culture sociale valorisant la
21 créativité, l'innovation et l'esprit d'initiative dans l'équité entre tous les
22 territoires, en vue d'un nouveau pacte social et territorial. Celui-ci
23 s'inscrira plus largement dans une régénération de la prospérité -axée
24 sur cette double ambition. Le réchauffement-dérèglement
25 climatique, l'impossibilité d'une croissance infinie, la généralisation
26 progressive du sentiment de perte de sens, le rythme effréné des
27 mutations numériques, la précarisation croissante des familles, en
28 particulier de celles monoparentales, le risque de voir une fracture
29 territoriale au détriment des habitants des zones rurales s'ajouter à une

1 [fracture sociale](#), la nécessité de revaloriser le travail nous poussent à
2 privilégier un développement économique axé sur la qualité des
3 produits et des services plutôt que sur la quantité de biens consommés.

4 Nous défendons une économie régénératrice et circulaire sur laquelle
5 peut aussi s'appuyer le renouveau [de la politique industrielle d'une](#)
6 [véritable politique industrielle, basée sur l'innovation](#). Celle-ci favorisera
7 la relocalisation de la production et la collaboration entre les acteurs
8 économiques.

1 Elle sera créatrice d'emplois de qualité et porteurs de sens, notamment
2 dans les secteurs environnementaux ainsi que dans la recherche,
3 l'éducation, les soins et les services aux personnes. Nous voulons que
4 le travail soit encouragé et mieux rémunéré. Ceux qui travaillent doivent
5 se sentir considérés et à même de mener une vie ~~sans excès mais~~
6 ~~confortable, épanouie~~digne, dans un confort décent, épanouie et
7 confiante dans l'avenir. Nous soutiendrons les esprits créatifs, les
8 indépendants, les artisans et les patrons de TPE et PME pour mettre sur
9 pied un environnement d'affaires sécurisant et stimulant, créateur
10 d'emplois et de valeur ajoutée économique et sociétale. Nous refusons
11 que la classe moyenne soit constamment pressée comme un citron,
12 toujours plus taxée alors qu'elle bénéficie rarement d'allocations
13 sociales ou d'aides de l'État. Nous souhaitons un système fiscal plus
14 juste, qui répartisse mieux l'effort de financement des services publics
15 entre tous les contribuables et qui pèse moins sur les classes moyennes.
16 La dignité, la bienveillance, la justice, mais aussi le respect, le travail et
17 le mérite sont des valeurs que nous faisons nôtres.
18

19 **4. LA REGENERATION DE LA DEMOCRATIE**

20 Cette régénération ne sera possible que si nous parvenons à restaurer
21 la confiance des citoyens dans la démocratie et l'action politique. La
22 régénération de la démocratie nécessite de renforcer la participation
23 des citoyens et la concertation sociale.

1 Nous nous réclamons du centrisme politique et nous voulons donner
2 plus de place à la délibération et à la nuance comme forces de solution.
3 Nous refusons de voir dans la politique lieu de la lutte des classes ou
4 des identités. Nous voulons simplifier nos institutions qui sont
5 devenues illisibles pour les citoyens et mettre fin aux dérives de la
6 partitocratie. Nous considérons que l'action politique doit permettre à la
7 collectivité de décider du modèle de société dans laquelle elle souhaite
8 vivre. Nous avons besoin d'institutions politiques solides capables de
9 faire respecter leur souveraineté sur le plan international. Nous
10 souhaitons à la fois le renforcement de l'intégration européenne et le
11 maintien d'une Belgique fédérale forte. Nous souhaitons à la fois une
12 Union européenne et une Belgique fédérale fortes qui s'engagent pour
13 la paix et la prospérité dans le monde.

14 Nous reconnaissons la quête de spiritualité et de sens de chaque
15 être humain. Pour autant, nous voulons un État qui soit
16 impartial, équidistant de toute religion ou philosophie — la loi
17 primant sur la foi — et qu'il définisse des objectifs communs. La
18 liberté religieuse et l'exercice du culte doivent s'exercer dans le respect
19 de la Constitution belge et les lois.

20 ~~Son~~ Nous reconnaissons que le rôle de l'État est de coordonner et de
21 soutenir l'action des personnes et des associations, sans se substituer à
22 elles. Il doit assumer adéquatement ses fonctions régaliennes, garantir
23 le respect des libertés fondamentales et l'égalité des droits. L'autorité
24 de l'État et de ses représentants doit être respectée, l'ordre dans la rue
25 assuré, sans quoi il n'y a ni sécurité ni justice. L'autorité de l'État et de
26 ses représentants doit être définie par un cadre démocratique clair
27 garantissant la sécurité et la justice pour toutes et tous. Sa légitimité
28 dépendra de l'efficacité de l'action publique, de la qualité des services
29 rendus et de la maîtrise des finances publiques car chaque dépense
30 inconsidérée est une dette que nous imposons à nos enfants. Sans une

1 justice qui fonctionne, il n’y a pas d’État de droit. Elle doit avoir les
2 moyens d’être ce premier contre-pouvoir. Nous n’avons besoin ni de
3 plus ni de moins d’État, mais de mieux d’État.

4 5. LA REGENERATION DU PACTE SOCIAL

5 ~~Davantage encore que la démocratie~~, c’est le pacte entre l’ensemble
6 des citoyens qui définit notre manière de faire société. Nous voulons le
7 régénérer et passer d’une société de consommation à une société de
8 participation, d’une société où chacun recherche à prévaloir ses
9 préférences à une société où chacun s’épanouit en contribuant
10 activement, selon ses capacités, au bien-être commun. ~~-sa satisfaction~~
11 ~~personnelle à une société où chacun s’efforce, selon ses capacités, de~~
12 ~~contribuer activement au bien-être commun.~~

13
14 Nous considérons la participation comme un droit. Pour réaliser ce
15 droit, la collectivité doit s’organiser pour garantir le respect des libertés
16 fondamentales, lutter contre les discriminations et assurer à toutes et
17 tous les ressources nécessaires à la satisfaction de ses besoins essentiels
18 tant sur les plans corporel, affectif, sexuel, psychologique ou spirituel.
19 L’objectif de notre action politique est d’offrir une place à toutes et tous
20 au sein de la société afin qu’elles et ils puissent s’engager, développer
21 leurs talents et donner le meilleur d’eux-mêmes. L’idée de progrès
22 n’implique pas seulement de prélever aux uns pour donner aux autres,
23 mais d’améliorer la situation de chacun et ~~des plus défavorisés ou~~ des
24 plus fragiles en particulier.

25 Nous considérons aussi la participation comme une responsabilité.
26 Nous invitons chacune et chacun à faire de leur mieux. Nous sommes
27 convaincus que c’est en faisant quelque chose de positif pour soi et
28 pour les autres que l’on s’accomplit. Nous soutenons l’esprit d’initiative,



1 associatif et entrepreneurial. Ceux qui prennent des risques doivent être
2 valorisés. Nous voulons que chacun contribue activement au bien-être
3 commun en fonction de ses capacités. Ceux qui sont dans le besoin
4 doivent être soutenus sans être réduits à la dépendance. La solidarité
5 doit favoriser l'émancipation et l'autonomisation de ceux qui en
6 bénéficient, non les enfermer dans une quelconque forme d'assistanat.

7 **6. LA REGENERATION DES LIBERTES**

8 La sixième ~~et~~ dernière régénération sera celle des libertés. La
9 pandémie a rappelé à chacune et chacun que l'on ne peut être
10 réellement libres qu'ensemble. Nous estimons que la liberté
11 authentique ne consiste pas dans l'absence égoïste de contraintes mais
12 dans l'engagement dans ce que l'on croit juste. C'est pourquoi prendre
13 soin de soi et des autres n'est pas à nos yeux seulement un slogan, mais
14 un réel projet de société.

15 Il n'y a pas de liberté sans une juste répartition des ressources. Nous ne
16 sommes réellement libres que lorsque nous disposons des moyens
17 personnels et matériels suffisants pour la réalisation de nos projets.
18 Nous exigeons que la dignité de tout être humain, ses droits et ses
19 libertés soient pleinement reconnus et que l'égalité des genres
20 devienne une évidence. Nous nous battons pour mettre fin aux
21 discriminations. Nous voulons une société pleinement égalitaire entre
22 les hommes et les femmes, que personne ne soit menacé dans son
23 intégrité physique ou morale, ne se voit assigner un rôle ou refuser
24 l'accès à un emploi, une fonction ou un service, en raison de son genre,
25 de son âge, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son origine
26 ou de ses convictions. Nous voulons que chacune et chacun ait la
27 possibilité de désirer, d'aimer et de vivre avec qui elle ou il le souhaite
28 et puisse donner sens à son existence en vivant pleinement ses
29 engagements et ses valeurs.

1 Ces six régénérations structurent notre projet politique. En les réalisant,
2 nous voulons offrir à nos enfants, comme à nous-mêmes, de vivre
3 mieux demain.

PRENDRE SOIN

La régénération du vivant

1 La force du vivant réside dans sa capacité de régénération : sa faculté
2 de reconstituer par lui-même ses tissus et ses chairs abîmés.
3 Contrairement à l'objet cassé qui doit être remplacé en tout ou en
4 partie, le vivant est à même de se ressourcer. Il est malade, il guérit ; il
5 est vulnérable, il se réinvente. Cette capacité de régénération n'est
6 cependant pas sans limite. Elle s'inscrit dans le respect du temps, de la
7 spécificité et des besoins du vivant. Elle nécessite de prendre soin de
8 l'environnement comme de notre santé. Le lien environnement-santé
9 est particulièrement étroit et seul un plan intégré de santé
10 environnementale permettra une régénération du vivant.

11 **1. PRENDRE SOIN DE LA NATURE**

12 Nous n'avons qu'une seule planète. Qui la malmène, malmène aussi
13 l'existence humaine. Prendre soin de la nature est une priorité de l'être
14 humain pour son semblable.

15 Nous refusons de réduire la nature à un ensemble de ressources
16 exploitables jusqu'à l'épuisement. L'exploitation massive des énergies
17 fossiles est responsable du réchauffement climatique. Au cours du 20^{ème}
18 siècle, la consommation d'énergie a été multipliée par 10, l'extraction
19 des minéraux industriels par 27 et celle de matériaux de construction
20 par 34. L'humanité émet six fois plus de CO₂ qu'en 1950. Le volume de
21 CO₂ expulsé dans l'atmosphère induira une hausse des températures
22 d'au moins 1,5° d'ici 30 ans. Certaines régions du globe **sont déjà seront**
23 touchées par des pénuries alimentaires, l'épuisement des réserves
24 d'eau, la disparition de la biodiversité, de fortes canicules, des orages,
25 des inondations et l'exode de millions de personnes.

1 Il n'est plus rare de voir des décideurs au plus haut niveau et des
2 rapports officiels de grandes institutions (Banque mondiale, armées,
3 GIEC, banques d'affaires, ONG, etc.) évoquer la possibilité d'un
4 effondrement. Comme le soulignent les auteurs P. Servigne et R.
5 Stevens, « le climat s'emballe, la biodiversité s'effondre, la pollution
6 s'imisce partout, les ressources s'épuisent, l'économie risque un arrêt
7 cardiaque à chaque instant, les tensions sociales et géopolitiques se
8 multiplient... (...) L'échelle et la vitesse des changements que nous
9 provoquons sont sans précédent dans l'histoire ».

10 Les populations de vertébrés peuplant le globe ont, en moyenne, un
11 effectif réduit de moitié comparé à celui d'il y a 40 ans. Les lions,
12 léopards, pumas, lynx et la majorité des grands carnivores sont de
13 moins en moins nombreux. La plupart des écosystèmes marins sont
14 perturbés. Plus de la moitié des populations d'oiseaux des champs a
15 disparu au cours des trois dernières décennies. Deux tiers des
16 populations d'espèces d'invertébrés que les scientifiques suivent sont
17 en déclin, ce qui est aussi le cas des insectes pollinisateurs comme les
18 abeilles particulièrement sensibles aux pesticides et à la pollution
19 électromagnétique. Une benne de déchets plastiques est déversée
20 chaque minute dans l'océan. A ce rythme, il y aura plus de plastique que
21 de poissons dans la mer en 2050. Nous voulons être combattifs sur ces
22 enjeux de la biodiversité et en faire un ministère explicite doté de
23 moyens d'action concrets.

24 Les catastrophes concernent non seulement les générations futures,
25 mais aussi les générations présentes. Aujourd'hui seul un utopiste
26 inconscient croit que tout peut continuer comme avant. Le réaliste
27 généreux, au contraire, mettra toute son énergie dans une transition
28 rapide et radicale, dans la construction de résilience locale, qu'elle soit
29 territoriale ou humaine.



1 Il nous reste peu de temps pour réduire l'impact du dérèglement
2 climatique sur notre qualité de vie et sur l'épuisement de la planète.

3 Nous voulons limiter les émissions de gaz à effet de serre pour réduire
4 la croissance des températures en réduisant les émissions de gaz à effet
5 de serre. Nous voulons limiter la croissance des températures et des
6 émissions de CO₂. Il nous faut atteindre la neutralité carbone le plus
7 rapidement possible et au plus tard pour 2050. À défaut, la planète
8 risque de devenir inhabitable et les êtres vivants de disparaître.

9 Nous devons admettre que notre monde est au bord de l'effondrement
10 et repenser notre conception du progrès. Nous voulons susciter de
11 nouveaux récits, une nouvelle vision de société pour oser nous
12 affranchir des énergies fossiles. Nous voulons que notre génération soit
13 celle qui a rendu possible le meilleur, non celle du déni.

14 Cela demande de prendre soin de la nature, une nature qu'il nous
15 appartient de cultiver afin d'en retirer les fruits et non de l'épuiser ou
16 de l'assécher. S'il ne peut être question de renoncer à toute idée de
17 progrès, il nous faut adapter nos modes de production et de
18 consommation. Nous devons avancer de manière pragmatique en
19 éduquant et informant.

20 Il s'agit de faire évoluer les mentalités et de travailler à l'adhésion des
21 citoyens.

22 La transition économique et technologique sera d'abord sociale et
23 culturelle. Nous voulons transformer de manière inédite le modèle
24 actuel. Nous voulons dégager un consensus fort au sein de la société et
25 susciter un large débat citoyen pour que chacune et chacun soit à
26 même de comprendre les enjeux des politiques proposées. Nous
27 voulons sensibiliser les citoyennes et citoyens à l'adaptation de leur
28 alimentation et de leurs habitudes de déplacement. Nous leur

1 fournirons le soutien nécessaire pour accompagner socialement cette
2 transition. Nous voulons étendre l'offre des transports en commun aux
3 endroits les moins desservis, soutenir davantage le développement des
4 des moyens de transport partagés (voitures partagées, trottinettes et
5 vélos en libre-service, etc.), favoriser les voitures bas carbone, en
6 réduire le nombre et la taille, encourager l'usage du vélo ou de la
7 marche, ... ~~Nous voulons améliorer l'offre de transport en commun,~~
8 ~~favoriser les voitures « bas carbone », en réduire le nombre et la taille,~~
9 ~~faire émerger les développer d'avantage l'usage des moyens de~~
10 ~~transport partagés voitures partagées,(voitures partagées,~~
11 ~~trottinettes et vélos en libre-service, etc.)~~ encourager l'usage du vélo
12 ou de la marche, diminuer les contraintes de déplacement en facilitant
13 le travail à distance, stimulant les quartiers et les villages et rapprochant
14 les producteurs des consommateurs. Nous déploierons un véritable
15 réseau de bornes de rechargement pour véhicules électriques
16 équitablement sur tout le territoire. Pour le transport de marchandises,
17 nous voulons favoriser le transporttransfert modal : train, ettransport
18 fluvial et maritime, vélo cargo, etc., pour limiter au maximum l'impact
19 carbone du fret.

22 **Organiser une convention citoyenne pour le** 23 **climat et la biodiversité**

24 **Nous proposons d'organiser une Convention citoyenne**
25 **permanente pour le climat et la biodiversité réunissant, aux côtés**
26 **des représentants politiques issus des différents niveaux de**
27 **pouvoir, les représentants des entreprises, des travailleurs, des**
28 **acteurs de la société civile, des ONG, des experts académiques et**
29 **bien sûr le plus grand nombre de citoyens. Cette convention**
30 **débouchera sur des ~~objectifs cohérents et recommandations~~**

1 cohérentes avec l'ambition de réduire de 55% des émissions de
2 CO2 en 2030, d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et de
3 régénérer la biodiversité, tels que fixés par le Pacte vert et la loi
4 climat européens. Les objectifs climatiques devront être inscrits
5 dans la Constitution et devront faire l'objet d'un véritable contrôle
6 démocratique. CetteElle- Constitution devra faire l'objet d'un cadre
7 clair sur la manière dont les gouvernements s'engagent à prendre
8 en compte ~~cles~~ recommandations ~~qui en sortiront~~.

9

1 Nous travaillerons à une réduction significative de nos besoins
2 énergétiques. Nous interrogerons en profondeur nos modes de vie.
3 Nous mettrons un frein au consumérisme ~~à l'outrance~~ à la publicité
4 frénétique et au marketing intrusif qui nous vantent des
5 comportements illusoires censés apporter le bonheur. La sobriété
6 énergétique commence par une sobriété commerciale.

7 Nous voulons en outre que chaque consommateur dispose d'une
8 information correcte sur l'ensemble des coûts d'un produit. Le «
9 CarbonWatchers », un système de « points » et de codes couleurs sur
10 l'emballage des produits, permettra à chacun de visualiser facilement,
11 simplement et rapidement l'impact de chaque produit sur le climat.
12 Nous voulons aussi que le prix d'un bien intègre son impact sur
13 l'environnement. La pollution provoquée par la production,
14 l'acheminement, l'usage et le recyclage d'une marchandise sera
15 supportée par le consommateur. Nous souhaitons développer une
16 fiscalité environnementale et le principe pollueur-payeur, via
17 l'instauration, idéalement au niveau européen, d'une taxe carbone ou la
18 transformation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en une taxe pour
19 la valeur environnementale (TVE) dont le taux sera lié aux émissions de
20 carbone nécessaire à la production du bien acheté. La TVA pourrait être
21 réduite à 15% et complétée par une variable de 1 à 6% (non-déductible
22 pour les entreprises) en fonction du cycle de vie du produit ou du
23 service taxé. Dans le respect des règles européennes, la TVA pourrait
24 être réduite à 10% et complétée par une variable, non-déductible par
25 les entreprises, de 0 à 11% en fonction du cycle de vie du produit ou du
26 service taxé.

27 Pour que cette mesure s'accompagne d'une valorisation de la réduction
28 de l'empreinte énergétique, nous créerons un dividende carbone en
29 redistribuant également les recettes de la taxe carbone entre les
30 citoyens.

1 La réduction de nos émissions de CO2 passe par l'amélioration de la
2 performance énergétique. L'isolation des bâtiments publics comme
3 privés sera une priorité. Elle sera un moteur de création d'emplois
4 locaux à condition de renforcer les formations dans les métiers en
5 pénurie et en demande. Chaque citoyen veillera à réduire sa
6 consommation d'énergies. Il pourra bénéficier d'un audit énergétique,
7 d'une avance de prime et de prêt à taux 0 sur les travaux énergétiques
8 et -aura la possibilité de rénover en profondeur son logement sans
9 déboursier un euro en faisant financer les travaux par un tiers
10 investisseur qui se rémunèrera à partir des économies d'énergie
11 réalisées. Une évaluation régulière de l'impact social de ces mesures est
12 essentielle.

14 **Pollueur-payeur sans casse sociale :** 15 **le dividende carbone**

16 **Les biens de consommation seront taxés proportionnellement aux**
17 **impacts environnementaux liés à leur cycle de vie (et notamment**
18 **aux émissions de carbone nécessaire à leur production)aux**
19 **~~émissions de carbone nécessaire à leur production~~, de sorte que le**
20 **prix des produits les plus polluants devienne moins attractif que**
21 **celui des produits respectueux de l'environnement. Les recettes**
22 **générées serviront, d'une part, à favoriser les investissements**
23 **économiseurs d'énergie des particuliers et des entreprises et,**
24 **d'autre part, seront rendus aux citoyens sous la forme d'un «**
25 **dividende carbone » afin d'accompagner socialement la transition.**
26 **Chaque citoyen recevra la même somme d'argent, mais comme ses**
27 **dépenses dépendent de sa consommation, celui qui polluera peu**
28 **verra ses revenus augmenter, au contraire de celui qui polluera**
29 **beaucoup. Le principe pollueur-payeur sera ainsi concrétisé. Une**

- 1 ~~évaluation régulière doit être réalisée sur l'impact social des~~
 - 2 ~~mesures prises en matière de primes.~~
-

1 Les tiers-investisseurs agréés par les Régions emprunteront l'argent à
2 taux zéro et sur une période suffisamment longue auprès d'un fonds
3 d'investissement public.

4 Nous augmenterons l'efficacité énergétique et climatique des
5 équipements industriels et domestiques grâce à des améliorations
6 technologiques — les lampes LED, par exemple — ou en recourant à la
7 domotique — pour éclairer uniquement les pièces utilisées, régler
8 l'intensité du chauffage et de l'éclairage en fonction des besoins. Cette
9 régulation sera bénéfique au citoyen puisqu'elle diminuera sa facture et
10 sera bénéfique à son environnement.

11 L'énergie est dès lors un des principaux enjeux de souveraineté
12 nationale, pas une question technique secondaire. Nous ne pourrons
13 jamais nous en passer. Notre société peut surmonter des crises
14 économiques, faire face à des catastrophes environnementales, mais
15 elle s'effondrera si elle doit en manquer. En matière énergétique,
16 l'absence de vision claire et robuste des gouvernements en matière
17 énergétique fragilise durablement notre indépendance énergétique,
18 notre compétitivité et notre pouvoir d'achat par des prix non
19 maîtrisables. Cette vision doit s'inscrire sur le long terme et s'appuyer
20 sur l'évolution des connaissances et découvertes scientifiques.

21



1 Nous souhaitons travailler au développement des énergies
2 renouvelables : le vent, le soleil, l'eau et les forêts et certains types de
3 biomasses. Nous voulons exploiter mieux leur potentiel. La difficulté
4 actuelle est de capter ces énergies pour qu'elles puissent être utilisées
5 quand nous en avons besoin plutôt que lorsqu'elles sont produites. Il
6 s'agit d'encourager la recherche à ce niveau, mais aussi de faire preuve
7 d'agilité énergétique et de moduler notre consommation en fonction
8 de sa disponibilité. Pour cela, l'installation de compteurs intelligents est
9 nécessaire et urgente. Nous souhaitons favoriser la proximité
10 énergétique en évoluant vers un réseau électrique décentralisé,
11 composé de communautés énergétiques locales investissant dans des
12 unités de production d'énergie renouvelable. Le rapprochement entre
13 le lieu de production et de consommation permettra d'économiser un
14 volume d'énergie considérable car celle-ci se perd sur de longues
15 distances.

18 Un mix énergétique

19 « renouvelable – nucléaire »

20 La lutte contre le réchauffement-dérèglement climatique et la
21 sécurité d'approvisionnement doivent être les priorités de notre
22 politique énergétique. Il faut dresser un bilan complet et évolutif
23 des besoins énergétiques nationaux et des ressources
24 supranationales, de leur cout réel et des alternatives (isolation,
25 mobilité ...) Un investissement important et urgent massif dans
26 les énergies renouvelables est fondamental, y compris le
27 stockage, mais celles-ci doivent donc être complétées par des
28 énergies aussi neutres en carbone que possible une énergie
29 émittant le moins de carbone possible, comme :- le nucléaire. Le
30 maintien en activité des deux centrales-réacteurs nucléaires sains

1 (selon ~~opérationnelles~~ dans les conditions de sécurité définies
2 par l'AFCN) ~~saines~~ est donc souhaitable afin de limiter la
3 construction de centrales au gaz. A plus long terme, notre
4 approvisionnement énergétique doit être assuré par un mix
5 énergies renouvelables et centrales nucléaires de nouvelle
6 génération.

1 Limiter le réchauffement dérèglement climatique nécessite postule un
2 changement de modèle économique et requiert également des
3 avancées technologiques, notamment dans les le domaine de
4 l'hydrogène, notamment dans le traitement des déchets et dans la
5 recherche nucléaire. Remplacer l'énergie fossile uniquement par de
6 l'éolien et du photovoltaïque n'est pas réaliste à court terme. D'ici 2050,
7 complémentairement aux énergies renouvelables, nous aurons donc
8 besoin d'innovations technologiques permettant de résoudre
9 l'équation de la décarbonation. Le soutien à la recherche notamment
10 dans la gestion et l'exploitation des déchets sera essentiel,
11 notamment entre autres dans le domaine du nucléaire qui peut
12 redevenir une énergie d'avenir. L'Europe est à la pointe de la recherche
13 sur la fusion nucléaire. Une nouvelle génération de centrales nucléaires
14 — « Small Modular Reactor » et réacteurs à neutrons rapides — est en
15 plein développement. Nous refusons de fermer la porte, pour des
16 raisons idéologiques, à la construction de nouvelles centrales nucléaires
17 qui se révéleraient bénéfiques pour l'environnement. Celles-ci pourront
18 faire l'objet d'une coordination européenne notamment quant à leur
19 réparation géographique.— A plus long terme, nous soutenons la
20 poursuite d'un mix énergétique composé exclusivement d'énergies
21 renouvelables et de technologies décarbonées.

22 La majorité de nos centrales nucléaires sont en fin de vie anciennes,
23 même si elles ont été parfaitement entretenues. Il n'y a pas de raison
24 d'interrompre leur utilisation doit être interrompue dès que tant que
25 la sécurité n'est plus peut être parfaitement garantie à un
26 coût raisonnable. Toutefois, nous refusons de renoncer, à court terme,
27 C'est certainement le cas de à Doel 4 et Tihange 3, plus récentes, qui ne
28 présenteraient aucun danger. Elles pallieront l'instabilité des énergies
29 renouvelables et assureront une transition sans désastre économique
30 et social. En outre, les abandonner entraînerait la fin de notre
31 autonomie énergétique et une grande insécurité sur les prix pour les

1 ménages et les entreprises. Nous voulons aussi pleinement nous
2 inscrire dans la Stratégie européenne de l'hydrogène, à condition que
3 celui-ci soit produit à partir de sources renouvelables et du nucléaire.
4 Enfin, se reposer sur les énergies renouvelables, dépendantes
5 notamment des circonstances atmosphériques demande de renforcer
6 l'interconnexion entre les réseaux européens d'énergie ainsi qu'avec les
7 Etats voisins. Un véritable partenariat pour l'énergie doit être mis en
8 place dans le cadres de la politique de voisinage de l'Union européenne.

9 Prendre soin de la nature implique le respect du monde animal. Nous
10 souhaitons inscrire leur bien-être dans notre Constitution. « On
11 reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite
12 ses animaux », écrivait Gandhi. Les animaux sont des êtres dotés de
13 sensibilité au même titre que l'être humain.

14 Nous nous devons d'assurer leur protection et leur bien-être en tant
15 qu'êtres sensibles en imposant à l'ensemble des autorités publiques de
16 veiller à leur bien-être, ce qui implique qu'ils puissent boire et manger
17 en suffisance, avoir du confort et des soins de santé ; vivre en sécurité
18 et exprimer les comportements naturels propres à l'espèce. Cette
19 protection doit être assurée dans les exploitations d'élevage. Les
20 personnes reconnues coupables de maltraitance envers les animaux ne
21 pourront plus en détenir.

22 Cette attention au bien-être animal doit également être prise en
23 compte lorsque nous exerçons nos libertés les plus fondamentales. Il
24 nous semble donc essentiel de permettre la perpétuation de pratiques
25 issues de traditions séculaires comme l'abattage rituel des animaux
26 dans le cadre des cultes juifs et musulmans tout en cherchant à les
27 concilier avec le respect du bien-être animal. La Cour de Justice de
28 l'Union européenne s'est prononcée en ce sens, en reconnaissant que
29 l'obligation d'un étourdissement préalable à l'abattage ne constituait
30 pas une ingérence disproportionnée dans la liberté de culte et pouvait

1 se justifier. La liberté de culte et le bien-être animal ont été jugés
2 conciliables dès lors que l'on opte pour des techniques d'intervention
3 (étourdissement réversible et non susceptible d'entraîner la mort) qui
4 permettent de respecter le rite religieux tout en évitant au maximum
5 toute souffrance animale, même brève, comme divers pays à travers le
6 monde le pratiquent déjà. Cette approche doit être privilégiée et être
7 appréhendue à l'aune des réalités de l'exercice de la compétence
8 régionale et de l'évolution des techniques d'intervention. Les efforts
9 pour améliorer ces techniques afin d'annihiler toute souffrance animale
10 doivent se poursuivre compte tenu de la diversité des animaux abattus.
11 Nous estimons qu'il serait certainement utile d'ouvrir un débat large sur
12 la question de la souffrance animale, et pas uniquement dans l'exercice
13 de sa foi.

14 La crise climatique et environnementale exige ~~du~~ un volontarisme sans
15 précédent ~~le même volontarisme que celui de la lutte contre la~~
16 ~~pandémie de la Covid 19.~~ Protéger le climat et la biodiversité nécessitera
17 des efforts conjoints, tant des acteurs publics et privés, mais aussi des
18 États nationaux et des institutions internationales. Les Traités
19 internationaux, ~~comme à commencer par~~ celui de Paris ~~ou~~
20 ~~dernièrement de Glasgow~~, sont essentiels, mais doivent s'accompagner
21 de dispositifs contraignants et de sanctions. Les pays plus développés
22 ont la responsabilité de soutenir les pays moins prospères. Ceux qui
23 disposent de forêts primaires, véritables poumons de notre planète,
24 devront être rétribués internationalement s'ils acceptent de les
25 préserver plutôt que de les exploiter. Nous voulons que l'Europe prenne
26 le leadership de la lutte contre le ~~réchauffement~~ dérèglement
27 climatique et de la politique énergétique, sans attendre un
28 hypothétique consensus international. Celle-ci doit être un des moteurs
29 de la construction européenne. Le Green Deal, annoncé lors de l'entrée
30 en fonction de l'actuelle Commission, doit être placé au cœur de la
31 relance économique et recevoir les financements nécessaires.

2. PRENDRE SOIN DE LA SANTE DES CITOYENS

« Il y a des choses qu'on ne voit comme il faut, qu'avec des yeux qui ont pleuré », écrit Henri Lacordaire. La pandémie a douloureusement rappelé que la santé est notre-un de nos biens les plus précieux. Ce n'est pas pour rien que nous nous souhaitons « Bonne santé ! » chaque premier janvier. Or notre système de santé est en crise déficient. Les mesures prises pour limiter la croissance des dépenses et la recherche de rentabilité ont détérioré structurellement les conditions de travail du personnel soignant et entraîné une déshumanisation des soins. La pandémie a encore aggravé la situation. Les héros des premières semaines se sont épuisés au fil des vagues successives de contaminations à force de gérer des patients inquiets et des familles que les mesures d'isolement – aussi justifiées étaient-elles sur le plan sanitaire – désespéraient. Leur charge de travail a explosé d'autant plus que des membres du personnel soignant étaient eux-mêmes parfois contaminés ou en burn-out.

Régénérer le vivant nécessite de privilégier la santé des citoyennes et des citoyens, mais aussi de valoriser ceux qui en prennent soin. L'ensemble des politiques à quelque niveau de pouvoir que ce soit doit être analysé par le prisme de leur impact sur notre santé. Le renforcement de notre système de soins est indispensable pour affirmer et reconnaître notre droit à la vulnérabilité. Nous pouvons être faibles, nous pouvons tomber malades, nous pouvons vieillir, nous pouvons être porteuses ou porteurs d'un nous retrouver en situation de handicap. Faire société ne s'adresse pas uniquement aux personnes jeunes et en bonne santé. L'accès aux soins de santé témoigne de notre solidarité et de notre humanité. À ce titre, les soutiens aux personnes victimes de maladies rares ne doivent plus être marginaux.

1 Un refinancement massif du secteur, en ce compris de la santé mentale,
2 est, à nos yeux, une nécessité. Celui-ci sera structurel et prioritaire. Il
3 doit s'envisager dans des proportions dignes du Plan de relance
4 économique mis en œuvre dans le pays à l'invitation de l'Europe. Il
5 s'agira d'engager du personnel supplémentaire afin d'alléger la
6 pression à laquelle les travailleuses et les travailleurs sont soumis, pour
7 qu'ils puissent offrir un accompagnement adéquat aux patients. Nous
8 voulons améliorer les conditions de travail du secteur et reconnaître sa
9 pénibilité pour renforcer l'attractivité des professions de soins et
10 remédier aux situations de pénurie. Cet investissement contribuera
11 massivement à la création de nouveaux emplois essentiels dans le lien
12 à l'autre.

13 Nous voulons que celles et ceux qui viendront après nous puissent avoir
14 accès à un médecin. Il est essentiel de soutenir les jeunes qui décident
15 de s'engager dans des études exigeantes. Nous supprimerons ~~l'examen~~
16 le concours d'entrée et le numerus clausus limitant l'accès ~~aux études~~
17 et à la profession des médecins et des dentistes. Celui-ci est une
18 aberration. Des jeunes sont empêchés de s'engager dans la carrière de
19 leur choix et il faut embaucher des médecins étrangers pour faire
20 fonctionner les hôpitaux. Le nombre de communes en pénurie de
21 médecins augmente chaque année.

1 La Belgique traite mal ses infirmières et infirmiers. Par rapport à la
2 norme européenne, elles et ils sont chargés de deux fois plus de
3 patients. À 40 ans, il ne reste que 50% des diplômés qui avaient
4 commencé à travailler en l'hôpital. Nous en manquons cruellement.
5 Nous voulons remédier à cette pénurie, criante sur tout le territoire ~~, et~~
6 ~~d'avantage encore dans les zones frontalières du Grand-Duché du~~
7 Luxembourg-en les revalorisant. Nous voulons faire évoluer les normes
8 d'encadrement et de condition de travail pour qu'ils aient plus de temps
9 pour s'occuper correctement des patients. Nous souhaitons étudier et
10 objectiver sans tabou la pénibilité du travail des infirmières et infirmiers,
11 des aides-soignantes et aides-soignantes ainsi que la question de la
12 reconnaissance des maladies professionnelles qui pourraient y être
13 liées. Cette double approche devrait d'ailleurs concerner plus largement
14 les métiers exercés plutôt par des femmes, comme celui des éducatrices
15 ou éducateurs, les techniciens ou des techniciennes de surface, etc.

17 **Plus de soignantes et de soignants, une** 18 **meilleure rémunération**

19 **Nous voulons soutenir les soignants et augmenter leur nombre en:**
20 **— pérennisant le fonds « blouses blanches » pour une**
21 **augmentation du personnel infirmier ;**

22 **— supprimant la limitation des numéros INAMI (numerus**
23 **clausus) ;**

24 **— assurant une couverture territoriale tenant compte du nombre**
25 **d'habitants et du type de population ;—**

26 **— révisant les normes d'encadrement pour augmenter le nombre**
27 **de soignants sur le terrain ;**

28 **— revalorisant le salaire des fonctions moins bien rémunérées**
29 **comme celles d'infirmière ou d'infirmier, d'aide logistique, d'aide-**
30 **pharmacien ~~ne~~ et d'aide pharmacienne, ou d'aide-soignant ~~e~~ et**

1 d'aide-soignante, d'aides et soins à domicile ainsi que le statut
2 d'aidant proche ;

3 — révisant les normes d'encadrement hospitalier, en maison de
4 repos et en maison de repos et de soins, c'est-à-dire augmenter le
5 nombre d'infirmières par lit/place ;

6 **— révisant la nomenclature pour revaloriser le temps consacré à la**
7 **communication entre médecin et patient et rééquilibrer les**
8 **rémunérations des prestations intellectuelles par rapport aux actes**
9 **techniques ;**

10 **— augmentant le financement des médecins généralistes et**
11 **renforçant leur rôle de première ligne ;**

12 — obligeant tous les médecins – quel que soit leur statut –
13 conventionnés ou non – à réserver une plage horaire d'une demi-
14 journée où ils appliquent le tarif de la convention ;

15 — permettant à chacun d'avoir accès aux médicaments nécessaires,
16 y compris non remboursés ;

17 — reconnaissant ~~le caractère de la~~ pénibilité ~~des~~ métiers de soins
18 et en facilitant ~~l'approche de~~ leur fin de carrière.

1 La revalorisation des métiers du soin passera par une revalorisation
2 financière et par une meilleure répartition des rémunérations entre
3 médecins et avec les autres catégories de personnel soignant. Elle
4 s'accompagnera d'une révision du financement des actes médicaux.
5 Nous souhaitons mettre fin à la surconsommation médicale et
6 revaloriser les actes intellectuels — écoute, diagnostic...— par rapport
7 aux actes techniques. Cela assainira le budget de la santé, en mettant
8 un terme à la multiplication d'exams inutiles, en assurant une plus
9 grande équité entre les spécialités médicales et en affirmant qu'il s'agit
10 de soigner des personnes et non des maladies. Nous souhaitons revoir
11 l'organisation de notre système de santé en renforçant la place de la
12 médecine générale. Toute consultation d'un médecin spécialiste ne sera
13 possible que sur base d'un avis du médecin traitant. Nous voulons
14 mettre le médecin généraliste au centre comme pivot de la
15 coordination autour du patient.

16
17 Nous voulons que la lutte contre le cancer devienne une priorité de
18 notre politique de santé. Elle nécessite de renforcer tant les mesures
19 préventives que curatives. Nous voulons nous inscrire pleinement dans
20 la stratégie européenne assurant aussi une coopération entre les Etats
21 membres, notamment dans l'accès aux soins transfrontaliers.

22 Nous souhaitons porter une attention accrue à la santé des femmes et
23 à la recherche sur les maladies spécifiquement féminines, comme
24 l'endométriose, les cancers du sein et de l'ovaire. La formation des
25 professionnels de la santé doit comporter une sensibilisation aux
26 questions de genre, avec une attention particulière aux problèmes de
27 toutes les formes de violences, y compris, gynécologiques et
28 obstétricales.— Nous voulons que l'empathie et l'intelligence
29 émotionnelle occupent une place centrale dans le cursus du futur
30 personnel soignant.

1 [L'hôpital doit être réformé en réussissant les regroupements en réseaux](#)
2 [tels qu'ils sont en cours. L'indépendance de gestion de chaque hôpital](#)
3 [devrait être organisé sous forme d'ASBL, le pouvoir politique jouant son](#)
4 [rôle de régulateur.](#)

5 [Afin d'assurer la liberté de mouvements des soignants d'un hôpital à](#)
6 [l'autre dans le réseau, un statut identique pour ceux-ci devrait être](#)
7 [obtenu quel que soit le pouvoir organisateur de l'hôpital.](#)

8 [Dans le domaine des nouvelles technologies, nous](#) voulons que la
9 Belgique devienne un leader en e-santé. Elle en a tous les atouts : un
10 personnel hautement qualifié, une renommée internationale dans les
11 études cliniques et un système de soins de santé relativement enviable.
12 Le numérique offrira un gain d'efficacité dans l'administration et
13 l'organisation pratique des organismes de soins, mais également, au
14 sein de la population, en offrant un suivi personnalisé. Il facilitera le
15 traitement des données médicales [dans le respect de la vie privée et de](#)
16 [la protection des données personnelles](#) et préviendra le développement
17 de certaines pathologies.

1 Nous voulons également que notre politique de santé se fonde
2 prioritairement sur le respect de la dignité des malades, sur la
3 prévention dont la gestion active de l'immunité et que 4 à 5% au moins
4 des dépenses de santé de la sécurité sociale y soient consacrées. La
5 prévention commence par une alimentation de qualité accessible à
6 tous, en supprimant la TVA sur ces aliments (singulièrement les fruits et
7 légumes issus de l'agriculture locale-chez nous).

8 Nous voulons passer progressivement à une agriculture sans pesticides
9 et respectueuse de la conservation des sols. Cette transition sera
10 réalisée par étapes pour laisser du temps aux agriculteurs. Il s'agit de
11 réformer avec eux et non contre eux. La recherche et le développement
12 d'alternatives seront soutenus et notamment le développement de
13 variétés mieux résistantes aux maladies, sans préjudice de la liberté de
14 choix des semences et à condition qu'elles ne portent pas atteinte à la
15 santé des citoyens et à la biodiversité-à moyen terme. -La concertation
16 avec les secteurs agricole, industriel-~~et~~, de la distribution et les
17 consommateurs prendra en compte le quotidien des agriculteurs en
18 leur permettant de s'adapter aux nouvelles contraintes de la société.
19 Nous reverrons les critères d'octroi ainsi que le calcul des aides
20 européennes et régionales aux agriculteurs en ce sens. L'objectif est
21 qu'en 2040 au plus tard, la production belge soit idéalement labellisée
22 100% sans produits phytosanitaires de synthèse nocifs pour
23 l'environnement et la santépesticides et respectueuse de la
24 conservation des sols, ou bio.

25 Nous proposons de créer un label pour que, lors de leurs achats, les
26 consommateurs distinguent les produits sans produits phytosanitaires
27 de synthèse nocifs pour l'environnement et la santépesticides et
28 respectueux de la conservation des sols. Celui-ci sera développé à
29 l'échelon national, puis européen. Les pouvoirs publics pourraient
30 imposer que seuls les aliments en bénéficiant soient consommés dans

- 1 les cantines scolaires comme dans l'ensemble des collectivités
- 2 publiques, afin de favoriser les producteurs locaux.

1 En 2040-2030 également au plus tard, les aliments produits agricoles
2 importés en Belgique devraient être garantis sans résidu de pesticides.
3 Cela permettrait de préserver la santé des consommateurs et d'éviter
4 une concurrence déloyale pour les producteurs du pays.

5 Se passer de produits phytosanitaires de synthèse nocifs pour
6 l'environnement et la santé pesticides et améliorer la conservation des
7 sols nécessite plus de travail, un suivi plus fin et fréquent des cultures
8 ainsi que des traitements « chirurgicaux ». Nous mettrons sur pied un
9 système de primes pour que les agriculteurs puissent investir dans des
10 appareils intelligents, totalement ou partiellement autonomes. Nous
11 encouragerons la digitalisation en octroyant des primes à l'acquisition
12 de machines électriques et à l'installation d'unités de production
13 d'énergie renouvelable et de bornes de recharge. Cette transition ne
14 devra pas fragiliser financièrement les agriculteurs. Leur métier doit
15 garantir un revenu décent et rester attractif pour les jeunes
16 générations ; au besoin, la réintroduction de systèmes de quotas sera
17 envisagée.

18 Un des enjeux majeurs pour notre agriculture wallonne est la
19 transmission des fermes, à la base de notre souveraineté alimentaire.
20 Nous voulons éviter une concentration accrue des moyens de
21 production et une homogénéisation des modèles agricoles et des
22 campagnes. Il y a donc lieu de réguler le marché foncier agricole pour
23 éviter toute spéculation, et de financer un dispositif de transmission des
24 fermes.

25 Une agriculture raisonnée, dont nous voulons conserver le caractère
26 familial, demandera plus de travailleurs par hectare que l'agriculture
27 intensive. Nous renforcerons l'attractivité du métier en assurant un
28 revenu décent aux agriculteurs, grâce au développement de chèque-
29 repas pour des aliments respectant des normes de qualité nutritive et
30 environnementale ~~ou, alternativement~~ , en supprimant la TVA sur ces
31 aliments (singulièrement les fruits et légumes produits chez
32 nous). La réglementation européenne et les contrôles en matière de

1 travail saisonnier seront durcis pour protéger les travailleurs et réduire
2 le risque de dumping social. Nous voulons que le montant des aides de
3 la Politique Agricole Commune soit adapté au niveau de vie et aux
4 charges sociales de chaque État.

5
6 Enfin, nous souhaitons instaurer des normes de qualité plus élevées sur
7 les aliments importés et un mécanisme d'ajustement aux frontières de
8 l'Europe pour protéger les produits agricoles européens des produits
9 importés de pays non européens « low cost » à l'empreinte carbone
10 plus élevée et aux normes de qualité sanitaire plus aléatoires. Cela
11 favorisera un juste prix des biens alimentaires et une rémunération
12 équitable des agriculteurs.

13
14 La prévention passe également par une hygiène de vie et une attention
15 portée au corps. Aucun épanouissement n'est possible sans lui. Il ne
16 peut se réduire à un véhicule dans lequel il suffit de remettre du
17 carburant ou de remplacer à l'envi les pièces détruites.

18
19 Le sport et l'activité physique sont essentiels à notre santé, tout comme
20 notre bien-être affectif et sexuel. Nous voulons, que dès l'école, ces
21 dimensions soient prises en compte en revalorisant l'éducation
22 physique — par l'octroi d'heures supplémentaires — [afin de lutter](#)
23 [contre les effets néfastes de la sédentarité](#), ainsi que l'éducation à la vie
24 relationnelle, affective et sexuelle — en y abordant également des
25 questions de genre, [d'égalité](#) et de sexisme. La consommation excessive
26 [notamment à son domicile](#), d'alcool, de tabac ou de drogue est le signe
27 d'un mal-être préoccupant qui se manifeste parfois dès l'adolescence.
28 La lutte contre les assuétudes sera un de nos combats prioritaires.

29
30 L'acceptation du corps passe par la libération de la tyrannie des
31 stéréotypes, de l'image véhiculée par les publicités, des photos
32 retouchées ou les filtres sur les smartphones qui nous confrontent à des

1 corps irréels. Nous voulons que, lorsque des photos sont retouchées,
2 cela soit systématiquement indiqué.
3 Nous souhaitons favoriser une plus grande ouverture à la diversité des
4 orientations sexuelles et des identités de genre pour permettre à
5 chacune et chacun de vivre dans un environnement bienveillant et
6 propice à son développement. Nous affirmons que la sexualité participe
7 à la réalisation de chaque être humain, qu'elle soit l'expression d'un
8 amour partagé ou d'une recherche commune de plaisir. Chacune et
9 chacun a droit à une vie sexuelle épanouie, dans le respect de l'autre.
10 L'accès à la contraception, pour les femmes comme pour les hommes,
11 est un droit fondamental et doit être pleinement remboursé. Le droit à
12 la sexualité doit également être reconnu aux personnes en situation de
13 handicap. Nombreuses sont celles qui éprouvent en effet encore
14 aujourd'hui des difficultés à accéder à une vie affective et relationnelle
15 épanouie. Nous plaidons pour un apprentissage renforcé de l'EVRAS
16 adapté aux différentes configurations-types de handicap et pour un
17 débat sans tabou sur la question des soins sexuels aux personnes
18 handicapées.

19

20 **Le droit à la sexualité pour les personnes en** 21 **situation de handicap**

22 **Les personnes en situation de handicap doivent recevoir, à leur**
23 **demande, des soins sexuels de personnes qualifiées et formées**
24 **continuellement lorsqu'elles ne peuvent développer par elles-**
25 **mêmes des relations intimes. Si certaines associations organisant**
26 **cette assistance-cet accompagnement reçoivent des subsides**
27 **publics, il manque toujours un cadre légal pour que l'assistance**
28 **accompagnement sexuelle ne soit plus assimilée à de la**
29 **prostitution mais reconnue comme un soin. Aujourd'hui, trop peu**



- 1 **d'institutions permettent aux personnes qu'elles accueillent d'y**
- 2 **avoir accès.**

1 La politique de santé doit s'intéresser tout autant au bien-être mental
2 et physique, étroitement liés. Le stress au travail est aujourd'hui un des
3 principaux problèmes de santé publique. Le travail devrait être un lieu
4 de réalisation de soi. Pourtant le nombre de burn-out ou de troubles
5 mentaux n'y a jamais été aussi élevé. La santé mentale des jeunes est
6 également préoccupante. ~~Nombreux d'entre eux ne désirent plus avoir
7 d'enfant, par conscience écologique, estimant que nous sommes trop
8 sur Terre, mais aussi par manque de confiance dans l'avenir.~~ La société
9 leur semble au bord de l'effondrement et ils ne se sentent plus en
10 adéquation avec nos modes de vie.

11 Les jeunes méritent une reconnaissance sociale pour la solidarité dont
12 ils ont fait preuve alors qu'eux-mêmes ne risquaient statistiquement pas
13 grand-chose. Les confinements successifs liés à la pandémie les ont
14 privés de relations sociales à un âge où elles sont déterminantes pour
15 leur épanouissement. Fin 2021, plus d'un jeune sur deux déclarait avoir
16 des difficultés psychologiques. Actuellement, les services psychiatriques
17 qui les concernent sont débordés, alors même qu'ils renoncent souvent
18 à consulter par peur de la stigmatisation. Nous voulons apaiser les
19 tensions sociales et être à l'écoute des nouvelles générations afin de
20 leur rendre confiance dans l'avenir, dans leur avenir.

21 Il est essentiel de renforcer l'offre de soins à leur intention. Une
22 meilleure compréhension des causes profondes de leur mal-être et de
23 ce qui les oppresse est indispensable pour pouvoir y remédier, surtout
24 quand on sait que ce mal-être oscille parfois entre harcèlement scolaire
25 et tentatives de suicide. L'omniprésence des réseaux sociaux renforce
26 certainement les problèmes de harcèlement et de déficit de l'estime de
27 soi. La cyberdépendance vient s'ajouter aux dépendances plus
28 traditionnelles.

29 **3. PRENDRE SOIN DES AINÉS ET LES RECONNAÎTRE COMME** 30 **ACTEURS DE LEUR VIE**

1 D'ici 2040, plus d'une personne sur cinq aura plus de 67 ans. L'allongement de notre espérance de vie est l'une des plus belles avancées
2 de nos sociétés. Vieillir ne signifie pas mourir à petit feu, mais vivre
3 plus longtemps. Nous voulons valoriser l'apport de nos aînés et leur
4 expertise. Nous voulons leur permettre de vivre en pleine autonomie
5 et dans le respect des choix de chacune et chacun.
6

7 Dans une société tentée par le jeunisme, l'importance de l'expérience
8 doit être rappelée. Bien avant la pension, les travailleuses et les
9 travailleurs plus âgés sont trop vite poussés vers la sortie, alors qu'ils
10 ~~veulent encore sont encore en mesure d'~~apporter énormément à la
11 société. Nous encouragerons leur présence dans le monde du travail en
12 aménageant les conditions et le rythme, en privilégiant les fonctions
13 d'encadrement et de transmission, mais aussi en leur permettant
14 d'accéder à l'entrepreneuriat, en évitant que le passage d'un statut
15 d'employé à celui d'indépendant les pénalise sur le plan de la pension.
16 Nous voulons encourager la réduction des charges sociales qui
17 défavorisent le maintien à l'emploi des travailleurs âgés. C'est à la fois
18 une question de respect à leur égard et une manière de permettre à
19 chacun de contribuer au bien commun-afin de favoriser le maintien
20 à l'emploi: ♀

1 L'activité des séniors ne se limite pas au travail. Elle ne prend pas fin à
2 la pension. Nombreux sont ceux qui s'engagent dans des associations,
3 s'investissent sur le plan familial en soutenant leurs enfants dans
4 l'éducation de leurs propres enfants. Ces liens intergénérationnels
5 renforcent la cohésion sociale. Nous voulons les stimuler et les
6 encourager. Nous souhaitons promouvoir la création dans les
7 communes de lieux de rencontres conviviaux, dont des maisons des
8 aînés, ~~dans les communes,~~ à proximité des maisons de jeunes, et
9 l'organisation d'activités intergénérationnelles.

10 Nous penserons l'aménagement du territoire en termes de mixité
11 générationnelle. Nous voulons aider nos aînées et nos aînés à rester le
12 plus longtemps chez eux. Tout nouveau logement sera conçu pour qu'il
13 soit possible d'y vivre avec une autonomie réduite, par exemple en
14 s'assurant de la possibilité d'y installer un élévateur ou de diviser
15 l'habitation pour y accueillir un locataire plus jeune. Les adaptations du
16 logement pourraient d'ailleurs être partiellement prises en charge par
17 la sécurité sociale. Nous voulons développer l'aide aux personnes par
18 une offre de soins adéquate ou une assistance pour les courses ou un
19 rendez-vous médical. Nous mettrons sur pied une assurance
20 autonomie, intégrant ces coûts au sein de la sécurité sociale. Nous
21 voulons instaurer un contrôle accru du bien-être des personnes âgées
22 qui résident dans des maisons de repos ou des maisons de repos et de
23 soins.

1

2 **Séniors à domicile grâce à l'assurance**
3 **autonomie**

4 **Nous souhaitons développer une couverture sociale spécifique**
5 **destinée notamment à maintenir l'autonomie des aînées et aînés**
6 **à domicile. L'assurance autonomie constituera un nouveau droit**
7 **et sera divisée en deux branches : l'intervention à domicile et**
8 **l'octroi de l'Allocation Forfaitaire Autonomie. L'intervention à**
9 **domicile donne le droit pour une personne en perte d'autonomie**
10 **momentanée ou durable, quel que soit son âge, à l'aide à**
11 **domicile (aide-ménagère, aide familiale, ou garde à [domicile ou](#)**
12 **[aidant proche](#)). Le montant de l'Allocation Forfaitaire Autonomie**
13 **(AFA) est, quant à lui, calculé sur base du niveau d'autonomie de**
14 **la personne. ~~Cette allocation sera accessible aux personnes~~**
15 **~~habitant chez elles, mais aussi à celles qui résident en institution~~**
16 **~~pour en diminuer le coût, pour les personnes retraitées âgées de~~**
17 **~~plus de 65 ans.~~ Cette assurance autonomie sera complètement**
18 **intégrée à la Sécurité Sociale. Ce nouveau droit sera financé par**
19 **une contribution obligatoire dès 26 ans et qui sera en partie**
20 **proportionnelle aux revenus individuels.**

1

2 Toute personne âgée doit bénéficier d'une pension suffisante, garante
3 de son autonomie et d'une vie décente. Les périodes assimilées à des
4 périodes de travail doivent être revalorisées et prises en compte pour
5 le calcul de la pension. Un montant minimal de 1500 euros net indexé
6 sera assuré indépendamment du parcours professionnel. La pension
7 valorisera le travail ! Nous accompagnerons ceux qui entreprennent. Un
8 indépendant ayant travaillé toute sa carrière ne recevra plus une
9 pension inférieure à celle d'un chômeur de longue durée.

10 ~~La disparition des services de proximité, comme une poste ou une~~
11 ~~banque, au profit d'offres en ligne réduit l'autonomie des personnes~~
12 ~~peu familiarisées aux nouvelles technologies. La fracture numérique est~~
13 ~~souvent une fracture générationnelle.~~ Nous souhaitons aider les
14 publics fragilisés et seniors pour l'achat de matériel
15 informatique ainsi que son utilisation afin de réduire la fracture
16 numérique.

17 La digitalisation représente un progrès pour tout le monde et
18 particulièrement pour les aînés. Elle libère de la contrainte des
19 distances, permet de maintenir des contacts avec les proches même
20 éloignés, facilite l'accès quasi instantané à quantité d'informations... Elle
21 a également un impact positif pour le climat en limitant les
22 déplacements et la consommation de papier. Mais, comme pour tout
23 progrès, il y a un revers à la médaille : la disparition de services de
24 proximité, comme une poste, une gare, une banque, une mutuelle ou
25 une administration, réduit l'autonomie des personnes peu familiarisées
26 aux nouvelles technologies.

27 La fracture numérique est souvent une fracture générationnelle. Nous
28 souhaitons aider les publics fragilisés et seniors pour l'achat de matériel
29 informatique ainsi que son utilisation afin de réduire la fracture



1 numérique. Les problèmes concernent non seulement le manque
2 d'équipement, mais surtout la faiblesse des connaissances. C'est
3 notamment sur le plan local qu'il faut agir en stimulant les Espaces
4 Publics Numériques (EPN) pour qu'ils mettent à disposition des aînés
5 des ordinateurs et imprimantes, et les accompagnent dans
6 l'apprentissage de l'utilisation des applications, en particulier des
7 applications des administrations publiques. Ces Espaces seront aussi
8 attentifs à assister des personnes porteuses de handicap.

9 Nous demandons aussi le maintien d'alternatives non-digitales, la
10 possibilité de continuer à recevoir les documents en format papier sans
11 coût supplémentaire, ou encore un accès téléphonique aux services :
12 rapide, personnalisé et convivial. Le service bancaire universel,
13 récemment entré en vigueur, constitue une offre de base destinée aux
14 personnes éloignées du numérique leur permettant de retirer leur
15 argent ou de faire des virements au guichet, ainsi que de recevoir leurs
16 extraits de compte par la poste. Il est malheureusement plus cher que
17 les offres bancaires standards. Nous souhaitons répartir le coût de ce
18 service sur l'ensemble des clients par solidarité et respect envers nos
19 aînés.

CREER DU SENS

La régénération de la culture

1 La culture est l'épanouissement de ce qu'il y a de meilleur dans la
2 nature. Elle distingue les Hommes-êtres humains des autres êtres
3 vivants et fait d'eux des humains-personnes à part entière. Elle façonne
4 leur éducation. Elle leur permet de dépasser les instincts et les pulsions.
5 Elle les invite à déterminer quand ils peuvent chercher la satisfaction de
6 leurs désirs et quand ils doivent les réfréner. Elle les pousse à interroger
7 le monde où ils vivent et à donner du sens à leur existence.

8 La régénération de la culture implique de faire de l'éducation un axe
9 central du développement humain. L'éducation est incontestablement
10 la mère de toutes les politiques.

11 La régénération de la culture est aussi celle de la culture sociétale. Nous
12 voulons vivre dans une société qui favorise l'esprit d'initiative et la
13 participation de tous, une société où chacune et chacun s'efforce de
14 faire de son mieux, une société où la valeur d'une personne dépend de
15 ce qu'elle réalise, de ce qu'elle apporte aux autres et à la collectivité,
16 pas de ce qu'elle possède.

17 **1. LA CULTURE, UN BESOIN ESSENTIEL**

18 La Belgique a un rapport particulier à l'art, puisqu'elle est née, il y a près
19 de 200 ans dans un théâtre. Les récentes crises ont montré que les
20 citoyennes et les citoyens avaient considérablement besoin de culture.
21 Elle ouvre un espace d'émotions et de beauté qui aide l'humain à vivre.
22 Elle désamorce la violence sociale par une parole transposée. Elle
23 permet aux humains de dire et se dire, de parler du monde dans lequel
24 ils vivent, d'imaginer comment celui-ci pourrait se transformer, que ce
25 soit dans les livres, sur les scènes de théâtre, d'opéra ou de cirque, par
26 le biais de la peinture, de la sculpture, des installations, en dansant, en
27 jouant de la musique, en réalisant des films, des créations
28 radiophoniques...

1 Cette faculté d'imagination est subversive, c'est elle qui provoque les
2 découvertes et les révolutions. Ce n'est pas pour rien que les dictatures
3 et les régimes autoritaires s'attaquent en premier aux artistes. Le niveau
4 de démocratie et de respect des libertés d'un État se mesure à la vivacité
5 de sa culture.

6 ~~Quand on a demandé à Winston Churchill de couper dans le budget~~
7 ~~des arts pour l'effort de guerre, il aurait répondu : « Alors pourquoi nous~~
8 ~~battons-nous ? ».~~ La culture, dans notre pays, a trop souvent été
9 considérée comme une politique publique accessoire, une variable
10 d'ajustement des crises sanitaires ou des contraintes budgétaires. Nous
11 voulons qu'elle joue un rôle pivot dans l'arsenal des politiques
12 publiques.

13 Nous voulons réaffirmer le droit inaliénable de tous les citoyens et
14 citoyennes à la culture, dès le plus jeune âge. Nous voulons renforcer,
15 dès la crèche, et ensuite à l'école maternelle, primaire et secondaire
16 comme dans le supérieur, des résidences d'artistes — plasticiens,
17 musiciens, artistes de théâtre, de danse, de cirque, cinéastes... Leur
18 présence ne sera plus marginale mais inscrite dans le cursus scolaire en
19 écho au Pacte pour un enseignement-Enseignement d'excellence. Ainsi
20 tous les jeunes, quelles que soient leurs appartenances sociales et
21 culturelles, seront familiarisés à un langage, à des techniques, à une
22 rigueur. Nous encouragerons également des résidences d'artistes dans
23 les maisons de retraite, les écoles d'alphabétisation, les maisons
24 maternelles qui accueillent les femmes victimes de violences conjugales
25 avec leurs enfants.

1 En outre, nous offrirons chaque année des chèques-culture aux
2 citoyennes et citoyens, à l’instar de ce qui fut pratiqué avec les chèques-
3 sport. Ils les inciteront à découvrir des créations, des histoires et des
4 rapports au monde dans des institutions et des lieux ~~labellisés~~ culturels
5 labellisés. Ils pourront être également utilisés pour se familiariser à la
6 pratique d’une discipline : danse, dessin, théâtre, cirque, musique au
7 sein d’associations. Nous souhaitons également maintenir et
8 réinstaurer des réductions pour les musées, les théâtres, les concerts et
9 toute activité culturelle pour les aînés.

10 Nous soutiendrons publiquement les artistes par des actes et des
11 paroles qui affirmeront qu’ils ne passent pas après le secteur
12 économique, comme s’ils n’avaient droit de cité qu’en période de
13 prospérité. Nous refinancerons la culture pour qu’elle puisse être
14 multiple, de haut niveau, tout en restant accessible à un large public.
15 Après ce qui a été accompli en faveur des théâtres, des musées et des
16 bibliothèques et qui doit encore s’amplifier, il s’agit de soutenir mieux
17 les artistes et les compagnies. Ce sont eux qui créent et cherchent. Il est
18 essentiel qu’ils ne soient pas pieds et poings liés aux directions des
19 institutions. Nous augmenterons les dotations aux projets et créerons
20 un véritable statut d’artiste qui ne soit pas qu’une version améliorée de
21 l’allocation de chômage. Nous augmenterons les bourses de recherche
22 qui permettent aux artistes de se familiariser à des techniques, à des
23 cultures, à des formes nouvelles et développer un langage novateur.
24 Nous voulons aussi largement diffuser le travail de nos artistes en
25 Europe et à l’international pour qu’ils puissent conquérir de nouveaux
26 publics. Nous augmenterons l’aide à la mobilité, mais aussi les échanges
27 artistiques européens et internationaux. Le soutien à la créativité sous
28 toutes ses formes sera au cœur de notre action.

2. UNE ECOLE DE L'EXCELLENCE POUR **TOUTES ET TOUS**

L'école est le-un des lieux où l'on apprend à entrer en relation avec les autres, où l'on devient citoyen, où l'on acquiert les savoirs, les compétences, les savoir-faire et la culture qui permettront de prendre une part active dans la société. L'éducation doit aussi permettre à chaque élève de construire sa confiance en lui, une compréhension du monde et de la société, un esprit critique, le goût d'entreprendre et de développer sa créativité.

Faire de l'enseignement qualifiant un tremplin pour l'emploi

L'enseignement qualifiant sera un tremplin pour l'emploi et non une filière de relégation. L'enseignement qualifiant doit s'inscrire pleinement dans les objectifs généraux de l'enseignement de développement personnel, d'émancipation sociale, de citoyenneté responsable et, tout particulièrement, d'insertion dans la vie économique, sociale et culturelle. Nous le recentrerons sur une logique « métier », concentrée sur les trois dernières années en lien du secondaire, et privilégierons les collaborations avec le monde de l'entreprise. Les cours communs (français, langues modernes, mathématiques, sciences...) des filières qualifiantes seront adaptés aux besoins du métier auquel les élèves se forment. Nous soutiendrons le développement des « soft skills » et restreindrons limiterons les options insuffisamment qualifiantes et prendrons en compte l'apparition de nouveaux métiers ainsi que le développement des technologies. Les synergies avec les Régions seront renforcées pour l'organisation de l'enseignement en alternance. La formation générale sera à charge de la Fédération

- 1 **Wallonie-Bruxelles tandis que le lien avec les entreprises sera assuré**
- 2 **par les Régions.**

1 L'accès à un enseignement de qualité est primordial pour assurer une
2 égalité des chances et permettre à chacune et chacun de trouver sa
3 place dans la société. L'école doit favoriser l'inclusion et l'émancipation.
4 C'est pourquoi nous adhérons au Pacte pour un enseignement
5 d'excellence dont la mise en œuvre doit être poursuivie et accélérée
6 afin de renforcer l'efficacité, la qualité et l'équité de l'enseignement.
7 ~~Nous pensons qu'une collaboration entre le monde scolaire et le~~
8 ~~monde de l'entreprise est essentielle pour élargir l'offre~~
9 ~~d'enseignement en alternance et donner l'opportunité à des jeunes de~~
10 ~~s'épanouir et d'apprendre un métier.~~ Nous voulons que les jeunes de
11 quinze ans, aient un niveau de connaissances de base plus élevé, en ce
12 compris ceux qui se destinent à l'enseignement qualifiant.

13
14 Dès le plus jeune âge, n Nous déconstruirons les stéréotypes de genre
15 qui nourrissent les inégalités et les discriminations (formation du
16 personnel éducatif et enseignant aux biais de genre, réaménagement
17 des cours de récréation, enseignement des vies de femmes qui ont
18 marqué l'Histoire, du féminisme ...) pour viser l'égalité et que des jeunes
19 filles n'hésitent pas à s'orienter vers des formations qualifiantes dans
20 des secteurs en pénurie, d'avenir et stratégique, comme la construction,
21 l'ingéniorat ou les métiers numériques, bastions essentiellement
22 masculins. Nous encouragerons l'inclusion des enfants porteurs de
23 handicap et renforcerons l'enseignement spécialisé notamment via de
24 l'alternance avec les entreprises qui sont en mesure de les accueillir ou
25 avec les entreprises de travail adapté. Plus généralement, nous pensons
26 qu'une collaboration entre le monde scolaire et le monde de
27 l'entreprise est essentielle pour élargir l'offre d'enseignement en
28 alternance et donner l'opportunité à des jeunes de s'épanouir et
29 d'apprendre un métier.

30 L'enseignement est avant tout le lieu de la rencontre entre un
31 professeur et des élèves. Nous accorderons d'abord notre attention aux



1 enseignants. La pandémie, la succession des circulaires administratives,
2 la modification incessante des règles, l'obligation constante de
3 réinventer sa manière de donner cours, les inégalités croissantes entre
4 les élèves selon qu'ils aient ou non été malades, selon qu'ils étaient ou
5 non en mesure de travailler à distance, les ont épuisés. Nous voulons
6 renforcer la formation initiale ainsi qu'en cours de carrière. Il s'agit
7 d'allonger les études pour augmenter les périodes de stages pratiques
8 et la formation aux nouvelles dimensions du métier. Cet allongement
9 doit s'accompagner d'une revalorisation salariale pour renforcer
10 l'attractivité d'un métier aujourd'hui en forte pénurie.

11 Chaque année un nombre croissant d'heures n'est pas assuré parce que
12 les directions ne trouvent plus d'enseignants disponibles.

13 Aujourd'hui, s'assurer qu'il y ait un professeur dans chaque classe est
14 devenue un casse-tête constant! Le problème pourrait être
15 partiellement résolu si la revalorisation salariale s'accompagnait d'une
16 augmentation du nombre de périodes de cours données par un
17 enseignant, en particulier dans le secondaire.

18

19 **Des professeurs revalorisés :**
20 **une formation renforcée, un meilleur salaire,**
21 **plus de temps en classe**

22 **Nous voulons que la réforme de la formation initiale des**
23 **enseignants soit menée à son terme et centrée sur la capacité de**
24 **différencier les apprentissages en fonction des spécificités de**
25 **chaque enfant et sur la maîtrise des outils numériques. Le salaire de**
26 **ces nouveaux enseignants sera revalorisé. Le temps de travail**
27 **augmentera de deux périodes ~~le temps presté en classe~~ (sauf en**
28 **début et en fin de carrière) et sera consacré à l'encadrement ou à**
29 **encadrer l'au soutien des élèves. Les enseignants actuels pourront**



1 choisir de conserver leur salaire et temps de travail actuel ou de le
2 revaloriser et de prester deux périodes de cours supplémentaire.
3 Ceux qui bénéficieront de ce nouveau statut ne seront plus
4 nommés, mais engagés sur base d'un contrat à durée indéterminée
5 offrant les mêmes conditions que le statut actuel. Ainsi la rigidité
6 du régime statutaire actuel ne sera plus un frein dans le parcours
7 professionnel. Les actuels statutaires seront conservés (~~pas d'~~sans
8 effet rétroactif). Nous souhaitons faciliter l'accès à la carrière
9 d'enseignant à des professionnels issus d'autres secteurs, tandis que
10 —Les enseignants débutants devraient pouvoir être engagés avec
11 un contrat à durée indéterminée, plus rapidement et dans un bassin
12 scolaire proche de leur domicile.

1 Cela limiterait l'impact budgétaire d'une réforme à la fois indispensable
2 et très coûteuse. Trop de jeunes professeurs renoncent à
3 l'enseignement en début de carrière en raison de conditions de travail
4 difficiles parce que leLe régime des nominations notamment les
5 condamne à des horaires incomplets, dispersés entre plusieurs écoles
6 et sans la moindre stabilité d'une année à l'autre. La précarité de leur
7 statut les empêche régulièrement d'obtenir un prêt hypothécaire.
8 Lorsqu'ils ont des compétences demandées dans d'autres secteurs, leur
9 choix est vite fait.

10
11 De leur côté, les élèves représentant la principale composante de la
12 communauté scolaire : ils doivent à la fois être écoutés, respectés et
13 acteurs dans les processus de décision. L'école doit se construire en
14 partenariat avec eux.

15 Comment prétendre que l'école est une priorité, comment espérer que
16 les enseignants et les élèves se sentent reconnus, tant qu'ils passent
17 leurs journées dans des classes vétustes, mal isolées, mal chauffées, mal
18 ventilées, au mobilier obsolète ? Pour améliorer la qualité de
19 l'enseignement, il faut rénover en profondeur les infrastructures
20 scolaires. Nous investirons dans l'isolation des bâtiments, en
21 commençant par les écoles aux publics les plus précarisés. Ce sera une
22 marque de confiance à leur égard, le signe d'une préoccupation des
23 autorités publiques. Cela les incitera à s'investir davantage dans leur
24 scolarité.

25 Un enfant égale un enfant et un école établissement égale aussi un
26 établissement école. À terme, tous les élèves doivent suivre les cours
27 dans des infrastructures de qualité. Il n'y a pas de raison de différencier
28 les écoles de réseaux différents. Il n'y a plus de différences objectives
29 justifiant que les écoles libres soient moins subventionnées que les
30 écoles publiques. Le financement de leur fonctionnement et de leurs
31 infrastructures doit être garanti par le budget de l'État, sans

1 discrimination, sur base de critères objectifs identiques. Une partie
2 importante des écoles nouvellement créées appartiennent au réseau
3 libre ~~non-confessionnel~~. Pour être viables, elles doivent recourir à de
4 savants montages pour solliciter les « dons » plus ou moins volontaires
5 des parents au mépris de la gratuité effective de l'enseignement.

1 Ces écoles sont indispensables, elles contribuent à créer des places et à
2 alléger la tension qui entoure, chaque année, les inscriptions scolaires.
3 Nous voulons les soutenir ~~de la même manière que celles qui~~
4 ~~développent des pédagogies alternatives,~~ tout comme les écoles de
5 proximité qui, dans les petites communes, sont particulièrement sous-
6 financées.

7
8 L'école de l'excellence à laquelle nous aspirons n'est pas une école qui
9 met en concurrence les élèves, qui valorise ceux qui réussissent mieux
10 que les autres, qui relègue celles et ceux qui rencontrent des difficultés.
11 L'école de l'excellence permet à chacune et chacun de développer
12 pleinement ses aptitudes et de pouvoir donner le meilleur de soi. Nous
13 renforcerons le socle des savoirs et des compétences en tenant compte
14 des aptitudes et des rythmes d'apprentissage. Durant la crise sanitaire,
15 l'ordinateur a été utilisé dans le cadre familial pour permettre
16 l'enseignement distanciel. À présent, il doit être intégré dans le cadre
17 scolaire pour que l'école entre dans l'ère numérique. La mise à
18 disposition du matériel informatique doit être assurée ~~et~~ dans la
19 visée dans le respect de la gratuité de l'enseignement obligatoire ~~et en~~
20 priviliégiant autant que possible les connexions ~~dûment~~ câblées afin que
21 l'école reste un lieu ~~de rester~~ sain et inclusif pour les personnes
22 électrosensibles. Cela permettra une personnalisation des
23 apprentissages. Nous proposerons des dispositifs pédagogiques
24 adaptés et des cursus de formation aux enseignants, dont la maîtrise
25 des outils est assez inégale et aléatoire, comme la dispense des cours à
26 distance durant les périodes de fermeture des écoles en a fait la
27 démonstration.

28
29 Bien utilisé, le numérique offrira plus de place à la relation pédagogique
30 et à la personnalisation-différenciation des apprentissages. Il sera une
31 aide à la disposition des enseignants, non un remplaçant. En fonction
32 du niveau et de la personnalité de chaque élève, des outils seront

- 1 [développés par et pour les enseignants et](#) proposeront des parcours
- 2 individualisés d'appropriation de la matière, des présentations variées
- 3 — vidéo, podcast, jeu, texte à lire, [manuel de référence...](#) — le rythme
- 4 d'apprentissage, les exercices...

1 Les élèves pourront alterner des périodes d'apprentissage où ils
2 travaillent de manière autonome — deux heures par jour par exemple
3 — à d'autres, plus collaboratives, en petits groupes. Les enseignants
4 pourront travailler avec un plus petit nombre d'élèves, ou à deux par
5 classe, pendant qu'une partie des jeunes s'instruit de manière
6 autonome. Une fois les exercices réalisés sur les supports numériques,
7 l'ordinateur ou la tablette enverra directement les résultats aux
8 enseignants. Ceux-ci disposeront d'informations précises quant aux
9 forces et aux faiblesses de chaque élève et leur permettra de les orienter
10 vers la remédiation et/ou le dépassement lors des séances de travail en
11 face à face.

12 Les compétences numériques et algorithmiques seront reconnues
13 comme des compétences à part entière. Les élèves apprendront à les
14 utiliser, mais aussi à en comprendre le mode de fonctionnement, les
15 forces et les dangers.

16 Le numérique peut également être un outil précieux pour favoriser
17 l'inclusion des élèves en situation de handicap et, plus largement, à
18 besoins spécifiques, au sein des écoles ordinaires. Les écoles accueillant
19 des publics à besoins spécifiques (élèves en situation de handicap,
20 primo-arrivants, forte précarité dans le quartier...) bénéficieront d'un
21 financement adapté à leurs besoins. Le renforcement des moyens
22 budgétaires et humains est déterminant pour éviter une orientation
23 vers l'enseignement spécialisé d'élèves qui ont toutes les compétences
24 pour réaliser une scolarité traditionnelle. Ainsi les écoles
25 d'enseignement spécialisées pourront consacrer davantage de temps
26 et de ressources à l'accompagnement des enfants pour lesquels une
27 adaptation de la scolarité est indispensable.

28 Nous souhaitons que l'organisation de l'école s'adapte à la réalité des
29 familles et n'oblige plus les parents — souvent la mère — à réduire leur

1 temps de travail. Nous proposerons une meilleure coordination des
2 activités scolaires et parascolaires. Nous ouvrirons les écoles aux
3 académies et aux clubs sportifs, nous organiserons des transports
4 collectifs pour réduire les déplacements et la pression sur les parents.
5 Dès l'enseignement primaire, certaines écoles pourront proposer des
6 projets pédagogiques spécifiques en adaptant l'organisation de la
7 journée scolaire pour qu'elle soit en phase avec le rythme biologique
8 des enfants. Elles intégreront des activités culturelles et sportives, dans
9 la grille horaire, en début d'après-midi, par exemple, quitte à terminer
10 les cours un peu plus tard, ce qui souvent sera plus adéquat pour les
11 parents qui travaillent. Cela diminuera d'autant les garderies de fin de
12 journée.

13 Nous souhaitons mettre fin à la ~~guerre scolaire~~concurrence entre les
14 réseaux et ~~à la concurrence~~ entre les écoles. Le budget de la Fédération
15 Wallonie-Bruxelles ne peut plus se payer ce luxe. Nous travaillerons à
16 un rapprochement des réseaux, nous favoriserons la coopération entre
17 établissements et internats scolaires de réseaux différents.
18 L'enseignement est confronté à des défis majeurs qui nécessitent des
19 moyens financiers importants. Si la priorité est la fusion des réseaux
20 officiels entre eux, à terme, nous aspirons à harmoniser le
21 fonctionnement des différentes écoles en leur assurant les mêmes
22 garanties de liberté d'association et d'autonomie que celles dont
23 bénéficient les écoles libres.

24 Nous proposons aussi de renforcer le soutien et la formation des
25 membres des associations qui sont les pouvoirs organisateurs des
26 écoles.

1 Les parents et les élèves sont demandeurs d'une école de qualité et de
2 proximité. Le succès de fréquentation de l'enseignement catholique ne
3 s'explique pas par son appartenance convictionnelle – c'est devenu un
4 critère marginal de choix des parents – mais par son autonomie et par
5 sa proximitéqualité. Il est à la fois un lieu de travail et d'engagement
6 associatif, son pouvoir organisateur est plus proche et plus impliqué
7 dans sa gestion. Nous souhaitons généraliser cette forme
8 d'organisation scolaire. Aujourd'hui déjà, certaines communes
9 participent à la création d'écoles gérées par des Asbl plutôt que par
10 l'administration communale et l'échevin de l'enseignement. Nous
11 souhaitons approfondir cette approche.
12
13

14 **La fin de la guerre scolaire concurrence entre** 15 **les réseaux**

16 **Nous proposons un rapprochement entre l'ensemble des écoles au**
17 **sein d'un réseau-système harmonisé d'écoles et autonome. La gestion**
18 **des écoles officielles serait déléguée à des ASBL– organismes**
19 **publiques– publics distinctes des autorités. Toutes les écoles**
20 **respectant l'ensemble des conditions de subventionnement et les**
21 **décrets de la Fédération Wallonie-Bruxelles, recevront un**
22 **financement identique. L'égalité de traitement sera ainsi respectée et**
23 **les rôles de chacun clarifiés : l'organisation de l'enseignement**
24 **dépendra d'associations libres ; les autorités publiques se**
25 **concentreront sur leurs missions de régulation et de**
26 **subventionnement. Grâce à cette harmonisation, il n'y aura plus lieu**
27 **de comptabiliser différemment les anciennetés de cours dispensés**
28 **dans des réseaux distincts, ce qui bénéficiera à la carrière des**
29 **professeurs, leur mobilité et contribuera à diminuer la pénurie**
30 **d'enseignants.**

1 Le *Pacte pour un enseignement d'excellence* a abouti à la mise en place
2 progressive d'un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire de
3 la maternelle jusqu'à la troisième secondaire. Nous voulons à présent
4 réorganiser les trois dernières années du secondaire tant pour la filière
5 de transition qui mène à l'enseignement supérieur que pour celle de
6 qualification qui conduit en priorité directement à un métier. Comme
7 les élèves auront acquis un socle commun de savoirs et de compétences
8 plus large, nous spécialiserons davantage la fin du secondaire.

11 **Une meilleure transition entre l'enseignement** 12 **secondaire et orientation au début de** 13 **l'enseignement supérieur**

14 ~~À l'issue du tronc commun (fin de la troisième secondaire), les~~
15 ~~élèves qui se destinent à l'enseignement supérieur choisiront entre~~
16 ~~trois plusieurs orientations : dont sciences humaines, économiques~~
17 ~~et sociales, arts et lettres, ou sciences et technologies. Outre les~~
18 ~~heures de cours communs en nombre plus réduit qu'aujourd'hui,~~
19 ~~nous proposerons des cours propres à chacune de ces orientations.~~
20 ~~Les élèves diplômés d'une filière auront un accès sans condition aux~~
21 ~~curus universitaires et non universitaires de type long liés à cette~~
22 ~~orientation. Afin de réduire l'échec en première année de~~
23 ~~l'enseignement supérieur de type long, nous proposons que les~~
24 ~~étudiants présentent, avant de commencer les études de leur choix,~~
25 ~~un test d'orientation afin d'identifier s'ils ont les compétences~~
26 ~~nécessaires. En cas d'échec, ils pourront ainsi décider s'ils souhaitent~~
27 ~~changer d'orientation ou suivre des activités de remédiation. Les~~
28 ~~étudiants désireux de s'orienter vers des études supérieures de type~~
29 ~~long liées à une autre orientation devront présenter un examen~~
30 ~~d'entrée ou réaliser une année préparatoire (une septième~~

- 1 ~~secondaire ou une année propédeutique dans l'enseignement~~
- 2 ~~supérieur).~~

1 La filière qualifiante sera organisée en différentes options conduisant
2 chacune à un métier. La filière de transition sera, elle, structurée en
3 différentes orientations selon le type d'études supérieures envisagées.
4 Les futurs étudiants y acquerront des bases plus approfondies dans les
5 matières auxquelles ils se destinent. Cette réforme vise une meilleure
6 transition et un taux plus important de réussite en première année.
7 Actuellement, ce niveau est trop faible : 39% dans les Hautes Écoles et
8 34% dans les Universités. Plus de six étudiants sur dix abandonnent ou
9 échouent en première année. Ceci a un impact social et économique
10 important. Nous voulons y remédier. Un étudiant qui réussit est un
11 étudiant bien orienté et bien préparé. L'apprentissage des langues nous
12 paraît essentiel, et le bilinguisme doit donc être un objectif soutenu.

13 Chaque étudiant réalisera, lors de son arrivée dans l'enseignement
14 supérieur, un test d'auto-évaluation lui permettant de vérifier ses
15 prérequis disciplinaires et les compétences transversales — comme la
16 maîtrise de la langue française le français ou la capacité de
17 compréhension de textes et de synthèse — ainsi que ses compétences
18 numériques nécessaires à la réussite des études choisies. L'étudiant
19 dont le test révélera des lacunes aura accès à des activités de
20 remédiation.

21 Nous voulons lutter contre l'échec en recourant à des pratiques
22 pédagogiques plus actives. L'organisation du calendrier académique
23 reste trop axée sur un mode d'enseignement magistral, cantonnant les
24 étudiants dans un suivi passif des cours et une assimilation solitaire de
25 la matière avant la présentation des sessions d'examens.

26 Le mécanisme de passerelles entre formations de l'enseignement
27 supérieur sera facilité. A cet effet, il faudra veiller à développer au mieux
28 les collaborations entre les différents établissements, entre le type court
29 et le type long, ce tant au niveau des contenus que des pratiques
30 pédagogiques.

1 La réforme ~~annoncée~~ adoptée du calendrier scolaire annuel sera
2 l'occasion de revoir également celui de l'enseignement supérieur pour
3 offrir plus d'autonomie aux Universités et aux Hautes Écoles. Elles
4 pourront privilégier des dispositifs pédagogiques moins centrés sur
5 l'étude que sur des productions et des modes d'évaluation continue.

6
7 Nous avons aussi la conviction qu'il n'y aura pas de lendemains
8 prometteurs pour l'enseignement supérieur sans un refinancement
9 conséquent et structurel de celui-ci. Le principe de l'enveloppe
10 budgétaire fermée crée des concurrences stériles entre établissements.
11 Les activités de recherche et de développement académiques,
12 technologique et d'économie appliquée doivent être davantage
13 soutenues et encouragées par des régimes fiscaux favorables. Le
14 financement des Hautes Ecoles et Universités doit tenir compte des
15 résultats de recherches et du nombre de diplômés — en veillant à éviter
16 l'effet pervers de diplômes trop facilement acquis — plutôt qu'en
17 fonction du nombre d'étudiants.

18
19 ~~Une abolition des règles qui limitent l'autonomie pédagogique et~~
20 ~~académique est indispensable pour favoriser une offre de programmes~~
21 ~~plus en phase avec l'évolution de la société.~~

1 3. METTRE LES CULTURES EN DIALOGUE

2 Nos sociétés sont de plus en plus diversifiées, interconnectées et
3 interdépendantes. Nos différences se creusent et se transforment
4 parfois en véritables fractures : linguistique parce que nous avons de
5 moins en moins d'échanges entre francophones et néerlandophones ;
6 culturelles quand des communautés se replient sur elles-mêmes ;
7 religieuses lorsque l'antisémitisme et l'islamophobie se déploient ;
8 entre les genres ou les orientations sexuelles quand on ne parvient pas
9 à surmonter ni les stéréotypes ni les discriminations multiples et
10 croisées...

11 Nous sommes convaincus de la nécessité de mettre en dialogue les
12 personnes et les cultures. Nous ne parviendrons pas à faire société si
13 nous nous contentons de vivre les uns à côté des autres sans apprendre
14 à nous connaître. Faire société, c'est vivre les uns avec les autres,
15 s'entendre sur un projet commun et des valeurs partagées. C'est être
16 intransigeant envers toute forme de rejet de l'autre et d'extrémisme.
17 C'est prendre conscience qu'il existe au sein de notre société des
18 discriminations structurelles qui affectent au quotidien des personnes
19 simplement parce que en raison de leur couleur de peau, leur
20 habillement, leur culture, leurs croyances. C'est aussi tenter d'approcher
21 l'autre, de le comprendre, de nouer des relations avec lui, de le
22 considérer avec bienveillance, de le reconnaître comme « son » autre.
23 Les différences d'origines, de cultures, de convictions, de genres, de
24 préférences sexuelles ou d'aptitudes, sont des richesses lorsqu'elles se
25 nourrissent mutuellement.

26 Nous voulons, prioritairement, combler le fossé entre les communautés
27 linguistiques de notre pays. La division de l'espace médiatique et
28 culturel contribue au développement de trois opinions publiques en
29 Belgique. Nous souhaitons renforcer la compréhension en instaurant



1 deux heures de néerlandais ou d'allemand dès la première primaire et
2 en créant un JT trilingue tous les soirs. Il sera diffusé simultanément sur
3 la RTBF, la VRT et la BRF dans les trois langues nationales en privilégiant
4 le sous-titrage au doublage. Nous souhaitons que les séances plénières
5 du Parlement fédéral soient diffusées à la télévision dans les trois
6 langues nationales.

1 Nous défendons la diversité : diversité des origines et des opinions,
2 diversité des personnes et des cultures. Comme démocrates, nous
3 devons reconnaître qu'il continue d'y avoir chez nous des
4 discriminations inacceptables qui se manifestent par des propos, des
5 actes directs ou indirects et nous battre pour y mettre fin. Nous sommes
6 convaincus que chacune de ces discriminations est une injustice mais
7 aussi un cadeau fait aux mouvements fondamentalistes.

8 Nous dénonçons les assimilations, gommant toute trace de spécificités
9 intimes, et les replis communautaires. Nous voulons d'une société
10 apaisée, renouant avec l'aspiration universaliste d'une même
11 appartenance à l'humanité, indépendamment de l'origine, la culture, la
12 couleur de peau ou les convictions philosophiques. Nous nous sentons
13 Charlie quand le radicalisme violent frappe, juifs au moindre acte
14 d'antisémitisme, musulmans lorsque l'Islam est confondu avec
15 l'islamisme, Rohingyas, Ouïghours, chrétiens d'orient, Yézidis... quand
16 ils sont honteusement attaqués ou discriminés.

17 Nous voulons créer les conditions d'un dialogue interculturel et
18 interconvictionnel dès l'école. Les élèves doivent comprendre le
19 phénomène religieux et convictionnel, connaître les fondements des
20 convictions des autres, y compris les athées et laïcs, et maîtriser les
21 principes de l'organisation démocratique de la société. Pour rendre
22 possible cette société universaliste et inclusive, nous devons provoquer
23 un changement de mentalité et recourir à des actions positives pour
24 répondre concrètement aux discriminations qui affectent
25 structurellement de trop nombreux citoyens et citoyennes.

26 L'école doit permettre à chacune et à chacun de développer un rapport
27 non dogmatique à ses propres croyances : quelle que soit la force de
28 ses convictions, il et elle les élèves doivent acquérir la conscience
29 qu'elles ne sont pas partagées par tous, qu'elles peuvent être



1 contestées, percevoir la différence entre leurs convictions et une vérité
2 absolue, s'ouvrir aux dialogues.

3 Nous voulons qu'ils relativisent les prennent conscience des convictions
4 héritées de leur enfance, apprennent la diversité et construisent
5 progressivement, dans l'échange avec les autres, les convictions qui
6 guideront leur entrée dans l'âge adulte.

7 Nous ne voulons pas que les élèves soient séparés selon leurs
8 convictions. Nous voulons initier un cours d'éducation philosophique et
9 convictionnelle qui ira au-delà d'une présentation objective de
10 différents courants philosophiques et religieux. Nous mettrons sur pied
11 un cours invitant au dialogue interconvictionnel ~~par une pratique~~
12 ~~concrète : il permettra, par exemple, d'accueillir en classe un musulman~~
13 ~~pour parler de la richesse de la Torah et du Coran ou un catholique et~~
14 ~~un athée pour échanger sur l'apport de l'humanisme laïc. Grâce à~~
15 ~~laCelui-ci~~ pratique, les enfants apprendrontdevra favoriser
16 l'apprentissage de la bienveillance et ~~le-du~~ vivre-ensemble ainsi que
17 l'ouverture aux autres qui ne signifie pas un renoncement à leur
18 identité.

19 Nous estimons que l'espace public n'est pas figé dans le temps et qu'il
20 évolue en fonction des personnes qui l'occupent. La question de la dé-
21 colonisation de notre espace public ainsi que celle de la féminisation de
22 celui-ci sont des enjeux sur lesquels nous encourageons des avancées.
23 Nous invitons donc, dans les communes où cela s'avère être opportun,
24 à mener des consultations citoyennes afin de rendre nos rues plus en
25 phases avec notre société telle qu'elle est aujourd'hui.

26
27 Il convient surtout de « décoloniser les esprits » et de poursuivre un
28 travail pédagogique et scientifique de qualité tant au sein des écoles

1 qu'au travers des rues. Ce n'est pas en déboulonnant les statues que
2 l'on déboulonnera le racisme ou les discriminations.

3 **Deux heures d'éducation philosophique et** 4 **convictionnelle**

5 **Nous proposons que chaque élève bénéficie d'un cours de deux**
6 **heures d'éducation philosophique et convictionnelle. Il remplacera**
7 **les cours de morale et de religion, ainsi que l'éducation à la**
8 **philosophie et à la citoyenneté dont il reprendra les principaux**
9 **éléments. Il lui apprendra à forger ses convictions sans les**
10 **transformer en certitudes. Il mettra en dialogue des personnes —~~les~~
11 ~~actuels professeurs des cours de religion et de morale par exemple~~
12 ~~—~~témoignant de leur engagement, tout en étant prêtes à le remettre
13 en cause en écoutant les autres.**

1

2 **Inéligibilité des personnes qui répandent un**
3 **discours de haine**

4 **Nous voulons lutter contre la banalisation des discours haineux**
5 **dans le champs politique en frappant d'une peine d'inéligibilité les**
6 **personnes répandant des discours de haine, conformément à**
7 **l'article 33 du Code pénal. Si elles sont élues d'un parti politique,**
8 **celui-ci perdra une partie de son financement s'il ne procède à leur**
9 **exclusion.**

10

11 **Une convention citoyenne pour intégrer à la**
12 **Constitution une nouvelle charte sur des**
13 **valeurs partagées**

14 **Nous proposons de convoquer une convention citoyenne pour**
15 **mettre à jour, améliorer voire refondre le Titre II de la Constitution**
16 **(des Belges et leurs droits) de manière à ce qu'il constitue pour**
17 **l'ensemble des citoyens l'expression d'un socle régénéré de valeurs**
18 **communes et partagées, ainsi que des droits et devoirs mutuels des**
19 **citoyens. Cette convention sera constituée de manière**
20 **représentative de citoyens et citoyennes issus de l'ensemble de la**
21 **population et de délégués provenant de la société civile organisée**
22 **et du secteur associatif.**

23 **La nouvelle « charte » ainsi élaborée pourrait être soumise à**
24 **référendum en vue d'être pleinement intégrée à la Constitution.**

1 Nous dénonçons les discours de haine, racistes, sexistes misogynes,
2 homophobes, antisémites, islamophobes, banalisés dans la sphère
3 médiatico-politique et sur les réseaux sociaux, alors que pénalement
4 répréhensibles par la loi. Nous refusons que les partis politiques
5 extrémistes, dont certains de leurs leaders n'hésitent pas à afficher leur
6 proximité avec des groupes prônant la ségrégation et à relayer leurs
7 propos, soient éligibles à l'obtention de financements publics.

8 La diversité n'est pas un thème de droite ni de gauche, de classes
9 sociales, de religions, mais l'ADN de l'humanité. Elle est, à la fois, une
10 question de choix citoyens et de positions politiques. Nous inviterons
11 les représentants d'une société civile plurielle à devenir les coacteurs
12 des décisions. Ils rédigeront ensemble une charte de la citoyenneté
13 inclusive pour construire la société sur des valeurs communes, comme
14 l'État de droit, l'égalité hommes-femmes, le respect des genres et des
15 orientations sexuelles, le respect des convictions philosophiques et
16 religieuses et le droit à la différence.

MIEUX PLUTOT QUE PLUS

La régénération de la prospérité

1 Depuis près d'un siècle, la prospérité est liée à l'augmentation des biens
2 et des services. Actuellement, cette augmentation est arrivée à son
3 terme. Une croissance ~~effrénée infinie~~ n'est plus soutenable, ~~n'en est-il~~
4 ~~pour preuve que le réchauffement climatique. Il faut réorienter la~~
5 ~~croissance vers une croissance soutenable.~~ Nous voulons régénérer la
6 conception de la prospérité pour construire une société dans laquelle
7 notre génération et celles qui nous suivront pourront vivre mieux.

8 Ancrer une nouvelle politique économique dans le 21ème siècle, c'est
9 quitter la posture visant à uniquement défendre des acquis. Pareil
10 conservatisme ne permettra pas d'aller de l'avant et d'améliorer le
11 capital bien-être de chacun. Le principal risque de réel « grand
12 remplacement », c'est celui du déclassement rapide et intégral de la
13 classe moyenne. Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres
14 s'ancrent dans la précarité accrue. L'existence d'une classe moyenne
15 dense est capitale pour l'équilibre d'une nation. Il faut donc qu'elle
16 cesse de se sentir déconsidérée, vache à lait des politiques publiques,
17 gagnant toujours trop pour bénéficier d'aides ou d'avantages, mais
18 toujours bonne à payer des impôts pour les allocations de ceux qui ne
19 travaillent pas. Il nous faut retrouver les vertus d'une économie qui, sans
20 laisser quiconque au bord du chemin, soutient ceux qui travaillent,
21 particulièrement avec de faibles salaires, ~~ceux qui entreprennent~~ et qui
22 doivent être mieux protégés ~~pour qu'ils soient mieux protégés que les~~
23 ~~oisifs~~, ceux qui ont envie de se reconverter professionnellement, au
24 besoin en s'appuyant sur de nouvelles formations.

25 Comme l'écrit Kate Raworth, « l'économie doit rattraper la génération
26 actuelle, le siècle dans lequel nous vivons et les défis qui nous attendent
27 ». La notion de Produit Intérieur Brut a été développée au lendemain
28 de la Seconde Guerre mondiale. Cette époque est révolue. Notre regard
29 sur le monde a changé.

1 La transformation de notre modèle économique doit s'accompagner
2 d'une autre manière de mesurer notre prospérité à l'échelle
3 internationale. Notre prospérité ne peut se réduire à la somme des
4 échanges économiques, sans tenir compte de l'épuisement des
5 ressources naturelles, du capital productif disponible ou du bien-être
6 de la population. Pourtant, c'est cette vision datée et obsolète qui
7 détermine les niveaux de déficit et de dette publics acceptables, la
8 capacité d'investissement et de financement des États et influence
9 l'ensemble de nos politiques. Le passage à une économie de qualité
10 nécessite de l'affiner. Plutôt que de la limiter aux seuls flux d'activités,
11 la création et la destruction de valeurs doivent également en faire
12 partie, tout comme l'état des ressources naturelles. Leurs capacités de
13 renouvellement doivent être impérativement prises en compte sous
14 peine de faillite environnementale.

15 Loin de n'être qu'une question technique ou comptable, changer notre
16 définition de la croissance et du progrès, modifier la manière dont nous
17 mesurons notre prospérité, revient à transformer notre regard sur le
18 monde. Ce n'est qu'un premier pas, mais il est indispensable pour vivre
19 mieux demain.

20 L'économie et la fiscalité ne sont pas des fins en soi, mais des moyens
21 mis en œuvre pour le développement de la société en fonction de ses
22 objectifs. La santé au sens large, un environnement sain, une éducation
23 de qualité pour tous et à tout âge, une valorisation du travail et une
24 incitation à l'entrepreneuriat sont les objectifs que doivent poursuivre
25 la politique économique et fiscale que nous proposons.

1 Nous souhaitons abandonner le « toujours plus » – plus de biens, plus
2 de services, plus d'exploitation, plus de délocalisation, plus de pollution
3 – pour y substituer un « toujours mieux » — mieux en qualité, en
4 durabilité, en efficacité, en proximité et en santé, et passer ainsi d'une
5 croissance de la quantité à celle de la qualité. Nous souhaitons plus de
6 bien-être pour chacune et chacun, de meilleures conditions pour les
7 travailleurs, un cadre plus reconnaissant et soutenant pour les
8 entrepreneurs. Cessons de blâmer ceux qui réussissent, inspirons-nous
9 de leurs parcours avec humilité et bienveillance pour développer notre
10 propre potentiel créatif. Stimulons l'effort et le mérite et reconnaissons-
11 les comme des valeurs à partager.

12 **1. UNE ECONOMIE LOCALE ET DIGITALE**

13 Nous voulons encourager une économie de la proximité. Nous
14 entendons relocaliser la production économique afin de la rapprocher
15 des consommateurs. La proximité est bénéfique pour l'environnement
16 et plus équitable pour le producteur, mais également gage de qualité.
17 Lorsqu'un lien direct entre producteur et consommateur se crée, le
18 produit acheté devient plus qu'un simple objet. Il possède un visage et
19 un nom. Il responsabilise son producteur.

20 Nous voulons être assurés de la qualité des produits que nous
21 consommons et privilégier des modes de production durables et
22 respectueux des travailleurs. Nous voulons réindustrialiser l'économie
23 belge et européenne, y compris dans les secteurs lourds. A l'heure de
24 la mondialisation de l'économie, relocaliser offrira une plus grande
25 autonomie vis-à-vis de puissances comme la Chine ou les États-Unis et
26 nous permettra de devenir des leaders dans des secteurs innovants.

1 Si le réalisme stratégique demande que l'Europe
2 la Belgique rebâtissent doivent avoir un dialogue constructif avec les
3 États-Unis, avec qui nous avons tant de liens bâtis sur l'histoire et les
4 combats communs contre les totalitarismes. Ils sont notre partenaire
5 indispensable dans le cadre de l'OTAN. nous
6 Cependant, nous
7 souhaitons l'émergence d'une véritable souveraineté européenne, gage
8 de la défense de nos intérêts et de la restructuration de notre économie.
9 Il ne s'agit pas de nous replier sur nous-mêmes, mais de développer à
10 l'échelle européenne une politique d'investissement dans la défense, la
11 santé, l'énergie, l'alimentation, le numérique et la finance.
12 Cette
13 politique doit être soutenue par la création d'obligations européennes
14 et le développement d'une fiscalité européenne qui permettront le
15 financement de projets dans l'ensemble des États-membres. Nous
16 estimons qu'une démarche similaire doit être pérennisée : l'Union
17 européenne doit pouvoir emprunter sur les marchés (obligations
18 européennes) pour le financement de projets visant à assurer la
19 souveraineté stratégique de l'Union et de ses États membres. Ceux-ci
20 ne devront pas solliciter eux-mêmes les marchés et leur capacité
21 d'investissement ne sera pas limitée par leur niveau d'endettement,
22 mais ils devront néanmoins être soumis à un contrôle strict de la part
23 de l'Union sur l'utilisation de ces fonds et continuer à réaliser les
24 réformes nécessaires à la réalisation des objectifs de l'Union.

25 La mise en place d'un marché obligataire important renforcera
26 également le rôle international de l'Euro et permettra un rééquilibrage
27 par rapport à la domination du dollar américain.

27 **Made in Europe : relocalisation de la** 28 **production dans les secteurs stratégiques**

1 Favoriser la relocalisation de la production de biens stratégiques
2 dans l'Union européenne et permettre l'émergence de champions
3 européens dans les secteurs fondamentaux, comme la santé,
4 l'énergie, l'alimentation ou le numérique nécessitera de réformer
5 certaines règles européennes. D'une part, le droit de la
6 concurrence, y compris les règles sur les aides d'Etat aux
7 entreprises, doit être modifié afin que les États puissent soutenir
8 financièrement la relocalisation de la production de biens
9 stratégiques dans l'Union européenne.

10 D'autre part, nous devons permettre un meilleur soutien aux
11 investissements par le secteur privé en développant le capital à
12 risque : le financement par les banques est souvent trop frileux ou
13 insuffisant.

14 Enfin, la politique de cohésion économique et sociale et l'action de
15 la Banque européenne d'Investissement devront également être
16 réorientées afin d'assurer la participation de tous les territoires de
17 l'Union européenne à cette stratégie de relocalisation. Les règles
18 européennes (droit de la concurrence et aides aux entreprises)
19 doivent être assouplies afin que les États puissent soutenir
20 financièrement la relocalisation de la production de biens
21 stratégiques dans l'Union européenne. Cela favorisera l'émergence
22 de « champions industriels » européens dans les secteurs
23 fondamentaux, comme la santé, l'énergie, l'alimentation ou le
24 numérique. Une coordination intra-européenne sur la stratégie de
25 relocalisation sera prévue pour répartir ces activités de manière
26 équitable et éviter la concurrence stérile entre États.

1 L'objectif de cette réindustrialisation sera de faire émerger des leaders
2 dans des secteurs innovants, notamment les technologies de la santé
3 et, plus largement, les technologies numériques. Le numérique peut
4 favoriser la réduction des intermédiaires entre producteurs et
5 consommateurs. Il permet de commander directement en ligne, mais
6 encourage aussi les pratiques coopératives, comme le « crowdfunding
7 » ou les groupements d'achats qui facilitent les contacts directs avec un
8 producteur et l'accès à des prix avantageux. Le e-commerce ne doit pas
9 être blâmé mais mieux encadré. Dans de nombreux domaines, le
10 numérique offre aussi des réponses adaptées aux spécificités de
11 chacun. Il rend possible le passage d'une consommation de masse à
12 une consommation personnalisée, d'une éducation de masse à une
13 éducation personnalisée. Il peut contribuer à l'amélioration de la qualité
14 des soins et au développement de la médecine préventive.

15 Notre autonomie économique et notre prospérité futures impliquent
16 l'émergence de champions numériques européens rivalisant avec les
17 industries américaines ou chinoises.

1 Nous voulons promouvoir un Marché digital européen unique pour
2 uniformiser les réglementations des pays européens en matière de
3 télécommunications, de protection des données et des
4 consommateurs. Il est important de créer un statut juridique attractif
5 pour les sociétés européennes numériques qui leur permettra d'exercer
6 leurs activités dans toute l'Europe et d'offrir la même qualité de services
7 à tous les consommateurs européens.

8
9 ~~La Belgique ne doit pas rester rétive, face aux enjeux évolutifs du~~
10 ~~système financier ou monétaire. Elle doit saisir pleinement les~~
11 ~~opportunités offertes par la blockchain, tout en mettant en place les~~
12 ~~garde-fous adéquats. La Belgique doit saisir pleinement les~~
13 ~~opportunités offertes par la blockchain. Celle-ci représente une~~
14 ~~révolution non seulement financière au travers des crypto-monnaies,~~
15 ~~mais elle est aussi une technologie qui permettrait une plus grande~~
16 ~~efficacité pour nos administrations, nos entreprises, etc. Nous~~
17 ~~souhaitons aborder cette évolution de manière volontariste afin d'en~~
18 ~~tirer les meilleurs aspects tout en refusant de la promouvoir à des fins~~
19 ~~uniquement financières.~~

20
21 ~~Dans l'attente de cette relocalisation maximale, il importe de diversifier~~
22 ~~nos fournisseurs. Durant la pandémie et maintenant la guerre en~~
23 ~~Ukraine ont mis en évidence à quel point il était~~
24 ~~dangereux de dépendre d'un fournisseur unique ou dominant pour~~
25 ~~certains matériaux et produits. Il importe donc de multiplier les~~
26 ~~fournisseurs externes en favorisant, quand c'est possible, les Etats de~~
27 ~~notre voisinage immédiat. Cela diminuera les coûts écologiques tout en~~
28 ~~favorisant le développement économique de notre voisinage.~~

29
30 **Bruxelles hub international**
31 **de l'intelligence artificielle**

1 Nous voulons offrir un accompagnement pour favoriser la
2 digitalisation des PME et le développement de leur offre de
3 services numériques. Nous renforcerons les filières
4 d'enseignement et de recherche consacrées à la digitalisation pour
5 susciter l'émergence de talents européens et en attirer davantage
6 de l'étranger. Un partenariat entre le monde académique, les
7 pouvoirs publics et le secteur privé fera de Bruxelles, et plus
8 largement de la Belgique, un hub international d'intelligence
9 artificielle et du Web3 ainsi qu'un lieu d'innovation. Le secteur du
10 gaming doit devenir un pôle d'excellence dans notre pays, au
11 même titre que. Notre pays doit faire de sles industries culturelles
12 et créatives doivent devenir une référence internationale.

2. UNE ECONOMIE DE QUALITE

La réindustrialisation doit également nous permettre de consommer mieux et de privilégier le développement d'une offre de biens et de services de haute qualité plutôt que des produits « low-cost ». Il s'agit de valoriser les notions de durabilité et de santé et de faire évoluer l'idée de propriété au sein de la société civile.

L'impact d'un bien ou d'un service sur l'environnement et notre santé sera un facteur déterminant. La durée de garantie des produits européens sera allongée. Nous voulons que les producteurs assument une responsabilité forte sur ce qu'ils vendent en développant eux-mêmes des solutions compétitives de réparation, de remplacement et de recyclage.

Obsolescence déprogrammée : produire des biens durables

Nous proposons d'imposer une garantie de réparabilité et d'allonger la garantie d'usage sur les biens et produits commercialisés. Tout produit vendu devrait pouvoir être démonté, des pièces de remplacement demeureraient disponibles pendant une durée donnée et l'accès à un service de réparation serait garanti par le fabricant. Nous proposons également d'imposer la standardisation des co-produits, comme par exemple les chargeurs d'appareils électroniques ou leurs batteries, afin de réduire le gaspillage.

1 Si les biens produits en Europe seront vraisemblablement plus chers
2 que les produits importés, ils seront moins coûteux à long terme pour
3 l'environnement et le pouvoir d'achat. Investir dans la qualité des biens
4 et des produits sera aussi une stratégie économique, source
5 d'innovations et de nouveaux marchés. Elle sera aussi une opportunité
6 pour nos entreprises de concurrencer les entreprises étrangères, car
7 nous exigerons un même niveau de qualité des biens importés sur notre
8 sol.

9 Nous voulons privilégier l'usage à la possession et pousser les
10 entreprises à fournir des services plutôt que des biens. À terme, cette
11 approche augmente fortement la qualité des produits. Ainsi dans le
12 secteur de l'automobile par exemple, certains privilégient l'offre de
13 moyens de mobilité plutôt que de voitures. Ils encouragent les clients à
14 s'abonner à un service qui leur donne accès à une diversité de solutions
15 de mobilité – du transport en commun à la trottinette électrique, en
16 passant par des voitures partagées ou des taxis – leur permettant
17 d'atteindre leur destination de manière efficace. Dans un esprit proche
18 du leasing, ils proposent aux usagers d'acheter un certain nombre de
19 kilomètres plutôt qu'une voiture. Les frais d'usure du véhicule sont pris
20 en charge par le vendeur auquel la voiture est restituée une fois les
21 kilomètres atteints. Un tel système incite à commercialiser des voitures
22 plus durables et sûres. La logique des médiathèques, au-delà des livres,
23 CDs, DVDs ou jeux, peut également être généralisée. Celle-ci a
24 l'avantage de donner un accès aisé et peu cher à une offre large. Les
25 usagers pourraient se procurer des outils ou des appareils
26 électroménagers mis en commun au sein des bibliothèques de quartier.

27 Nous encouragerons l'économie circulaire en favorisant la création des
28 réseaux entre entreprises où les déchets des uns seront les ressources
29 des autres, étant entendu que la priorité reste de produire le moins de
30 déchets possible.



1 En outre, nous stimulerons la collaboration entre les PME et les
2 grandes entreprises afin d'éviter que les parts de marché de ces
3 dernières deviennent excessives au point de limiter la concurrence au
4 détriment des consommateurs et de la diversité des produits. ~~En outre,~~
5 ~~nous stimulerons le tissu de PME plutôt que de nous reposer sur les~~
6 ~~grandes entreprises dont les parts de marché excessives limitent la~~
7 ~~concurrence au détriment des consommateurs et de la diversité des~~
8 ~~produits.~~ Nous soutiendrons également les entreprises à haute valeur
9 sociale ajoutée. Le développement de l'économie devant se faire au
10 bénéfice de la société.

11 **3. UNE ECONOMIE DE VALEURS**

12 Ces cinquante dernières années, le pouvoir d'achat des consommateurs
13 a primé sur la promotion de l'accès à l'emploi. Nous voulons redonner
14 la priorité à la création d'emplois de qualité et à l'épanouissement du
15 travailleur. Il s'agira de donner du sens au travail, d'être attentif aux
16 conditions dans lesquelles celui-ci évolue, mais également de faire
17 entendre sa voix. Maillon faible de la société post-industrielle, la
18 politique de l'emploi a été considérée comme un poids plus qu'un
19 atout. Nous voulons faire du travail un point fort de la régénération de
20 la prospérité.

21 La recherche de profit est légitime à nos yeux, mais ne doit pas primer
22 sur la finalité de l'activité : offrir un bien ou un service qui a un impact
23 positif et porteur de sens et de motivation pour le travailleur. Nous
24 voulons encourager le développement des « entreprises à mission ».

1 Nous stimulerons celles-ci à inscrire dans leurs statuts la manière dont
2 elles entendent contribuer au bien-être commun : leur mission. Celle-ci
3 sera publique et susceptible d'évaluation.

4 Nous voulons encourager la participation des travailleurs aux organes
5 de décision mais aussi aux bénéficiaires des entreprises. Il s'agit pour eux
6 de voir dans leur métier plus qu'un gagne-pain, mais une source de
7 sens et de réalisation de soi. Nous impulserons du changement au sein
8 de l'organisation interne et de la structure hiérarchique des
9 administrations publiques en privilégiant un management collaboratif.

10
11 Nous abandonnerons l'organisation pyramidale où la hiérarchie des
12 postes laisse peu d'autonomie aux travailleurs. Nous mettrons en avant
13 un organigramme de fonctions reflétant un réseau de responsabilités.
14 Chaque travailleur aura le dernier mot dans sa sphère de
15 compétences après avoir pris en compte l'avis des membres de
16 son équipe.

19 **Employeurs et travailleurs, partenaires de** 20 **l'entreprise**

21 **Afin que les projets d'entreprises soient partagés par le**
22 **management, les actionnaires et les travailleurs, nous proposons**
23 **que, dans les entreprises de plus de 250 travailleurs, l'ensemble de**
24 **ceux-ci reçoivent une part des bénéfices de leur entreprise et qu'ils**
25 **soient représentés dans les organes de gestion.**

1 Le rôle du responsable d'équipe consistera à définir la stratégie
2 générale et le cahier des charges de chaque collaborateur. Il endossera
3 également une fonction de représentation au sein de la société et du
4 public. Si le responsable fera figure à la fois d'entraîneur et de buteur
5 de l'équipe, chaque collaborateur disposera de son autonomie sur le
6 terrain.

7
8 Soutenir la création d'emplois demande d'alléger le coût du travail et
9 diminuer l'impôt qui l'affecte en adoptant une approche plus globale et
10 plus équitable des revenus. Nous voulons que les premiers emplois
11 créés dans chaque entreprise donnent droit à une déduction majorée.
12 Nous plaidons également pour une modernisation de la loi de 1996 sur
13 la promotion de l'emploi et la sauvegarde de la compétitivité. La
14 maîtrise du coût salarial est essentielle pour les entreprises, mais définir
15 des normes de croissance salariale au niveau de chaque secteur
16 d'activités, plutôt qu'au niveau national, permettra de mieux tenir
17 compte de réalités parfois très différentes et d'augmenter plus
18 rapidement les revenus des travailleurs dans les secteurs en forte
19 croissance.

20
21 Le secteur associatif et Les services aux personnes sont une source
22 d'emplois à haute valeur relationnelle ajoutée. Afin de favoriser leur
23 développement, nous proposons que les salaires et les cotisations
24 sociales payées à des personnes pour certains types d'aide et les de
25 soins à domicile — enfants, personnes âgées, malades — puissent être
26 déduits fiscalement et en particulier pour les bas et moyens revenus.
27 Plusieurs ménages pourraient créer une agence coopérative pour
28 engager ensemble une ou plusieurs personnes. Ce serait une version
29 améliorée du modèle des titres-services. Enfin, vu le vieillissement de la
30 population et les coûts qu'il annonce, nous souhaitons instaurer un
31 crédit d'impôt « santé » permettant aux particuliers de déduire les
32 certains types de coûts relatifs aux soins non couverts par la sécurité



- 1 sociale et les frais complémentaires rencontrés pour les personnes à
- 2 charge.

1 Dans une économie en mutation, l'innovation et la formation sont des
2 investissements porteurs d'emplois. De nouveaux besoins apparaissent,
3 de nouvelles activités émergent. Les métiers se transforment. Pour que
4 les travailleurs puissent s'adapter, il faut leur garantir l'accès à des
5 formations et l'opportunité de mobilités professionnelles.
6 L'accompagnement, l'évolution au sein d'un métier sont des facteurs
7 déterminants du bien-être au travail. La formation est d'autant plus
8 essentielle que les mutations sociales, technologiques et
9 environnementales sont rapides. Nous inciterons fiscalement la
10 formation intergénérationnelle au sein des entreprises pour que le
11 know how acquis au fil du temps soit transmis à la génération suivante
12 via la déduction de 150% du salaire d'un jeune travailleur formé par un
13 autre en fin de carrière. Dans les secteurs en pénurie, les entreprises
14 formatrices bénéficieraient d'une déduction majorée des frais de
15 formation. Nous voulons également accorder à chaque personne un
16 crédit formation de 1 mois par 5 ans travaillés, cumulable sur la carrière
17 et déductible fiscalement. Enfin, chaque personne de plus de 30 ans
18 bénéficiera tous les cinq ans d'une semaine de formation axée sur les
19 évolutions de la connaissance et de la société.

1 Dans une économie des valeurs, l'égalité salariale entre hommes et
2 femmes est une évidence. Nous privilégions le principe de confiance,
3 mais, au terme d'une période de transition, nous souhaitons que les
4 entreprises soient sanctionnées lorsqu'il est établi qu'elles ne
5 respectent pas l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Nous
6 sanctionnerons financièrement les entreprises qui ne respecteraient
7 pas, au terme d'une période de transition, l'égalité salariale entre les
8 hommes et les femmes, y compris au niveau des avantages extralégaux.
9 Il est normal que tout travail à valeur égale, mérite salaire égal.

10 **4. UNE FISCALITE PLUS JUSTE**

11 Les recettes publiques représentent près de 50% du PIB, ainsi la moitié
12 du prix des biens et des services dépend de la fiscalité. Transformer une
13 économie productiviste et consumériste en une économie de qualité
14 dépend largement de l'évolution du système fiscal.

15
16 L'impôt n'est pas juste. À chaque adoption de nouvelles mesures, des
17 modalités d'évitement de l'impôt sont inventées par des experts payés
18 par ceux qui en ont les moyens. Avoir une fiscalité plus juste, c'est veiller
19 à mieux soutenir financièrement les- travailleurs salariéstravailleurs,
20 les retraités et les indépendants; en particulier les bas salaires et les
21 temps partiels. Nous voulons proposer une vision de l'économie et de
22 la fiscalité qui puisse régénérer notre État social et sa prospérité.

23
24 Réduire le coût du travail ainsi que la fiscalité sur les revenus qu'il
25 génère valoriserait les entrepreneurs. Ils sont le moteur de l'innovation
26 économique et sociale. Ils se donnent sans compter pour offrir un
27 service de qualité. Ils créent de l'emploi. Cela permettrait également de
28 soutenir le développement du secteur associatif et des services aux
29 personnes. Ceux-ci sont porteurs d'emplois à haute valeur humaine
30 ajoutée et vont prendre une importance grandissante en raison du

- 1 vieillissement de la société. Ils sont essentiels à l'autonomie et la qualité
- 2 de vie des personnes âgées.

1 Nous pensons qu'il est légitime de chercher à faire fructifier son capital.
2 L'activité économique, le développement de nouvelles entreprises, la
3 création d'emplois nécessitent que des citoyens mettent leur épargne
4 au service d'entrepreneurs. L'investissement dans le capital productif, à
5 la différence de la pure spéculation financière, doit être encouragé.
6 Toutefois, un euro gagné est un euro gagné, qu'il soit la conséquence
7 d'un placement pertinent ou d'heures de travail.

8
9

10 Une taxation globale de tous les revenus

11 **Pourquoi les revenus du travail (salaires et revenus professionnels)**
12 **sont davantage taxés que les revenus du capital ? Nous proposons**
13 **que l'ensemble des revenus des particuliers soit taxé comme**
14 **impôt des personnes physiques. Cet élargissement de la base**
15 **imposable permettra de relever la quotité exonérée d'impôts, de**
16 **réduire les taux de taxation, d'atteindre moins rapidement la**
17 **taxation à 50 % et de renforcer la progressivité de l'impôt. Les**
18 **revenus du capital taxés seront les revenus réels nets, tandis que**
19 **les revenus locatifs resteront estimés sur base du revenu cadastral.**
20 **L'impact de l'inflation et le coût des investissements seront**
21 **déduits des revenus pour déterminer la base imposable. Les**
22 **propriétaires de biens locatifs seront incités à investir dans leurs**
23 **biens puisqu'ils pourront déduire de l'ensemble de leurs revenus**
24 **leurs investissements, notamment dans les économiseurs**
25 **d'énergie ou dans les énergies renouvelables, ou de l'ensemble de**
26 **leurs revenus.**

1 Il nous semble équitable de taxer de la même manière l'ensemble de
2 tous les revenus. Toutefois, pour éviter une hausse des loyers, les
3 revenus locatifs continueraient à être considérés sur base du revenu
4 cadastral et les loyers réellement perçus ne seraient pas inclus dans
5 cette approche globalisée.

6 Dès lors que les revenus du capital, y compris les plus-values [mobilières](#)
7 [et immobilières](#), seraient taxés de manière plus juste en amont, il n'y
8 aurait plus de raison de taxer les héritages.

9 Nous souhaitons aussi simplifier et réduire les taux auxquels les revenus
10 des personnes physiques sont taxés en supprimant des dépenses
11 fiscales injustifiables aujourd'hui, comme par exemple les voitures-
12 salaires. A l'heure du défi [climatiqueenvironnemental](#), offrir une
13 voiture en guise de rémunération, alors que la fonction du travailleur
14 ne le requiert pas nécessairement, n'a plus de sens. Toutefois, sa
15 suppression n'est envisageable que dans le cadre d'une baisse
16 importante de la taxation du travail qui permettrait une augmentation
17 du salaire net du travailleur à la hauteur de l'avantage que représente
18 la mise à disposition d'une voiture.

19 Une taxation plus équitable des revenus du capital doit s'accompagner
20 de mesures stimulant l'investissement de l'épargne, soutenant l'esprit
21 entrepreneurial et la création d'entreprises. Durant leur phase de
22 lancement, les charges des P.M.E. et des start-ups dépassent largement
23 leurs bénéfices. Nous leur proposerons de conclure un forfait fiscal avec
24 l'administration ou de reporter leurs pertes pendant les 4 premières
25 années d'activité afin de les déduire de leurs bénéfices futurs. [Dans le](#)
26 [même esprit, pour favoriser l'investissement direct dans les petites](#)
27 [entreprises et de permettre aux entrepreneurs de bénéficier d'une](#)
28 [rémunération correcte de leur capitaux investis nous proposons de](#)

- 1 [baisser le précompte mobilier sur les dividendes distribués les](#)
- 2 [premières années.](#)

1 Enfin, une fiscalité orientée vers le soutien à l'entrepreneuriat taxera
2 plus légèrement les actions que les placements sans risque. Nous
3 proposons l'introduction d'une déduction fiscale, par exemple de 1.000
4 € par an par contribuable, sur les dividendes des actions de PME ou de
5 start-ups détenues depuis au moins 5 ans.

6 La sécurité d'existence concerne l'individu et ses proches, à chaque
7 étape de la vie. Celle-ci est menacée en fin de parcours professionnel,
8 à l'heure de la pension. Nous proposons une meilleure déductibilité de
9 l'épargne pension ~~et de l'assurance vie~~.

10

11 **La suppression de la taxation** 12 **sur les héritages**

13 **L'impôt sur les héritages est ressenti comme particulièrement injuste**
14 **car l'État paraît profiter du malheur de ses citoyens plutôt que de se**
15 **tenir à leurs côtés. En outre, les héritiers ont le sentiment de devoir**
16 **payer une taxe simplement pour conserver ce qui appartient déjà à**
17 **leur famille alors qu'aucun nouveau revenu n'est généré. Ceci nuit à**
18 **l'adhésion des citoyens à l'impôt. Il est vécu comme un hold-up**
19 **d'État. Il est en outre inéquitable puisque les personnes bien**
20 **informées arrivent à le contourner via différents systèmes légaux ou**
21 **non : donation, évasion, ingénierie fiscale... Nous proposons donc**
22 **de le supprimer dès lors que la taxation en amont aura été plus juste,**
23 **sur une assiette plus large. On ne doit pas appliquer de double peine.**

24 **Les gros patrimoines actuels, par contre, n'ont pas par le passé été**
25 **soumis à la taxation globale des revenus que nous proposons. Il**
26 **serait donc légitime d'instaurer temporairement une contribution**
27 **annuelle de solidarité de 1% sur le 1% le plus riche de la population.**

1 Dans une dynamique de prospérité où l'environnement fait partie
2 intégrante de l'équation, nous voulons adapter la fiscalité indirecte, qui
3 depuis plus d'un demi-siècle, gouverne la livraison des biens et la
4 prestation des services sur la valeur plus que sur la qualité. Comme
5 expliqué dans la régénération du vivant, nous voulons encourager la
6 fiscalité environnementale qui valorise les comportements moins
7 polluants et pénaliser ceux qui s'en écartent. Elle est indispensable pour
8 préserver le milieu de vie des générations qui nous suivront. Nous
9 voulons la doubler de mesures sociales pour que chaque citoyen réalise
10 les investissements nécessaires à la réduction de ses besoins
11 énergétiques, dispose des ressources suffisantes face à la hausse des
12 prix et vive dignement. La taxe sur la valeur ajoutée doit évoluer pour
13 devenir une taxe sur la valeur environnementale prenant en compte
14 l'impact environnemental des produits et services auxquels elle
15 s'applique.

16 Nous voulons investir dans l'isolation des bâtiments (publics comme
17 privés) pour générer un double dividende économique et
18 environnemental, tout en permettant aux travailleurs d'être fiers de leur
19 lieu de travail.

20 Nous utiliserons la fiscalité pour réduire le coût des biens respectueux
21 de la santé, de l'environnement et des services aux personnes et
22 accroître celui de produits de moindre qualité ou de moindre
23 importance.

24

25 **La juste contribution à l'usage de nos**
26 **autoroutes par les étrangers**

27 **Nous ferons participer fiscalement les utilisateurs étrangers de notre**
28 **réseau routier. Il n'est ni normal ni juste que les Belges payent pour**

1 utiliser les autoroutes françaises, suisses, autrichiennes ou autres,
2 mais que l'inverse ne soit pas vrai. Ce sont des millions d'euros de
3 recettes fiscales que l'Etat perd en ne soumettant aucune partie de
4 son réseau routier à une contribution juste de chaque utilisateur.
5 Nous proposerons que le modèle suisse de vignette intelligente soit
6 mis en place, ceci permettant de prélever des recettes fiscales sur les
7 automobilistes étrangers circulant sur nos autoroutes.

8 L'instauration d'une vignette ira de pair avec une réforme de la
9 fiscalité automobile, de sorte que le choix pour un véhicule peu
10 polluant impliquera d'office l'exonération de la vignette pour les
11 Belges qui font l'effort de choisir un véhicule plus propre.

1 Nous voulons rétablir la justice fiscale et faire contribuer chacun en
2 fonction de ses capacités. La fraude et l'évasion fiscales sont estimées
3 chaque année à ~~307~~ milliards d'euros dans notre pays. Lorsqu'elle
4 repose sur un système organisé, on ne parle plus de simple fraude, mais
5 de criminalité financière. Nous souhaitons poursuivre les fraudeurs et
6 réprimer fortement ce type de criminalité. Nous investirons de manière
7 conséquente dans l'administration fiscale, ~~et~~ la police judiciaire et la
8 justice. Chaque euro dépensé à l'engagement de personnel sera très
9 largement récupéré en recettes.

11 **Stop à la fraude fiscale** 12 **et à la criminalité financière**

13 En plus des investissements nécessaires afin d'accroître l'efficacité
14 de la justice, ~~Nous~~ nous proposons d'engager 3 000 agents
15 supplémentaires dans l'administration fiscale et la police judiciaire
16 et ainsi revenir au nombre d'agents d'il y a dix ans. Ces nouveaux
17 agents, qui devront être dotés des moyens nécessaires, seront
18 affectés au renforcement des contrôles. Nous ne pouvons pas
19 accepter que notre pays soit gangrené par les mafias, comme nous
20 en alertent les autorités judiciaires.

1 5. UN ENGAGEMENT AU NIVEAU EUROPEEN

2 L'Union européenne est le projet politique le plus admirable hérité du
3 XXème siècle. L'intégration progressive des Etats européens a été indis-
4 pensable à la paix et la prospérité sur notre continent. Ne plus imaginer
5 une menace venant de nos voisins était inenvisageable pour nos
6 grands-parents et arrière-grands-parents.

7
8 La constitution du Marché unique européen et de l'Espace Schengen,
9 les libertés de circulation des biens, des marchandises des capitaux et
10 des personnes, la politique agricole commune, la mise en place d'une
11 monnaie unique, le soutien financier aux régions défavorisées, les pro-
12 grammes comme Erasmus pour les étudiants et Horizon pour la re-
13 cherche ou les partenariats commerciaux et politiques avec de nom-
14 breux Etats tiers sont des réussites qui ont modifié profondément et
15 positivement la vie des citoyens européens. L'intégration européenne
16 est un trésor que nous voulons chérir et faire fructifier.

17
18 L'Union européenne doit rester le centre de l'engagement international
19 pour une prospérité partagée qui doit continuer de nous animer. De la
20 chute du mur de Berlin en 1989 à la crise du coronavirus, la Belgique et
21 l'Europe sont confrontées à un bouleversement des équilibres interna-
22 tionaux. Irruption de la Chine, ~~manoeuvres~~agression de la Russie, « dé-
23 soccidentalisation » du monde, nouvelle compétition technologique,
24 changement climatique : autant de bouleversements qui comportent le
25 risque d'une perte d'influence de l'Union européenne et, donc, de la
26 Belgique.

27
28 Cette transformation de l'économie, impulsée au niveau national, doit
29 s'inscrire dans un cadre européen, à tout le moins celui de la zone euro.
30 Dans le cadre d'un réexamen de la gouvernance économique



1 européenne, Nous réclamons une politique économique et sociale
2 cohérente sur le plan européen et une révision d'urgence du pacte de
3 stabilité européen pour distinguer les dépenses d'investissement et de
4 consommation. ~~De même, Le processus du semestre européen devra~~
5 autant tenir compte de l'indispensable nécessité d'une politique
6 budgétaire nationale rigoureuse que du besoin de mieux coordonner
7 les politiques sociales, de l'emploi, de santé entre les Etats membres.
8 Nous estimons que la mise en œuvre du socle européens des droits
9 sociaux est tout aussi importante que le respect des principes
10 budgétaires et. ~~Nous estimons~~ que l'Union européenne doit renforcer
11 son action dans le domaine de la santé pour mieux coordonner et
12 soutenir l'action des Etats membres. Nous voulons mettre fin aux
13 concurrences fiscales et sociales entre États-membres, dommageables
14 tant aux citoyens qu'aux entreprises. Nous souhaitons notamment la
15 mise en œuvre de l'accord international sur un impôt des sociétés
16 minimum de 15%. Il est intolérable que des multinationales jouent sur
17 la concurrence entre les États pour ne pas payer d'impôts.

18 Conformément au Pacte vert européen, la lutte contre le
19 réchauffement climatique et la transformation de l'économie doivent
20 devenir le moteur du projet européen. Nous voulons atteindre à
21 l'échelle du continent une réduction de 55 % des gaz à effet de serre
22 pour 2030 et la neutralité carbone en 2050. Nous voulons rétablir la
23 biodiversité et étendre les zones protégées.

24 Nous désirons que la solidarité entre les Etats s'exprime en renforçant
25 le Fonds pour une transition juste et les politiques de cohésion
26 régionales et sociales.

27 Nous voulons mettre un terme à la croissance basée sur l'importation
28 de biens à faible coût. La régénération de notre économie exige la fin
29 du dumping social et environnemental des pays émergents. Manger en
30 Belgique du bœuf argentin et exporter le blanc-bleu-belge outre-

1 Atlantique n'a aucun sens. Une nouvelle organisation de l'économie
2 mondiale doit être mise en place pour passer d'une économie intégrée
3 globalement à un commerce international construit autour de grands
4 pôles continentaux bénéficiant d'une autonomie stratégique et d'une
5 souveraineté politique. Chacun de ces pôles – l'Union européenne en
6 ce qui nous concerne – consommerait prioritairement sa propre
7 production et n'importerait que des biens qu'il n'est pas en mesure de
8 produire sur son territoire.

1 Plus largement, c'est un engagement international pour une prospérité
2 partagée qui doit continuer de nous animer. De la chute du mur de
3 Berlin en 1989 à la crise du coronavirus, la Belgique et l'Europe sont
4 confrontées à un bouleversement des équilibres internationaux.
5 Irruption de la Chine, manceuvres de la Russie, « désoccidentalisation »
6 du monde, nouvelle compétition technologique, changement
7 climatique : autant de bouleversements qui comportent le risque d'une
8 perte d'influence de l'Union européenne et, donc, de la Belgique.

10 **Un mécanisme d'ajustement aux frontières de** 11 **l'Union européenne**

12 **Nous proposons la création d'un mécanisme d'ajustement aux**
13 **frontières de l'Union européenne. Ce mécanisme garantirait que**
14 **les biens importés soient produits dans des conditions**
15 **respectueuses des normes sociales, environnementales, sanitaires**
16 **et de bien-être animal des travailleurs et de l'environnement mais**
17 **aussi qu'ils soient taxés de manière similaire aux biens produits en**
18 **Europe. La charge fiscale pesant sur un bien consommé en Europe**
19 **sera similaire quels qu'aient été ses lieux de production. Il ne s'agit**
20 **donc pas de mettre en place une politique protectionniste, mais**
21 **d'assurer une concurrence économique équitable et de permettre**
22 **à l'Europe de faire ses propres choix politiques sans que ceux-ci**
23 **pénalisent ses entreprises.**

1 Dans ce monde en transition, le 21ème siècle diplomatique reste à
2 inventer. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a démontré que certains
3 Etats restent attachés à une vision passéiste des relations
4 internationales basée sur la prééminence des grandes puissances, la
5 primauté des rapports de force et le respect de zone d'influence
6 exclusive. Nous rejetons cette vision et prôtons un ordre international
7 basé sur le respect des frontières reconnues internationalement, la
8 souveraineté des choix des peuples, la démocratie et les libertés
9 fondamentales, le dialogue diplomatique plutôt que le rapport de force
10 et l'importance des organisations internationales qui entretiennent un
11 dialogue constant avec les sociétés civiles.

12
13 Traduire cette vision en réalité est une ~~La~~ tâche ~~est~~ existentielle pour
14 les Européens, héritiers d'une longue histoire et médiateurs éprouvés
15 de tous les processus de paix. Les diplomates belges et européens
16 peuvent contribuer à faire de l'Europe une puissance de paix. ~~Mais~~ ~~La~~
17 politique étrangère européenne ne peut se réduire à une posture
18 défensive. Nous devons être proactifs pour réaliser notre vision.
19 L'Europe ne peut se prévaloir de la protection américaine pour se
20 contenter de n'être qu'un soft power, une puissance douce, fondée sur
21 l'influence et le pouvoir d'attraction, sans réelles capacités militaires.
22 Des réformes importantes doivent être mise en place dans l'Union pour
23 renforcer le poids de celle-ci sur la scène internationale. Il faut d'abord
24 éliminer le droit de veto dans le cadre de la Politique étrangère et de
25 sécurité commune (PESC). Ensuite, la Politique de Sécurité et de
26 Défense Commune (PSDC) doit connaître des avancées considérables
27 afin de permettre à l'Union européenne d'être un acteur dans le
28 domaine de la sécurité internationale, y compris en constituant un pilier
29 européen au sein de l'OTAN. Notre objectif doit être la mise en place
30 d'une Défense européenne autonome regroupant une partie des forces
31 militaires des États-membres, dirigée par un ministre de la Défense
32 membre de la Commission européenne et soutenue par une base

1 industrielle et technologique de défense européenne. Elle contribuerait
2 à la crédibilité internationale de l'Europe et à la stabilité internationale.

3
4 Au-delà de l'Union européenne, nous entendons que la Belgique joue
5 pleinement son rôle dans les organisations internationales euro-
6 péennes dont elle est membre. En matière de sécurité, la Belgique doit
7 jouer pleinement son rôle eu sein de l'OTAN et respecter les engage-
8 ments qu'elle y a souscrit, notamment en matière de dépenses militaires.

9
10 Nous voulons relancer le dialogue et la coopération au sein du Benelux.
11 Cette Union de trois Etats, certes parfois différents dans leurs visions,
12 conserve un capital énorme de ~~crédibilité sympathie important~~ au sein
13 de l'Union européenne et d'autres institutions internationales : Une po-
14 sition commune de ces Etats est beaucoup plus écoutée que la position
15 individuelle de chacun d'eux.

16
17 Nous nous voulons universalistes. Le respect de l'État de droit est une
18 condition sine qua non du bon fonctionnement de l'UE et une garantie
19 de son intégrité. La Belgique y sera particulièrement vigilante chez ses
20 partenaires européens ou internationaux. Nous continuerons à exiger
21 que les Etats membres de l'Union respectent les valeurs européennes
22 et la Charte des droits fondamentaux dont l'indépendance de la justice,
23 la liberté de la presse et le respect des minorités. La défense des droits
24 humains, y compris par une politique assumée et revalorisée de coopé-
25 ration au développement, est essentielle dans un contexte international
26 préoccupant. Elle doit se traduire par le respect de la Convention euro-
27 péenne des droits de l'homme et des décisions de la Cour de Stras-
28 bourg en Belgique. Elle doit s'illustrer dans nos prises de position aux
29 Nations Unies. La Belgique, qui a joué un rôle significatif en matière de
30 lutte contre toute forme de discrimination, tiendra un rôle proactif en
31 la matière, dans la perspective de sa candidature au Conseil des droits

- 1 [de l'homme en 2024](#). Elle doit aussi encadrer [une](#) politique assumée et
- 2 [revalorisée de coopération au développement](#).

La régénération de la démocratie

1 Les citoyennes et les citoyens perdent peu à peu confiance dans le
2 monde politique. Il leur paraît au mieux opaque, au pire incapable de
3 répondre aux défis actuels. Pour beaucoup, l'esprit d'État a déserté la
4 classe politique. La colère grandit et se manifeste au bénéfice de
5 formations extrémistes. Les citoyennes et citoyens se sentent pris en
6 otage par les divers niveaux de pouvoir, le délai de formation du
7 gouvernement fédéral, les services publics inefficaces, les échanges
8 politiques agressifs et délétères. Le malaise s'accroît. Ils se demandent
9 à quoi sert de voter et de s'en remettre à des mandataires. Nous
10 voulons rendre le pouvoir aux électeurs en interdisant, par voie légale,
11 les accords pré-électoraux, ou en exigeant leur publication avant le
12 scrutin.

13 Nous croyons fermement que l'action politique est indispensable. Elle
14 est vertueuse quand elle veille à l'intégrité et la justice. Elle seule peut
15 coordonner les comportements et proposer des réponses cohérentes
16 aux enjeux de notre société, comme le climat, la mobilité, le numérique,
17 le vieillissement de la population, l'égalité entre les hommes et les
18 femmes... Mais le mode de gouvernance a peu évolué depuis 50 ans. Il
19 reste essentiellement top-down, masculin et fortement centralisé. Sans
20 intelligence collective, il est condamné à l'inefficacité. Rendre le pouvoir
21 de décision aux équipes de terrain est essentiel. Seul un État utile et
22 efficace peut inspirer la confiance. Il nous faut agir pour réduire le fossé
23 entre élus et citoyens, travailler à la prise de conscience de la
24 responsabilité de l'engagement politique, simplifier les institutions,
25 réduire le nombre d'élus et réformer l'administration.

26 **1. UNE DEMOCRATIE PLUS CITOYENNE**

27
28 Nous pensons que le fossé entre représentants politiques et citoyens
29 est trop important. Nombreux sont celles et ceux qui pensent que leur
30 voix n'est entendue qu'au moment des élections, tous les cinq ou six
31 ans.



1 Entre les échéances, ils ont la sensation de ne pas exister et subissent
2 bon nombre de décisions sur lesquelles ils n'ont pas de prise. Pour
3 mettre fin à cette situation, nous voulons les impliquer davantage dans
4 le quotidien de la vie politique. Il s'agit de mettre sur pied une
5 démocratie délibérative centrée sur la recherche du bien commun et de
6 favoriser la régénération de la démocratie.

7
8 Les citoyennes et citoyens ~~es~~ connaissent mieux que quiconque les
9 difficultés auxquelles ils sont confrontés et sont garants de la diversité
10 des points de vue. Nous proposons d'adjoindre, à chaque assemblée
11 représentative, une assemblée consultative composée de façon
12 paritaire de citoyennes et citoyens tirés au sort. Les citoyens tirés au sort
13 doivent se présenter à l'assemblée représentative sauf justification
14 valable Celle-ci fera des propositions législatives à analyser et, le cas
15 échéant, à voter par le Parlement ~~proposera de nouvelles lois et rendra~~
16 ~~des avis sur celles qui sont débattues au Parlement.~~

18 Des référendums citoyens

19 **Nous voulons permettre la tenue de référendums à la demande d'un**
20 **pourcentage de citoyens pour adopter de nouveaux textes ou**
21 **contester ceux approuvés par le Parlement.**

22 **Chaque référendum sera précédé d'une période d'informations, de**
23 **consultations et de délibérations, comme celle prévue par le système**
24 **suisse des votations. Le référendum aura l'avantage d'être issu de la**
25 **base et de donner lieu à un large débat. La Constitution sera**
26 **modifiée, prévoyant des garde-fous pour respecter chacune des**
27 **Régions, ainsi que les droits fondamentaux des citoyens. Nous ne**
28 **pouvons plus postposer cet outil dans la hantise de la Question**
29 **royale.**

1 ~~Le mandat des citoyennes et citoyens sera limité à un an et la moitié de~~
2 ~~l'assemblée, renouvelée tous les six mois.~~ Le mandat des citoyennes et
3 citoyens sera limité à deux ans et la moitié de l'assemblée renouvelée
4 annuellement. Comme ceux-ci ne représentent pas la population et
5 n'ont pas à se justifier auprès des autres citoyens, la décision restera de
6 la responsabilité des représentants politiques ou reviendra à l'ensemble
7 des citoyens via l'organisation d'un référendum.

8 Nous souhaitons que la participation accrue à la décision politique des
9 citoyens soit la plus paritaire possible et concerne également les
10 personnes en situation de handicap. Celles-ci sont trop souvent
11 oubliées dans les processus décisionnels et peinent à faire entendre
12 leurs voix. Pourtant, leurs avis et expériences sont nécessaires à la
13 décision politique à tous les niveaux de pouvoir. Nous proposons que
14 des Conseils consultatifs soient mis en place dans chaque commune et
15 que leurs recommandations soient prises en compte par les Collèges
16 communaux.

17 Les citoyens aspirent à se reconnaître dans des mandataires qui
18 expriment leurs espoirs, leurs craintes, leurs fiertés, leurs colères... Les
19 élus doivent être de bons gestionnaires, mais aussi d'authentiques
20 représentants. Nous voulons que ceux-ci renouent avec le cœur de
21 l'action politique : écouter, expliquer, proposer, convaincre et décider.

22 Rassembler autour d'un projet commun est la meilleure arme pour
23 lutter contre la violence sociale, la peur, l'émergence de boucs
24 émissaires et la radicalisation identitaire. Nous voulons initier une
25 pédagogie du politique pour que les citoyennes et citoyens se sentent
26 au centre de l'action et non pieds et poings liés à des décisions prises
27 en dehors d'eux. Les médias sont le quatrième pouvoir de la
28 démocratie. Nous garantirons la liberté et l'indépendance des médias.
29 Nous travaillerons main dans la main avec eux pour qu'ils jouent



- 1 pleinement leur rôle : informer les citoyens, déjouer les fake-news, se
- 2 poser en alternative fiable face aux manipulations du réel.

1 L'indépendance des médias sera préservée non seulement à l'égard du
2 monde politique, mais aussi du monde économique. Nous ne voulons
3 pas de médias qui vendent « de l'espace de cerveau disponible aux
4 annonceurs publicitaires » ou qui se cantonnent à divertir le public.
5 Nous avons besoin de partenaires forts posant un regard critique sur
6 l'action et les décisions des mandataires politiques, proposant des
7 informations pertinentes et assurant, à leur niveau, leur fonction de
8 contrôle et de protection démocratique. Un Pacte Démocratie-Média
9 entre l'ensemble des niveaux de pouvoir et l'ensemble des acteurs de
10 la Presse et des médias devrait acter juridiquement la notion de «
11 Service démocratique d'intérêt général » des médias d'information. Ce
12 cadre fixerait des normes de qualité à respecter. En contrepartie, le
13 financement public qui leur serait alloué serait plus important.

14 À nos yeux, la prépondérance des présidents de partis est excessive et
15 tourne au ridicule lors des interminables périodes de formation des
16 gouvernements. Nous voulons que les électeurs puissent peser plus
17 directement sur le choix des coalitions en votant pour plusieurs partis
18 (pratique dite du panachage). Dans l'esprit de la circonscription
19 fédérale, les citoyens auraient aussi une voix supplémentaire pour voter
20 pour des partis d'une autre communauté linguistique. Ce vote
21 compterait pour un quart des votes classiques et serait ajouté aux votes
22 de case de tête en faveur de ce parti. Les représentants politiques
23 seraient ainsi amenés à considérer les préoccupations de l'ensemble
24 des citoyens et non seulement celles de leur communauté linguistique.
25 Enfin, nous proposons d'imposer un délai maximal de six mois pour la
26 formation du fédéral.

1 Les corps intermédiaires — syndicats, associations, mutuelles... — se
2 doivent de rapprocher politiques et citoyens. Ils connaissent le vécu de
3 ceux qu'ils côtoient individuellement tout en étant porteurs d'intérêts
4 collectifs. Nous pensons qu'ils sont des interlocuteurs privilégiés des
5 autorités publiques. Pour qu'ils puissent jouer efficacement leur rôle, il
6 est essentiel qu'ils dépassent leurs enjeux corporatistes et le rapport de
7 force. ~~Lorsque ce n'est pas encore le cas, nous proposons de leur~~
8 ~~donner une personnalité juridique afin~~ Il est également essentiel que
9 leur fonctionnement soit aussi transparent que possible et que chacun
10 assume ses actes. C'est pourquoi nous proposons de leur donner,
11 lorsque ce n'est pas encore le cas, une personnalité juridique. Il est
12 compliqué d'expliquer à un enfant de respecter les biens d'autrui,
13 quand d'un autre côté, on légitime les dégradations dans l'espace
14 public au motif qu'une « saine colère » peut s'exprimer contre telle ou
15 telle réforme. Le respect s'assume de manière responsable à tout
16 instant et par chacun.

18 **Un gouvernement fédéral en six mois** 19 **maximum**

20 **Si un gouvernement fédéral n'est pas formé au bout de six mois,**
21 **l'électeur sera invité à retourner aux urnes pour trancher entre**
22 **différentes coalitions. Concrètement, 30 des 150 sièges de la**
23 **Chambre seroient remis en jeu au sein d'une circonscription**
24 **fédérale selon une logique majoritaire. Les partis prêts à former**
25 **une coalition ensemble se présenteroient sur une même liste.**
26 **Tous les sièges iraient à la liste qui aurait obtenu le plus de voix. Il**
27 **s'agirait de Ces listes de coalition qui devroient comprendre des**
28 **candidats de partis issus des deux grandes communautés**
29 **linguistiques. Les 30 sièges iroient à la liste de coalition qui aura**
30 **obtenu le plus de voix, ce qui devr~~ait~~ permettr~~ae~~ que cette**



1 coalition dispose d'une majorité parlementaire. Ainsi, ce seroient
2 les électeurs pourraient qui départageroient les différentes
3 coalitions et décideroient quels partis formeraient le
4 Gouvernement.

2. LA POLITIQUE, UN ENGAGEMENT

Nous voulons que l'action politique soit un engagement avant d'être une carrière, un service avant d'être un droit. La politique doit s'extraire du simple rapport de force entre groupes défendant des intérêts particuliers. Il s'agit de faire une place à l'intérêt général et au bien commun.

limiter les mandats parlementaires et ministériels

Entrer en politique est un engagement citoyen au service de projets collectifs, non une carrière que l'on embrasse. Il est important que ceux qui s'y consacrent gardent du souffle, de l'authenticité et de l'enthousiasme. Ils ne peuvent pas perdre contact avec la vie civile. À dater des scrutins de 2024, nous proposons que chaque élu ne puisse exercer que trois mandats parlementaires complets. Pour un ministre, la limite serait de deux mandats complets.

1 Les représentants politiques ont un devoir d'exemplarité et d'intégrité.
2 Il est essentiel qu'ils aient le sens des responsabilités et celui de l'État
3 pour inspirer confiance aux citoyennes et citoyens. Les querelles
4 incessantes, la multiplication des petites phrases et la succession des
5 effets d'annonce les discréditent.

6 Nous estimons essentiel que les élus se consacrent pleinement à la
7 mission pour laquelle ils ont été désignés. Nous voulons limiter dans
8 chaque assemblée le cumul entre un mandat parlementaire et un
9 mandat exécutif local à maximum 25% des membres comme
10 actuellement en Wallonie. Maintenir un petit nombre d'élus locaux offre
11 une meilleure prise en compte des réalités de terrain. Ceux-ci ne
12 pourront cependant pas être chefs de groupe ou membres du Bureau
13 du Parlement. Le cumul de ces deux rémunérations sera strictement
14 interdit. Notre mouvement s'appliquera d'initiative cette règle à l'avenir
15 et continuera à plaider pour une modification législative dans les
16 parlements concernés. Il nous paraît également important de limiter le
17 nombre de reconductions d'un élu afin de favoriser le renouvellement
18 des parlements. Les élus (ministres, parlementaires, bourgmestres,
19 échevins) absents pour maladie de plus d'un mois, toucheront une
20 indemnité d'incapacité de travail par la mutuelle comme tous les
21 employés belges.

22 Ils pourront être remplacés par soit, leur suppléant à partir d'un mois
23 d'absence, soit par le premier échevin de leur commune avec, au besoin,
24 une répartition des tâches dans le collège.

25 Nous souhaitons revoir le mode de financement des partis afin d'éviter
26 la mainmise des dominants. Historiquement, ceux-ci s'inscrivaient dans
27 un ancrage social, en lien avec le monde du travail, de la santé ou de
28 l'éducation. Aujourd'hui, ils sont devenus des instruments d'occupation
29 du pouvoir. —En outre, lorsqu'ils ~~sont en place~~ ont déjà une
30 représentation parlementaire, ils disposent de dotations beaucoup plus

1 importantes qui les avantagent au détriment des partis émergents.
2 Nous voulons mettre fin à ces privilèges et travailler à plus d'équité.
3 Nous proposons que tous les partis démocratiques qui se présentent
4 aux élections fédérales et qui sont soutenus par au moins 50 000
5 citoyens disposent d'un financement minimal identique, auquel
6 s'ajoutera un même montant forfaitaire réservé à chaque groupe
7 politique dans les différents parlements.

8 **3. UN ÉTAT PLUS SIMPLE ET PLUS EFFICACE**

9 ~~L'État ne peut se substituer aux initiatives privées qu'elles soient~~
10 ~~marchandes ou associatives. Nous attendons de l'Etat qu'il~~ ~~L'Etat~~
11 promeuve le développement des initiatives privées, qu'elles soient
12 marchandes ou associatives. Son rôle est essentiellement de réguler et
13 de coordonner les comportements, de permettre des choix collectifs. Il
14 faut un nécessaire équilibre entre le dynamisme des marchés, la
15 confiance dans les personnes et l'action de l'État. Aujourd'hui, la
16 réduction du pouvoir des États face à une économie mondialisée
17 engendre un sentiment d'impuissance au sein de la population. Elle ne
18 perçoit plus l'efficacité de l'action publique et perd confiance dans la
19 démocratie.

20 Pour y remédier, nous voulons travailler à l'intégration politique
21 européenne. Nous sommes des européens convaincus et désirons
22 renforcer le fédéralisme européen et les compétences de l'Union en
23 matière de santé, de politique de la défense, des affaires étrangères, de
24 l'énergie, ainsi que sur le plan fiscal et des politiques économiques et
25 sociales. Nous souhaitons et faire de l'Europe/ l'Union européenne une
26 véritable démocratie, au service des citoyens — en transformant
27 transformer la Commission en un authentique gouvernement
28 européen. Celui-ci serait responsable devant un Parlement européen
29 composé de membres élus sur des listes transnationales, avec un droit
30 d'initiative législative propre. La Présidente ou le Président de l'Union



1 européenne serait directement élu(e) par l'ensemble des Européens.
2 Ainsi l'Europe se doterait d'un visage qui l'incarne pleinement aux yeux
3 des citoyens et des principaux leaders de la planète.

4 Au niveau national, une simplification du fonctionnement de nos
5 institutions est indispensable. L'éclatement des compétences et
6 l'absence de [hiérarchisation-hiérarchie](#) entre les normes des différents
7 niveaux de pouvoir font obstacle à une action politique cohérente.
8 Nous voulons assurer une meilleure coordination dont l'État fédéral
9 serait le garant. Le Sénat, dont nous ne percevons plus l'utilité dans son
10 fonctionnement actuel, pourrait jouer un rôle central à cet égard car
11 composé d'élus des différentes entités du pays. Il pourrait notamment
12 exercer une mission de contrôle des comités de concertations – les
13 désormais fameux « Codeco » - et poser des questions aux ministres
14 qui y participent. À défaut d'un renforcement de son rôle, il devrait être
15 purement et simplement supprimé.

16 Dans le même esprit, nous souhaitons simplifier les institutions
17 bruxelloises et faire exercer les compétences provinciales par une
18 conférence d'élus locaux. [En Wallonie, l'](#)institution politique
19 provinciale sera donc supprimée et l'institution administrative revue
20 pour ne conserver que les compétences les plus pertinentes, le solde
21 étant transféré aux communes ou à la Région. L'enjeu n'est pas
22 d'impacter le personnel mais de simplifier notre lasagne institutionnelle.

23 Du côté francophone, [il est indispensable d'entamer une réflexion sur](#)
24 [les institutions qui sont les nôtres et par exemple il faudra de](#) suivre
25 l'exemple flamand et rapprocher les Régions et la Communauté.
26 Chaque gouvernement fédéré devrait se limiter à 5 ministres. Celui de
27 la Communauté française pourrait en comporter deux de chaque région
28 et être présidé par le Ministre-président wallon pendant une moitié de
29 la législature et par le Ministre-président bruxellois durant l'autre. Cela
30 réduira largement le nombre de ministres. Afin de reconnaître le fait



1 régional et s'assurer que Wallons comme Bruxellois se sentent
2 représentés dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Gouvernement
3 bénéficierait d'une majorité tant parmi les députés wallons que parmi
4 les bruxellois. Enfin, le transfert de compétences communautaires vers
5 les Régions doit être envisagé pour peu que la Flandre fasse de même.
6 A défaut, il ne s'agit pas d'une réelle régionalisation. La simplification
7 des institutions bruxelloises devrait d'ailleurs inciter à ce que la
8 Fédération Wallonie-Bruxelles exerce à nouveau les compétences
9 qu'elle avait transférées à la Région wallonne et à la Cocof si celles-ci
10 ne peuvent être transférées directement à la Région bruxelloise.

1 La réduction du nombre de ministres s’accompagnera d’une diminution
2 de la taille des cabinets ministériels. Les ministres s’appuieront
3 davantage sur l’administration dont le rôle sera valorisé et les ,avec des
4 procédures simplifiées, rendues plus transparentes et plus efficaces. La
5 réduction des cabinets s’alliera à une réforme conséquente de
6 l’administration pour lui donner les moyens d’attirer des talents et,
7 mieux, de rivaliser avec le secteur privé. Enfin, nous souhaitons que les
8 gouvernements des différents niveaux de pouvoir soient constitués de
9 manière paritaire.

11 **L’État fédéral, chef d’orchestre** 12 **d’un pays simplifié**

13 **Des refédéralisations de compétences sont souhaitables pour une**
14 **plus grande efficacité de l’action publique, notamment dans le**
15 **domaine de la santé et du climat** et ce, via l’adoption d’un certain
16 nombre de lois spéciales. Pour les compétences imposant une
17 **coordination entre les entités fédérées, l’État fédéral pourra fixer**
18 **dans les lois spéciales des objectifs contraignants (en matière de**
19 **taux d’emploi, de réduction de CO2...) et des normes (budgétaires,**
20 **sociales, fiscales...) à respecter par les Régions et les**
21 **Communautés, tandis que celles-ci choisiront la manière de les**
22 **atteindre. Si les entités fédérées n’atteignent pas ces objectifs,**
23 **l’État fédéral pourra se substituer à elles et prendre des décisions à**
24 **leur place. Le Fédéral serait ainsi le garant du respect de nos**
25 **obligations internationales et de la loyauté fédérale. Le Sénat,**
26 **constitué d’élus des entités fédérées, à défaut de disparaître, s’il est**
27 **constitué d’élus des entités fédérale et fédérées, pourrait être**
28 **chargé de définir ces objectifs.**



1 Travailler dans l'administration devrait pouvoir être considéré comme
2 prestigieux au vu de la noble cause publique poursuivie.

3
4 Enfin, l'État doit démontrer qu'il peut apporter une réponse aux grandes
5 mutations de nos sociétés : le réchauffement-dérèglement climatique,
6 la numérisation de l'économie et des relations sociales, le vieillissement
7 de la population... Ces défis ne se relèvent ni ne se pensent en une
8 législature. Nous souhaitons sortir la gouvernance du cycle électoral et
9 des changements de majorités afin de l'inscrire dans des rythmes plus
10 longs en développant des plans d'action sur dix ans. Afin de favoriser
11 un consensus social fort et des politiques cohérentes à long terme, ces
12 plans seraient élaborés à quatre voix, celles des politiques, des experts,
13 des corps intermédiaires et des acteurs de terrain, et fixeraient des
14 objectifs précis qui seraient atteints au terme des dix années. Au terme
15 de cette large concertation, il reviendra aux instances politiques de
16 prendre les décisions finales en tenant compte des avis recueillis et
17 consensus atteints.

18
19 Ces réformes de moyen terme doivent être combinées avec des actions
20 concrètes permettant d'obtenir rapidement des résultats tangibles. Les
21 citoyens doivent percevoir l'impact du politique sur leur vie
22 quotidienne.

1 C'est davantage le cas au niveau communal en raison de la plus grande
2 proximité avec les citoyens. Pour restaurer la confiance des citoyens
3 dans l'efficacité de l'action politique, nous voulons que chaque niveau
4 de pouvoir identifie un domaine majeur à large impact sociétal dans
5 lequel il peut apporter une solution concrète en quelques années.

6 **4. UNE ADMINISTRATION REFORMEE**

7 Nous voulons qu'à l'exception des fonctions d'autorité, les
8 engagements administratifs prennent la forme de contrats à durée
9 indéterminée, sans porter atteinte aux droits déjà acquis en matière de
10 pension. ~~toucher aux avantages liés à la pension.~~ Cela permettra
11 d'attirer des personnes qui n'ont pas vocation à y faire l'ensemble de
12 leur carrière et disposent d'une expertise acquise dans d'autres
13 secteurs. En outre, l'engagement à durée indéterminée est plus
14 stimulant que le régime statutaire. Le statut « mammouth » de la
15 fonction publique contrarie aujourd'hui davantage les travailleurs
16 méritants et motivés qu'il ne les aide. Les grades de promotion devront
17 être accessibles à l'avenir aux contractuels. La question de l'emploi
18 statutaire n'est qu'un aspect de la nécessaire réforme de la fonction
19 publique. Il est impératif de responsabiliser davantage les fonctions
20 administratives dirigeantes avec des objectifs clairs, de mettre en œuvre
21 une politique de ressources humaines plus dynamique.

1 Nous souhaitons que les engagements au sein de la fonction publique
2 soient [davantage](#) dépolitisés. Nous voulons changer notre articulation
3 entre les ministres et leur administration, limitant ainsi les cabinets et
4 réhabilitant le rôle de l'administration. Lors de son entrée en fonction,
5 le gouvernement conservera uniquement la possibilité de désigner les
6 numéros 1 des administrations par un mandat correspondant à la durée
7 d'une législature, à l'instar de ce qui se pratique dans le monde anglo-
8 saxon. Ainsi, le gouvernement sera assuré d'un relais direct et loyal pour
9 la mise en œuvre de sa politique sans crainte d'obstruction. Le curseur
10 de la confiance et de la compétence retournera à l'administration qui,
11 en corollaire, assumera aussi, au besoin, son action devant les
12 parlements.

13 Nous voulons accélérer le développement du numérique pour
14 moderniser les administrations afin qu'elles soient efficaces et
15 accessibles. Nous accorderons, au vu du retard judiciaire, une priorité à
16 la transition numérique de la justice. L'ensemble des procédures,
17 judiciaires comme administratives, sera [disponible-accessible](#) en ligne.

18 L'impunité qui existe aujourd'hui sur les réseaux sociaux n'est plus
19 tolérable. Ce qui est condamnable dans la « vraie vie » (propos
20 homophobes, sexistes ou racistes, injures, diffamations, menaces...) doit
21 l'être aussi dans le monde virtuel. Une [juridiction chambre](#) spécifique
22 sera créée pour poursuivre tous les actes délictueux commis en ligne
23 comme le harcèlement, les menaces ou la diffusion de photos et vidéos
24 privées. Tous ces « crimes » seront correctionnalisés et ne relèveront
25 plus du délit de presse et de la Cour d'assises. [En cas de violation de la
26 loi, une traçabilité de l'identité de l'auteur devrait pouvoir être établi par
27 le parquet.](#)

1 Le recours au numérique au sein de l'administration doit
2 s'accompagner d'une politique de transparence envers les citoyens.
3 Lorsqu'un acte administratif individuel est posé – un contrôle fiscal par
4 exemple – suite à l'application d'un algorithme, l'administration doit
5 être en mesure d'expliquer aux citoyens le fonctionnement de cet
6 algorithme et la motivation de la décision prise à leur égard. La
7 numérisation ne peut transformer les décisions administratives en boîte
8 noire sous peine de créer un sentiment d'arbitraire.

9 L'accès aux portails publics sera simplifié tant pour les employés que
10 pour les indépendants. Nous veillerons cependant à ce que tout service
11 public reste accessible à ceux qui ne maîtrisent pas le numérique. Nous
12 nous battons pour que les documents administratifs puissent être
13 obtenus dans la langue nationale du choix de l'utilisateur sur l'ensemble
14 du territoire.

15

16 **Une loi abrogée pour chaque loi votée**

17 **Nous proposons de supprimer les lois inutiles en vérifiant la**
18 **pertinence de toutes les lois datant de plus de 50 années et en**
19 **imposant que, pour toute proposition ou projet de loi, l'abrogation**
20 **d'une loi existante soit suggérée.**

1 La simplification administrative et la lutte contre la bureaucratie
2 commencent par une rationalisation du nombre de lois et de
3 règlements. Certaines mesures adoptées jadis sont totalement
4 obsolètes mais subsistent encore dans notre arsenal législatif. Les
5 citoyennes et citoyens ne savent parfois plus où donner de la tête. Si
6 nul n'est censé ignorer la loi, il faut que celle-ci soit pertinente. Nous
7 proposons d'œuvrer à un substantiel dégraissage de notre système
8 juridique.

La régénération du pacte social

1 La régénération de la société implique un nouveau pacte social, un
2 nouveau consensus sur le projet autour duquel faire société. La
3 Belgique de l'après-guerre s'est construite sur un contrat entre patrons
4 et travailleurs axé sur la croissance économique : il a permis aux uns de
5 dégager des bénéfices et aux autres d'augmenter leur pouvoir d'achat
6 et leur confort de vie. Historiquement, dans un contexte de plein
7 emploi, la sécurité sociale consistait en une assurance à laquelle
8 contribuaient travailleurs et employeurs. Elle protégeait chaque
9 travailleur des pertes de revenus liées au chômage, lui assurait l'accès
10 aux soins de santé et à la pension.

11 Aujourd'hui, ce modèle ne fonctionne plus. La sécurité sociale est
12 structurellement en déséquilibre. La hauteur des cotisations sociales
13 nuit à la compétitivité des entreprises et à la création d'emplois. Une
14 partie de la population a le sentiment de contribuer sans cesse
15 davantage. La classe moyenne se sent pressée comme un citron,
16 toujours bonne à payer et rarement à être aidée. Une autre dépend
17 d'allocations sociales qui lui permettent à peine de survivre et se
18 retrouve enfermée dans la dépendance dès lors que l'obtention d'un
19 travail faiblement rémunéré réduit ses revenus en raison des frais de
20 garde et de déplacement ainsi que de la perte de ses allocations. Ces
21 situations attisent les tensions sociales et le populisme.

22 Nous aspirons à une société où chacune et chacun a les moyens de
23 réaliser ses projets, où celles et ceux qui prennent des initiatives sont
24 soutenus. Nous avons besoin d'un nouveau pacte social. Nous voulons
25 qu'il favorise la participation et la responsabilité citoyenne, apporte le
26 soutien et l'accompagnement nécessaires à l'inclusion de toutes et tous
27 dans la société.

1 À travers ce nouveau pacte social, nous passerons d'une société de
2 consommation à une société de participation. Celle-ci est à la fois un
3 droit et une responsabilité.

4 **1. UN SOCLE DE DROITS SOCIAUX**

5 La participation en tant que droit implique une société inclusive,
6 rejetant toute forme de discrimination. Elle affirme la dignité
7 irréductible de chaque être humain et lui garantit les ressources
8 nécessaires au développement de sa créativité et de sa réalisation. Cette
9 société de participation s'appuiera par conséquent sur un socle de
10 droits assurant à toutes et tous la satisfaction des besoins de base pour
11 qu'elles et ils soient préservés de la pauvreté. Quels que soient les aléas
12 de la vie, chaque membre de la société sera assuré de disposer des
13 ressources suffisantes pour se nourrir et s'abriter.

14

15 **La fin des droits d'enregistrement** 16 **sur la première habitation.**

17 **Nous remplacerons les droits d'enregistrements sur la première**
18 **habitation par une taxe annuelle basée sur la valeur du bien bien**
19 **dont le total ne pourra jamais dépasser le montant des droits**
20 **d'enregistrement.**

21 **Cela évitera le débours d'une somme conséquente lors de l'achat.**
22 **Nous généraliserons la portabilité des droits d'enregistrement,**
23 **pour stimuler la mobilité résidentielle. Les droits payés lors d'un**
24 **achat seront déduits des droits lors de l'achat d'un nouveau bien**
25 **acquis par la revente du précédent.**

1 En Belgique, près de 16% de la population connaît un risque de pauvreté
2 matérielle. Nous souhaitons augmenter le niveau des allocations
3 familiales, revaloriser le Revenu d'Intégration Sociale et le montant des
4 allocations des personnes handicapées pour mettre fin à cette grande
5 précarité. Les pensions légales doivent également assurer un niveau de
6 vie décent : un montant minimal de 1 500 euros net sera garanti
7 indépendamment des parcours professionnels antérieurs. Dans un
8 premier temps, nous voulons accorder la priorité aux pensionnés les
9 plus fragiles, notamment aux femmes dont la pension moyenne est
10 largement inférieure à celle des hommes en raison de l'absence de
11 reconnaissance de leur investissement dans la gestion familiale. La
12 pauvreté infantile en particulier est inacceptable : un État social digne
13 doit se donner comme ambition que plus un seul enfant ne vive sous le
14 seuil de pauvreté d'ici dix ans. Comme les enfants au sein des familles
15 monoparentales sont particulièrement à risque, nous voulons renforcer
16 les aides spécifiques à leur égard. Des moyens structurels
17 supplémentaires seront octroyés aux CPAS, tant en termes humains que
18 financiers. Nous souhaitons aussi accentuer le recouvrement des
19 pensions alimentaires.

20 Trouver sa place dans la société commence par bénéficier d'un lieu à
21 soi. Nous souhaitons augmenter le nombre de logements sociaux et à
22 loyer modéré publics et encourager les propriétaires privés à mettre
23 leurs biens en location, via une Agence Immobilière Sociale ou une
24 société de logement public. Nous voulons qu'une partie des logements
25 construits dans le cadre d'une promotion immobilière soient
26 obligatoirement affectés aux logements publics. L'offre des centres
27 d'accueil pour les sans-abris sera également développée car bénéficier
28 d'un toit est la première étape de la réinsertion sociale. Le droit au
29 logement implique pour les pouvoirs publics l'obligation de généraliser
30 les mises en logement des sans-abris à travers notamment les initiatives
31 *Housing First.*

1 Nous souhaitons que la personne en situation de handicap puisse, elle
2 aussi, avoir le choix de son lieu de vie et d'épanouissement. Cela
3 nécessite une offre d'hébergements suffisante et variée. Il faut dès lors
4 renforcer le nombre de places disponibles dans tous les types de
5 structures et pour tous les degrés d'autonomie : des petites structures
6 de type habitats inclusifs solidaires pour les personnes visant une
7 autonomie croissante à des structures adaptées et supervisées pour les
8 personnes en situation de grande dépendance, sans oublier une
9 attention particulière au développement de structures permettant
10 l'accueil de personnes en situation de handicap vieillissantes.

11 Nous voulons ouvrir largement l'accès à la propriété pour qu'il ne soit
12 pas réservé aux personnes aisées. Pour les jeunes qui souhaitent
13 s'installer, devenir propriétaire de leur premier bien devient de plus en
14 plus compliqué, en raison de la hausse des coûts de l'immobilier et des
15 exigences accrues des banques en termes de fonds propres. Nous
16 voulons les soutenir via la suppression des droits d'enregistrement sur
17 la première habitation et l'exonération des 100 000 premiers euros
18 gagnés au travail.

19 L'accès au logement des familles monoparentales doit également être
20 encouragé. Elles sont trop souvent discriminées par les propriétaires
21 privés. Nous souhaitons que des mesures d'aides à l'achat ou à la
22 location soient créées à leur intention. Nous voulons également faciliter
23 la location en commun d'un logement par plusieurs familles
24 monoparentales.

1 L'accès à l'eau et à l'électricité sont des déterminants d'une vie digne.
2 Nous voulons l'inscrire dans la Constitution et permettre à chaque
3 personne d'accéder à un quota de base à prix nul ou très faible. La mise
4 en place d'une tarification progressive avec une première tranche
5 gratuite permettrait que ~~Le~~ coût de cette mesure sera soit pris en
6 charge par les ~~très~~ gros consommateurs pour encourager une plus
7 grande sobriété énergétique, sans mettre à mal leur compétitivité.

8 Nous considérons que l'accès au numérique est un droit fondamental.
9 À ce titre, nous garantirons à toutes et tous l'achat d'un équipement de
10 base à prix modeste et la mise à disposition d'une connexion internet
11 de qualité. Nous voulons mettre fin aux zones blanches dans les régions
12 rurales où se connecter est une gageure. L'accès au numérique est aussi
13 une question de formation. Il implique que chacune et chacun soit
14 formé à son utilisation comme aux comportements à adopter pour
15 réduire les risques de harcèlement, d'addiction ou de vol de données.

16 La santé est une quête commune et une responsabilité que nous avons
17 les uns envers les autres. Outre les droits à l'éducation et à la culture,
18 une société décente doit également offrir des soins de qualité à
19 l'ensemble de sa population.
20

21 **100 000 euros exonérés d'impôt.**

22 **Afin de permettre à tout jeune de se lancer dans la vie et lui faciliter**
23 **la réalisation de ses premiers projets — comme l'acquisition d'un**
24 **logement — nous voulons que les cent mille premiers euros gagnés**
25 **par le travail par le travail soient exonérés d'impôt.**

1 La santé est un bien précieux, mais, à un moment donné, chacune et
2 chacun de nous sera concerné par la perte d'autonomie ou la maladie.

3 Disposer d'un travail est-devrait être une garantie pour l'inclusion,
4 contre la pauvreté et la perte de lien social. L'État se doit d'assurer
5 l'autonomie des citoyennes et citoyens inactifs et de ne pas les enfermer
6 dans une situation de dépendance. L'assistanat ne pourrait être une
7 perspective, la solidarité doublée de la responsabilisation, oui. A ce titre,
8 le fait que la Belgique soit l'un des très rares pays dans le monde à
9 accorder des allocations de chômage de manière illimitée dans le temps
10 est de moins en moins perçu comme légitime par les travailleurs. Cela
11 incite certaines personnes, minoritaires certes, à produire peu d'efforts
12 pour quitter leur statut d'allocataire social. Cela ébranle la solidarité des
13 travailleuses et des travailleurs qui jugent ce mécanisme obsolète au
14 regard de leurs lourdes contributions à l'impôt. De plus, de nombreux
15 allocataires finissent, avec le temps, par être exclus du monde du travail
16 et sombrer dans la précarité, le décrochage social n'étant pas toujours
17 très loin. Nous revendiquons la reconnaissance d'un authentique droit
18 à l'emploi et voulons assurer son accès pour toute personne désireuse
19 de travailler et disposée à acquérir les compétences nécessaires. Plutôt
20 qu'une allocation de chômage, le demandeur d'emploi est en droit de
21 réclamer un travail. Des allocations illimitées dans le temps représentent
22 aussi une démission des pouvoirs publics et leur incapacité à assurer
23 une création suffisante d'emplois. Les besoins de la société sont
24 suffisamment importants pour qu'ils puissent proposer, en partenariat
25 avec les entreprises et le monde associatif, un emploi décent au bout
26 de deux années de chômage et mettre fin au versement de l'allocation
27 de remplacement. Un CDI au chômage Rester de nombreuses années au
28 chômage n'est pas une perspective socialement acceptable, tant pour
29 celui qui en bénéficie que pour les travailleurs qui y contribuent. La
30 cohésion sociale serait ébranlée si, considérant des abus, la légitimité
31 de la solidarité était finalement remise en cause par certains.

1 Le principe du droit à l'emploi doit également nous inciter à favoriser le
2 travail des personnes en situation de handicap. Actuellement seules
3 36% d'entre elles travaillent, alors que la moyenne européenne est de
4 50%. De nombreuses administrations publiques n'atteignent pas le
5 quota obligatoire de 2,5%. Il est inutile de les sanctionner. Il importe
6 plutôt de les soutenir par le financement de formations et d'actions de
7 sensibilisation dans les départements Ressources Humaines des
8 administrations publiques. Nous voulons également encourager
9 fiscalement l'engagement de travailleurs en situation de handicap dans
10 le secteur privé.

Un travail plutôt qu'une allocation : **Droit à l'emploi et limitation des allocations** **de chômage dans le temps**

Nous proposons d'instaurer un droit à l'emploi et de limiter les allocations de chômage à une période de 2 ans consécutifs pour éviter de faire tomber dans la dépendance les chercheuses et chercheurs d'emploi. Au terme de cette période, toute chercheuse ou chercheur d'emploi bénéficierait d'un droit à l'emploi : un travail d'utilité publique dans le secteur public ou associatif lui serait automatiquement proposé en tenant compte de son profil. Cet emploi serait rémunéré au salaire minimum du secteur. Une entreprise privée pourrait également engager une chômeuse ou un chômeur en fin de droits et recevrait alors un subside à l'emploi équivalent au montant de l'allocation de chômage, puis dégressif mensuellement sur une période de 24 mois. Le demandeur d'emploi aurait également la possibilité de demander de convertir pendant un an son allocation de chômage en une aide de lancement s'il propose un projet entrepreneurial qui aura été jugé viable par une banque.

Une fois dans sa carrière, chaque personne pourrait bénéficier d'allocations de chômage pendant trois années supplémentaires, pour un total de 5 ans, afin de reprendre des études ou une formation pour étoffer ses compétences ou se réorienter.

1 Nous souhaitons que le cœur de ces droits — l'accès à un logement,
2 aux soins de base et au travail — puisse être étendu à toute personne
3 se trouvant sur le territoire, dotée de papiers ou non. L'enjeu n'est pas
4 que « des étrangers prennent la place des Belges », comme on l'entend
5 parfois. Il nous faut assumer une politique généreuse et lucide, qui tend
6 la main vers les plus fragiles tout en reconnaissant leur apport humain
7 d'une part, et pour la dynamique économique et le régime de pension
8 de notre pays d'autre part. L'intégration de travailleurs migrants, parfois
9 fortement qualifiés, permettra de juguler les secteurs en pénurie et le
10 vieillissement de la population. Elle représentera une plus-value
11 importante pour l'ensemble de la société. Ces travailleurs pourront en
12 outre s'insérer durablement dans leur pays d'accueil. Le travail non
13 déclaré, outre qu'il n'assure pas la sécurité juridique de l'employeur et
14 du travailleur sans-papier, crée une concurrence déloyale pour les
15 autres travailleurs et PME. L'exercice d'un emploi sera un facteur
16 déterminant dans l'obtention d'un titre de séjour, entraînant
17 l'automaticité de celui-ci plutôt qu'un décalage improductif entre le
18 droit de séjour et le permis de travail, ces deux éléments relevant de
19 niveaux de pouvoir distincts.

1 Vivre dans l’imaginaire d’une Europe aux frontières fermées est un
2 leurre. C’est aussi un repli identitaire peu souhaitable. Accueillir chacun
3 est tout aussi illusoire. Nous nous assurerons du respect strict des
4 normes prescrites dans le droit international, en particulier la
5 Convention de Genève. Les procédures de régularisation seront revues
6 pour être davantage objectivées, humaines et transparentes. ~~Il s’agira~~
7 ~~d’opérer des régularisations au cas par cas, sur base d’une analyse~~
8 ~~qualitative des dossiers, et non de régularisations massives. Il ne s’agira~~
9 ~~de pas de réaliser des régularisations massives, mais de régulariser au cas~~
10 ~~par cas les personnes sans-papiers à travers un mécanisme et des~~
11 ~~critères précis et permanents à définir avec le milieu associatif. La~~
12 ~~possibilité d’exercer un emploi sera un critère permanent dans~~
13 ~~l’obtention d’un titre de séjour.~~ Nous nous emploierons à mettre fin à
14 la stratégie de pourrissement actuelle. Notre humanité doit aussi
15 s’incarner sur ce type de politique. Nous refusons que des enfants
16 puissent être détenus dans des centres fermés. Cette interdiction doit
17 être inscrite dans la loi. Nous dénonçons toute tentative de
18 criminalisation de la solidarité par la mise en œuvre de visites
19 domiciliaires telles qu’elles ont été envisagées antérieurement.

20 Les femmes se voient trop souvent attribuer le statut de cohabitant qui
21 entraîne une réduction de leurs allocations. Cette situation pénalise
22 également les familles qui accueillent sous leur toit une personne en
23 situation de handicap ou de dépendance. Le rejet des discriminations
24 — la recherche d’une égalité homme-femme en particulier — invite à
25 individualiser les droits sociaux. Ce sera l’un de nos combats. Le droit
26 social ne peut peser sur les choix de vie des citoyennes et citoyens, ni
27 les inciter pour des raisons financières à vivre dans la solitude. Les
28 aidants-proches devront bénéficier d’un véritable statut renforcé. Les
29 confinements ont mis en lumière le rôle-clé et combien éprouvant des
30 aidants.

1 Une reconnaissance plus juste et un soutien renforcé de ceux qui
2 accompagnent au minimum 15% de la population est incontournable.

3 Une fois le socle social reconnu à toutes les citoyennes et citoyens, nous
4 considérons qu'il n'y a plus de raison de différencier les statuts socio-
5 professionnels. Nous voulons que les indépendants bénéficient de
6 l'accès au chômage, ~~des mêmes droits aux congés parentaux que les~~
7 ~~autres travailleurs~~ et d'une indemnité d'incapacité dès le premier jour
8 de maladie au même titre que les employés. Les règles en matière de
9 contributions sociales et de pensions seront harmonisées. Le recours
10 aux contractuels dans la fonction publique contribuera à l'abandon des
11 spécificités du statut de fonctionnaire, comme la nomination, par
12 exemple. Nous mettrons sur pied un statut unique, favorisant la
13 mobilité professionnelle et une plus grande équité entre les travailleurs.

1 Le nombre des bénéficiaires de l'assurance-maladie explose. Il excède
2 désormais celui des bénéficiaires du chômage. Il est urgent que l'État
3 perçoive le symptôme, derrière ces chiffres, d'un malaise profond et
4 largement partagé au sein du monde du travail. Des politiques
5 nouvelles doivent être définies avec les partenaires sociaux. A défaut,
6 tout le monde perd : les employeurs, les travailleurs impactés et
7 l'autorité publique.

8 **2. UNE SECURITE SOCIALE ASSURANCIELLE**

9 La dimension assurancielle de la sécurité sociale sera renforcée. Sa
10 vocation est de protéger les individus des risques sociaux, comme la
11 maladie ou le licenciement, en en réduisant l'impact sur leurs conditions
12 de vie. Ces prestations sociales complémentaires seront
13 proportionnelles à la perte, salariale notamment, et aux cotisations
14 versées. Nous voulons, comme évoqué précédemment, que les
15 allocations de chômage soient limitées à une période de deux ans, mais
16 que leur montant initial soit supérieur à ce qui se pratique actuellement
17 pour mieux protéger les travailleuses et les travailleurs des
18 conséquences d'une perte d'emploi temporaire. Elles deviendraient
19 dégressives au terme de la première année.

1 Pour plus de clarté, nous souhaitons les rebaptiser « indemnités de
2 transition pour perte d'emploi » et les distinguer des indemnités de
3 survie correspondant à l'aide sociale actuelle (CPAS), qui sera
4 intégralement à charge du Fédéral plutôt que des communes pour
5 partie.

6 L'un des objectifs du chômage est de pouvoir se réorienter en fonction
7 de l'évolution de ses aspirations ou des besoins de son secteur
8 d'activité. Nous proposons que les indemnités de transition pour perte
9 d'emploi puissent être prolongées une fois sur la carrière, pendant trois
10 années supplémentaires, pour reprendre des études ou une formation.
11 Il est également déterminant que dès les premiers mois de chômage,
12 une formation de qualité soit offerte aux demandeurs d'emploi.

13 Nous voulons renforcer l'activation des politiques sociales en termes
14 d'accompagnement et de formation. Une connaissance précise du
15 marché du travail et une collaboration constante avec les employeurs
16 sont essentielles. Ainsi les formations proposées seront en adéquation
17 avec les besoins des entreprises et les demandeurs d'emploi convaincus
18 qu'elles leur sont utiles, ce qui est encore insuffisamment le cas
19 aujourd'hui.

20 Nous pensons que les travailleurs doivent bénéficier d'un revenu de
21 remplacement quand ils donnent leur démission. Ce droit au rebond
22 professionnel permettra à celui qui ne voit plus de sens dans son travail
23 de se réorienter professionnellement, sans perdre le bénéfice de ses
24 indemnités. Il pourra être exercé au maximum deux fois sur une carrière
25 professionnelle et sera juridiquement balisé pour protéger à la fois le
26 salarié - qui devra ~~il~~ respecter les règles de préavis - et l'employeur. Ne
27 craignant plus de perdre son droit au chômage, il sera plus aisé pour le
28 travailleur de se trouver une autre fonction épanouissante.



1 En outre, cela diminuera les risques de burn-out et de mise en maladie
2 pour des motifs fallacieux. Cela protégera les artisans et indépendants,
3 patrons de TPE ou PME, qui ne peuvent se payer le luxe de perdre un
4 travailleur et de le remplacer à coût additionnel, avec un horizon
5 incertain et le risque que son activité s'en trouve affectée.

6 Nous souhaitons que des crédits-formations soient accordés chaque
7 année aux travailleurs. Ils consisteront non seulement en un droit à une
8 formation d'un certain nombre d'heures par an durant les heures de
9 travail sans perte de salaire, mais aussi en un soutien financier à
10 l'inscription pour des formations agréées par les Régions ou la
11 Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces crédits seront cumulables sur 10 ans.
12 Ainsi le travailleur pourra, s'il le souhaite, concentrer ses crédits pour
13 une formation de plus grande ampleur tous les dix ans. Ceux-ci lui
14 permettront de renforcer son expertise ou de se réorienter. Cette
15 mesure soutiendra également les travailleurs forcés de se réorienter
16 face à la transformation de l'économie et la robotisation accrue. Elle les
17 accompagnera dans la transition vers de nouveaux métiers.

1 **3. PARTICIPER EN TRAVAILLANT**

2 La participation n'est pas seulement un droit, elle est aussi une
3 responsabilité. Si le pacte de participation que nous proposons offre
4 une place à chacune et à chacun, il leur demande en retour une
5 participation au bien-être commun. Cette responsabilité sociale
6 s'assume d'abord par le travail. Grâce à lui, les citoyens acquièrent les
7 ressources d'une vie décente, prennent part à la société, développent
8 des relations sociales et voient leur apport reconnu. La régénération de
9 la prospérité passe par un développement économique axé sur une
10 croissance de la qualité des biens et des services et la création d'emplois
11 porteurs de sens.

12 La reconnaissance d'un droit au travail s'accompagnera de la
13 suppression des discriminations à l'emploi, liées au genre, à la culture
14 ou au handicap. Nous proposons de sanctionner financièrement les
15 entreprises qui auraient des attitudes discriminatoires.

16 L'égalité complète entre les hommes et les femmes sur le marché du
17 travail, notamment [en matière d'accès et](#) sur le plan salarial, sera notre
18 priorité. A cette fin, nous voulons inverser la charge de la preuve de la
19 discrimination.

1 L'employeur devra prouver que les différences [salariales et de](#)
2 [traitement](#) sont justifiées par d'autres critères sous peine d'amendes.
3 L'adoption de plans d'actions pour l'égalité salariale et l'égalité des
4 chances sera stimulée par des appels à projets, des chartes, des labels
5 et des classements. L'accès des femmes au financement de projets
6 d'entrepreneuriat sera facilité. Actuellement, les femmes ont 30% de
7 chances de moins d'être financées par les investisseurs. C'est
8 inacceptable. Comme mesurer c'est savoir, nous voulons disposer de
9 statistiques intégrant la dimension « genre » afin d'avoir une
10 connaissance précise des inégalités entre hommes et femmes.

12 **Supprimons les cotisations sociales sur le** 13 **travail**

14 **Nous proposons de supprimer les cotisations sociales sur le travail**
15 **et de les remplacer par une « Contribution Santé Environnement »**
16 **(CSE) qui correspondra à un pourcentage de l'ensemble des**
17 **revenus — salaires, dividendes, loyers, revenus de remplacement...**
18 **— des particuliers et des sociétés. La sécurité sociale sera ainsi**
19 **financée par tous en fonction de ses capacités. La CSE serait perçue**
20 **sur une base large à un taux modéré. La gestion se ferait sur un**
21 **modèle participatif, associant les acteurs concernés.**

1 L'augmentation de l'offre des structures d'accueil de la petite enfance
2 [couvrant l'ensemble des besoins](#), l'amélioration du statut de celles qui
3 les animent et le doublement de la déductibilité des frais de garde sont
4 essentiels pour permettre aux parents, et en particulier aux jeunes
5 mères de poursuivre pleinement leur carrière professionnelle. Nous
6 souhaitons instaurer un droit de l'enfant à une place dans une crèche
7 comme il existe aujourd'hui un droit à l'école. Une attention accrue aux
8 familles monoparentales s'impose. Nous proposons aussi que les
9 avantages des familles nombreuses bénéficient à l'avenir aux ménages
10 dès 2 enfants au lieu de 3, y compris pour les familles recomposées.

11 Si nous voulons favoriser la participation par le travail, il est absurde
12 qu'il soit si largement taxé. Nous plaillons pour un rééquilibrage de la
13 fiscalité. Nous proposons de réduire la taxation sur le travail,
14 d'augmenter celle sur la spéculation et la pollution et de renforcer la
15 lutte contre la fraude fiscale et la criminalité financière. Nous voulons
16 revoir le financement de la sécurité sociale selon la même logique.
17 Actuellement, celle-ci est menacée par la hausse des dépenses de
18 pensions et de soins de santé — 75% de son budget — et est
19 uniquement alimentée par les travailleurs qui doutent de bénéficier à
20 l'avenir de droits similaires à ceux de leurs aînés. Nous refusons qu'un
21 clivage générationnel fragilise la cohésion sociale. En outre, les
22 personnes actives sur le marché du travail représentent moins de la
23 moitié de la population. Nous ne pouvons leur demander de travailler,
24 d'élever leurs enfants, de prendre soin de leurs parents ou de leurs
25 grands-parents et de supporter seules le coût de notre solidarité en les
26 condamnant à l'épuisement.

27 Nous proposons de remplacer le système actuel des cotisations sociales
28 sur le travail et d'élargir les sources de financement de la sécurité sociale
29 afin que l'ensemble des entreprises, intensives ou non en travail, et
30 l'ensemble des revenus, issus du travail ou non, contribuent



1 équitablement au financement de la sécurité sociale. Cela instaurera
2 plus d'équité entre les entreprises.

3 En outre, la numérisation et la généralisation de l'Intelligence Artificielle
4 génèrent des profits considérables, mais également des pertes
5 d'emplois massives. Tenter de dresser un mur contre ce tsunami
6 numérique est insensé et non souhaitable. Nous voulons que ces profits
7 financent la création d'emplois dans d'autres secteurs, notamment ceux
8 de l'éducation et des services aux personnes.

9

10 **Un revenu de participation** 11 **de 600 euros pour chaque citoyen**

12 **Afin que chacune et chacun ait la conviction d'être partie prenante**
13 **de la vie sociale, nous proposons que chaque personne perçoive**
14 **dès 18 ans un revenu de 600 euros. Ce revenu ne sera pas suffisant**
15 **pour vivre, mais correspondra à un investissement de l'État pour**
16 **faciliter la participation de toutes et de tous. Il s'ajoutera aux autres**
17 **revenus et sera donc pris en compte pour nos impôts. Les**
18 **allocations sociales seront réduites de ce même montant.**

19 **Lorsque le service citoyen sera généralisé, le revenu de**
20 **participation pourra être accordé à partir du début de la réalisation**
21 **de celui-ci.**

1 Les entreprises se servant des données personnelles comme d'une
2 marchandise ou une matière première — Google, Amazon ou Facebook
3 par exemple — doivent contribuer elles aussi au financement des
4 recettes publiques. Cette contribution sera idéalement prélevée au
5 niveau européen ou de l'OCDE et directement affectée au financement
6 du revenu de participation belge. A défaut, la Belgique agira avec ses
7 partenaires. Cette redevance permettra de savoir ce que les entreprises
8 font de nos données et les amènera à contribuer en fonction de cette
9 utilisation. En outre, l'exploitation des données personnelles ne sera
10 autorisée que de manière agrégée et anonyme. Le ciblage d'une
11 personne sur base de ses données individuelles pour l'exposer à des
12 publicités ou des contenus politiques spécifiques, par exemple, sera
13 formellement interdit. L'usage des réseaux sociaux par les partis
14 politiques eux-mêmes sera balisé.

15 **4. PARTICIPER EN S'ENGAGEANT**

16 Une société de participation implique une mutation culturelle pour que
17 chacun prenne conscience de sa responsabilité et ait à cœur le bien
18 commun. Un tissu associatif riche et dynamique est essentiel à la
19 cohésion sociale. Par rapport aux services publics ou aux initiatives
20 privées, l'action associative a le mérite d'être mieux ancrée sur le terrain
21 et de profiter de la force de conviction des personnes acquises à sa
22 cause. Elle permet souvent de trouver un équilibre entre le
23 professionnalisme des travailleurs et l'engagement de citoyens
24 bénévoles. Nous voulons que l'État soutienne l'action associative sans
25 chercher à s'y substituer ou à la concurrencer.

1 Dans une société de participation, nous voulons stimuler l'engagement
2 dans des projets positifs dès l'enfance. Imaginer les jeunes consacrer
3 quelques mois de leur existence à la société deviendra naturel et
4 constituera une contrepartie de l'accès à un revenu de participation.
5 Nous voulons instaurer un service citoyen généralisé. Si nous pensons
6 qu'il pourrait à terme devenir obligatoire au niveau européen, ou à
7 défaut au niveau belge, il est impensable de ~~sans~~ l'imposer du jour au
8 lendemain, au niveau européen ou à défaut au niveau belge même si la
9 perspective qu'il soit obligatoire à l'échelle européenne nous agréerait.
10 ~~Mais à ce jour, s'il est vécu dès l'entame~~ comme une contrainte par le
11 jeune, il n'aura d'intérêt pour personne. Nous susciterons une adhésion
12 forte en multipliant l'offre de services citoyens afin que les jeunes qui le
13 souhaitent puissent s'y engager et y penser tout au long de leur
14 scolarité. Nous souhaitons valoriser les volontaires par un certificat
15 attestant des compétences acquises et une dispense du stage d'attente
16 de chômage. Le service citoyen comptera pour la pension et sera
17 dédommagé substantiellement pour qu'il ne suscite pas uniquement
18 l'adhésion des jeunes précarisés. Pour soutenir l'engagement, nous
19 souhaitons instaurer un revenu de participation, une allocation de base
20 offerte par la société à chaque citoyenne et citoyen. Ce revenu
21 favorisera le lancement de nouveaux projets, la réalisation d'études
22 supérieures, la reprise de formation, l'adaptation du temps de travail
23 aux besoins de la vie familiale. Combiné au statut d'artiste, il assurera à
24 ceux-ci un revenu minimal et soutiendra la création. Dans la mesure où
25 les autres allocations, dont le chômage, ne seront plus qu'un
26 complément de ce revenu, il renforcera celui des travailleurs et réduira
27 les pièges à l'emploi, dont les femmes sont souvent les premières
28 victimes, en créant un différentiel plus conséquent entre le chômage et
29 le travail à bas salaire. Il sera une aide précieuse notamment pour les
30 familles monoparentales.



1 Il réhabilitera l'image de l'État, dès lors que celui-ci ne sera plus celui
2 qui nous prend nos impôts, mais celui qui nous donne un revenu. En
3 contrepartie, chaque citoyenne et citoyen sera invité à contribuer au
4 bien-être collectif par une activité socialement utile : un travail, une
5 formation, l'engagement dans une action associative ou les soins
6 apportés à une personne dépendante. Chaque personne pourra choisir
7 son mode de participation ou renoncer à recevoir son revenu. Un
8 contrôle sera mis sur pied, sous forme de coups de sonde comme en
9 matière fiscale, effectué par des accompagnateurs sociaux. Lorsque les
10 preuves de participation ne seront pas évidentes, un plan sera défini
11 conjointement par l'accompagnateur et la personne concernée sans
12 suppression du revenu de participation.

LIBRES ET JUSTES

La régénération des libertés

1 Ces dernières années, en raison de la pandémie, les citoyennes et
2 citoyens ont restreint_vu leurs libertés restreintes. Ils ont accepté de
3 rester enfermés chez eux, de renoncer à passer du temps avec les
4 personnes qui leur étaient chères, de voir limité l'accès aux soins, de
5 repousser des traitements ou des opérations, de ne pas accompagner
6 comme ils le souhaitent celles et ceux qui les quittaient, de ne plus
7 aller au restaurant, au cinéma ou au théâtre, d'assister à la faillite des
8 entreprises nourrissant des familles entières, de montrer un pass
9 sanitaire pour se rendre dans des lieux publics... Confrontés à une
10 menace jusqu'alors inconnue, ils savaient que prendre soin d'eux-
11 mêmes et des autres était la seule solution.

12 Cette pandémie aura démontré que les êtres humains ne sont libres
13 qu'ensemble. Être libre ne signifie pas faire ce que l'on veut sans
14 s'inquiéter d'autrui. Être libre ne veut pas dire absence de contraintes,
15 mais possibilité de mener à bien ses projets en considérant les autres
16 comme des soutiens plutôt que des concurrents. Être libre, c'est se
17 réaliser, donner un sens à sa vie en construisant quelque chose de
18 positif pour soi-même et pour les autres. S'engager dans ce que l'on
19 croit juste.

20 Être libre, c'est également s'opposer à ce que l'on croit injuste,
21 s'indigner face aux règles absurdes, aux lois incohérentes. Le contrat de
22 confiance entre les citoyens et les gouvernements est rompu lorsqu'ils
23 ont le sentiment d'être soumis à l'arbitraire et à l'incompétence. Pour
24 faire société et restaurer ce lien de confiance, il faut régénérer les
25 libertés.

26 Les libertés ont un sens si, au-delà des mots, elles se traduisent en actes,
27 si celles et ceux à qui elles sont reconnues ont la capacité de les mettre
28 en œuvre.

1 Il n'y aura pas de régénération des libertés sans justice sociale ni
2 capacité d'entreprendre facilement. Nous pensons que chacune et
3 chacun doit disposer des ressources personnelles et matérielles
4 nécessaires à la réalisation de ses projets. ~~Les mécanismes~~~~écon~~ ~~de~~
5 ~~solidarité et de redistribution, comme la sécurité sociale et l'impôt~~
6 ~~progressif, contribuent~~ Le développement de la sécurité sociale, le
7 ~~recours à un impôt progressif, les mécanismes de solidarité et de~~
8 ~~redistribution, la reconnaissance de droits sociaux~~ contribuent à la
9 construction d'une société plus équitable où la reconnaissance des
10 libertés individuelles et la solidarité se renforcent. Tandis que la
11 simplification administrative réelle, les charges réduites, les facilités
12 d'engagement ou de fin de contrat, les soutiens bancaires facilités, sont
13 autant de facteurs pour libérer l'initiative et favoriser les indépendants.

14 **1. LA LIBERTE DE VIVRE EN SECURITE**

15 Il n'est possible de faire société que si l'on se sent respecté, écouté et
16 protégé. Liberté et justice sont indissociables. ~~Nous croyons que~~
17 ~~L'État est le mieux à même de défendre nos libertés. Il garantit la~~
18 ~~vie en paix et en sécurité et assure le respect des droits. L'Etat~~
19 ~~doit garantir la vie en paix et en sécurité et assure le respect des~~
20 ~~droits. Il ne peut y avoir d'Etat de droit que si les droits et les~~
21 ~~libertés sont protégés par une justice qui fonctionne.~~

22 Nous voulons réinvestir dans la justice et la sécurité qui fondent l'État
23 de droit. Elles sont les garantes de l'égalité et de la cohésion sociale.

1 Chacune et chacun doit se sentir en sécurité et avoir la certitude qu'en
2 cas de besoin, elle et il pourra compter sur les forces de l'ordre et les
3 services de sécurité compétents. Trois à quatre mille policiers
4 supplémentaires seront engagés. La police judiciaire ne doit plus être le
5 parent pauvre de la police intégrée. Elle doit recevoir les moyens en
6 personnel qualifié et en matériel de pointe, pour prévenir et pour
7 traquer la criminalité financière ou les trafics de drogue, le grand
8 banditisme, la traite des êtres humains, la cybercriminalité, la
9 pédopornographie et tous les phénomènes criminels qui tournent
10 autour du cyberharcèlement et des violences sexuelles dont les femmes
11 et les enfants sont les principales victimes...

12
13 Nous nous assurerons que celui dont les droits sont bafoués ait accès à
14 la justice quelles que soient ses ressources. Nous augmenterons les
15 seuils d'accès à l'aide juridique pour que ceux-ci atteignent le seuil de
16 pauvreté. Une justice lente n'est pas une justice. Celle-ci sera rendue
17 dans un délai raisonnable — un an pour une affaire ordinaire. ~~Les peines~~
18 ~~prononcées seront exécutées sous peine de discrédit de la justice.~~
19 L'échelle des peines sera revue, les peines alternatives à la prison
20 promues et toutes les peines prononcées.

21
22 Le parcours judiciaire des victimes s'apparente trop souvent à une
23 double peine : au traumatisme psychique ou corporel initial s'ajoute la
24 maltraitance et le manque de reconnaissance de la procédure. Nous
25 voulons que la place des victimes au sein des procès soit cruciale. Elles
26 seront entendues et reconnues. Elles seront averties des délibérations
27 prises par les différentes juridictions, pour ce qui est, par exemple, de la
28 libération de l'auteur. Chacune d'elle sera accompagnée d'une
29 personne de référence qui l'aidera dans l'ensemble des démarches à
30 mener : expertise, assurance, recours judiciaire... Cela nécessitera un
31 refinancement massif en outils informatiques et en personnel.

1 Le système judiciaire belge accuse un déficit important de magistrats et
2 de personnel judiciaire en comparaison avec la moyenne des États du
3 Conseil de l'Europe. Pour 100 000 habitants en Belgique, on dénombre
4 13,3 juges professionnels alors que la moyenne européenne est de 17,7.
5 Le recrutement de magistrats, de greffiers et de personnel judiciaire
6 sera une priorité non seulement pour remplir les cadres mais pour
7 renforcer des juridictions où l'arriéré judiciaire est particulièrement
8 important. Nous rendrons attractives ces différentes fonctions en
9 adoptant un statut social moderne incluant un juste équilibre entre les
10 charges liées aux spécificités de la fonction et la vie privée. Nous
11 rendrons la sélection ciblée sur les besoins en spécialités et
12 réexaminerons la procédure de sélection pour augmenter
13 substantiellement le nombre de lauréats sans porter atteinte à la qualité
14 de la justice rendue. Inutile de jouer au cache-misère derrière des
15 analyses de charge de travail comme s'y emploie depuis trop
16 longtemps le gouvernement fédéral pour diluer dans le temps sa
17 responsabilité.

18 Nous voulons aussi favoriser les modes alternatifs de règlement des
19 conflits en assurant la-une gratuité des différentes pour certaines
20 formes de médiation pour permettre à chacun d'y avoir accès. La
21 médiation a l'avantage de rendre plus aisément acceptable la
22 solution dégagee vis-à-vis des parties en cause, d'être moins
23 chère, et finalement, de désengorger les juridictions et de rendre
24 plus aisément acceptable la solution dégagee vis-à-vis des
25 parties en cause.

26 Comment conserver une cohésion sociale forte au sein de la population
27 si on exonère les grands fraudeurs et que l'on se rabat par lâcheté ou
28 par manque de moyens sur les petits indépendants ou citoyens qui, s'ils
29 éludent parfois aussi la TVA par exemple, génèrent des pertes de
30 ressources pour l'État sans commune mesure avec ces grands criminels
31 ? Au regard de l'importance de la criminalité en col blanc, les services
32 de lutte contre la grande fraude fiscale et sociale, ainsi que le



1 [blanchiment d'argent et le trafic d'œuvres d'art](#), seront prioritairement
2 renforcés.

3
4 Les incivilités et les « petites infractions » minent particulièrement la vie
5 en société et attisent le sentiment d'insécurité. La réponse à ces
6 différents phénomènes ne peut être une absence de poursuite et un
7 sentiment d'impunité. Le système des amendes administratives offre
8 une réponse immédiate. Il reste cependant insuffisamment utilisé en
9 raison de son faible financement et du manque de personnel qualifié
10 pour diligenter ces procédures. Nous voulons que chaque commune ou
11 groupe de communes dispose d'un service de sanctions administratives
12 financé par le fédéral afin de ne pas laisser sans suite des dégradations,
13 des tags, des infractions environnementales... Il est cependant
14 nécessaire d'évaluer ce système avant de l'étendre à d'autres types
15 d'infractions.

16 La justice ne peut se réduire à la répression. Protéger est essentiel, mais
17 une sanction n'a de sens que si elle vise la réparation et la réinsertion.
18 Le coupable d'hier doit être le citoyen de demain. [Nous voulons](#)
19 [privilegier les peines alternatives qui ont du sens et ne faire de la prison](#)
20 [que le remède ultime](#). Nous voulons interroger l'institution pénitentiaire
21 au regard de la dignité humaine, réfléchir aux conditions de détention,
22 aux perspectives d'avenir qu'elle propose aux détenus, aux spirales de
23 dangerosité qu'elle est susceptible de créer. À chaque fois qu'une
24 personne sort plus dangereuse de prison qu'elle n'y est entrée, l'État de
25 droit échoue. Seul un changement de méthode pourra réduire le taux
26 de récidive.

1 L'encadrement au niveau du personnel pénitentiaire et de
2 l'accompagnement psycho-social doit être revu afin de disposer de
3 personnel dont la mission première est d'encadrer leureur parcours
4 de détention et de préparer à un parcours de réinsertion. Pour faciliter
5 cette dernière, il est essentiel que les conditions de détention soient
6 dignes, que les bâtiments pénitentiaires soient rénovés pour que les
7 personnes qui y sont détenues puissent purger leur peine dans des
8 conditions susceptibles de favoriser la réinsertion. Il est fondamental
9 également que les internés bénéficient de lieux et de soins spécifiques.
10 En matière de stupéfiants, l'interdiction pénale de la consommation de
11 drogues ~~douces~~ nous paraît contre-productive. ~~Après analyse, on~~
12 ~~constate que son effet est quasi nul.~~

14 ~~Dépénaliser~~ Légaliser la consommation 15 du cannabis et encadrer sa production et sa 16 vente

17 **Nous proposons de dépénaliser la consommation du cannabis pour**
18 **les personnes majeures afin d'encadrer sa production et sa vente.**
19 **La production et la vente ne sont pas libéralisées. Afin de lutter**
20 **contre les trafics et les réseaux clandestins, nous préconisons une**
21 **production étatique officielle et contrôlée avec un**
22 **accompagnement, un encadrement, des limites de consommation.**
23 **La publicité sera interdite. L'argent provenant de la vente financera**
24 **la prévention, l'information et les besoins en santé. Le cannabis**
25 **thérapeutique, alternative positive aux dérivés morphiniques, sera**
26 **légalisé. Il sera réglementé et autorisé dans une multitude de**
27 **traitements.**

1 ~~D'autant que la~~La répression engendre la stigmatisation et l'exclusion
2 sociale. De nombreuses personnes en situation de dépendance n'osent
3 pas demander d'aide de peur d'être condamnées. Stigmatiser les
4 consommateurs pour un comportement qu'ils ne peuvent contrôler
5 favorise l'entrée dans la délinquance. Or les consommateurs de drogue
6 ne sont pas des criminels mais des addicts. Ils ont besoin d'un
7 accompagnement humain dans le cadre des politiques de santé
8 publique. De leur côté, Les-les forces de l'ordre peinent à comprendre
9 pourquoi elles doivent se mobiliser sur ce sujet alors qu'il y en a d'autres
10 sur lesquels les attentes citoyennes sont grandes et les suivis judiciaires
11 plus efficaces. Nous pensons qu'il serait souhaitable de privilégier une
12 approche plus sanitaire des dépendances. C'est pourquoi nous
13 proposons une dépénalisation de la consommation de toutes les
14 drogues afin de faire passer les consommateurs de drogue du code
15 pénal au code de santé publique. Il faut ~~réglementer la production de~~
16 ~~cannabis et~~ privilégier la prévention et l'accompagnement de ceux qui
17 ~~le consomment, comme au Canada par exemple.~~ Plus largement, le
18 travail de prévention de toute addiction—, dont celle de l'alcool
19 particulièrement problématique~~et la lutte contre la consommation~~
20 ~~problématique d'alcool~~, notamment chez les jeunes, nous mobiliseront.
21 La dépénalisation de la consommation n'implique pas, par contre, la
22 légalisation de la vente et de la production de ces drogues. Celles-ci
23 doivent être sévèrement réprimées.

24 Assurer la sécurité de toutes et de tous doit également être notre
25 priorité sur le plan international. Depuis, la fin de la Guerre froide la
26 Belgique a systématiquement sous-investi dans sa défense. Nous
27 voulons que notre pays réinvestisse dans sa défense et atteigne
28 rapidement l'objectif de dépenses de 2% du PIB dans le domaine de la
29 défense. Ces dépenses de défense doivent permettre à toutes les
30 composantes de notre armée d'être apte à faire face à toutes la gamme
31 de conflits, des opérations de maintien de la paix aux conflits de haute

1 intensité. Le renforcement de ses moyens doit aussi permettre à nos
2 militaires de soutenir la nation quand celle-ci est confrontée à des
3 catastrophes.

4 Ce réinvestissement devra se réaliser tant dans le cadre de l'OTAN que
5 de l'Union européenne pour renforcer les synergies et en ayant
6 l'ambition de créer une véritable armée européenne. Nous voulons que
7 la Belgique contribue activement aux opérations de maintien de la paix,
8 ~~que ce soit sous les auspices de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Union~~
9 ~~européenne.~~ Cette contribution est un outil important de la politique
10 multilatérale de la Belgique et de sa crédibilité extérieure. A cette fin,
11 nous voulons renforcer notre participation aux aspects civils de ces
12 opérations, notamment en matière de réforme des services de sécurité
13 et de développement de l'Etat de droit. Parallèlement, la coopération
14 au développement doit permettre à notre pays de faire preuve de
15 solidarité. Ses procédures doivent être simplifiées pour lui donner plus
16 de souplesse et de réactivité et se faire en lien direct avec les acteurs
17 locaux tant les autorités que la société civile. ~~En dehors de l'aide~~
18 ~~humanitaire d'urgence,~~ Son efficacité doit se mesurer par des
19 indicateurs clairs liés aux objectifs de développement durable (ODD)
20 des Nations-Unies comme ~~lades~~ réductions ~~effectives~~ de la pauvreté, le
21 développement de la vaccination ou l'adaptation au changement
22 climatique. A cette fin, la Belgique doit respecter l'objectif de 0,7 % de
23 son PNB consacré à l'aide publique au développement fixé par l'OCDE.
24 Cette politique doit renforcer ses liens avec ses partenaires européens,
25 les institutions de l'Union européenne et la société civile dans une large
26 vision "Team Europe".

27 Dans ce cadre, une attention particulière doit être accordée à l'Afrique
28 avec laquelle notre pays a des liens historiques, économiques et
29 sociétaux importants. Les relations avec ce continent et ses Etats ne se
30 résument évidemment pas à la politique de développement. Nous
31 voulons établir un véritable partenariat politique, économique et

1 sociétal avec l'Union africaine et ses Etats membres. En matière de
2 développement, nous désirons soutenir l'Agenda 2063 de l'Union
3 africaine. Nous accorderons également une attention particulière la
4 République Démocratique du Congo, au Rwanda et au Burundi dans le
5 cadre d'un partenariat entre égaux, basé sur des valeurs communes et
6 un respect mutuel.

7 Nous refusons que notre aide au développement, tant au niveau belge
8 qu'Européen, soit conditionnée à nos intérêts économiques ou en
9 matière de migration. Nous refusons le modèle de politique où l'aide
10 est liée à l'achat de biens provenant de l'Union ou de Belgique. Dans le
11 domaine de l'aide humanitaire d'urgence, nous devons maintenir notre
12 réactivité tant en renforçant Be-Fast, qui a démontré sa pertinence,
13 qu'en soutenant la société civile et les grandes organisations
14 humanitaires grâce, par exemple, à un accès aisé aux moyens de
15 transport stratégique de notre armée. Les services diplomatiques,
16 consulaires et commerciaux des différents niveaux de pouvoir doivent
17 également être renforcés~~et leur qualité doit être maintenue et~~
18 renforcée. C'est essentiel pour qu'ils puissent jouer leur rôle de
19 médiateurs et de facilitateurs des différents processus de paix, de
20 représentants des intérêts politiques et économiques de notre pays et
21 de ses régions, mais aussi d'assistance des 600 000 Belges vivant à
22 l'étranger ainsi que des citoyens rencontrant des difficultés lors de leurs
23 voyages. Tant par soucis d'économie que pour renforcer les politiques
24 communes et pour le symbole, l'établissement de postes diplomatiques
25 communs avec nos partenaires du Benelux et de l'Union européenne
26 doit être renforcé. De même, dans le cadre du fédéralisme coopératif, il
27 importe de renforcer les synergies et la coopération entre les services
28 diplomatiques des différents niveaux de pouvoir afin de consolider leur
29 impact dans la promotion de nos valeurs et la défense de nos intérêts.



1 2. LA LIBERTE DE CONSCIENCE

2 Personne ne vit indépendamment des autres. Faire société, c'est
3 accueillir la diversité des convictions et des cultures. Chacune et chacun
4 doit être en mesure de défendre ses idées et de partager ses opinions.
5 Être libre, c'est vivre conformément à ses valeurs et à sa conscience.

6 ~~Nous opposons l'universalité des droits et des libertés à celles et ceux~~
7 ~~qui imposent leurs valeurs et leurs modes de vie.~~ Nous défendons
8 farouchement le droit de croire et celui de ne pas croire. Nous sommes
9 soucieux de la liberté d'expression et de manifestation, qui engage une
10 responsabilité envers autrui. Nous pensons qu'il n'y a de société
11 possible que dans la bienveillance réciproque et l'écoute mutuelle.

12 La question de la cohabitation des convictions ne doit cependant pas
13 être abordée avec un angélisme béat. Des phénomènes de
14 radicalisation sont à l'œuvre et nécessitent une vigilance accrue, des
15 postures fermes sur les principes fondamentaux de notre État de droit,
16 ainsi qu'une action vigoureuse de nos services de renseignement.
17 Cependant, nous devons nous prémunir de toute tentation
18 globalisante, visant par exemple à considérer l'Islam comme une
19 religion hostile, ce serait servir la cause des extrêmes.

1 Être musulman ne veut pas dire être islamiste, être chrétien n'implique
2 pas de renoncer à sa liberté de conscience, être laïque n'équivaut pas à
3 dénier aux autres le droit d'avoir des convictions différentes. Être
4 musulman ne veut pas dire être islamiste, être chrétien ne signifie pas
5 être partisan de l'Inquisition, être laïc n'équivaut pas à dénier aux autres
6 le droit d'avoir des convictions différentes. Rechercher une société
7 apaisée, c'est éviter les excès, chercher l'équilibre, respecter des
8 principes. Nous souhaitons la construction d'une société fière de son
9 identité multiple.

10 Nous voulons d'un État ~~résolument~~ impartial et pluraliste. Nous
11 attendons de l'État qu'il fasse preuve de neutralité et assure, dans le
12 respect de l'égalité de traitement, la régulation impartiale de l'exercice
13 des différents cultes philosophiques et religieux. L'État doit réprimer
14 toutes les expressions de radicalisme, de fondamentalisme et rejet de
15 l'autre, et veiller à garantir le respect de la diversité des croyances et
16 convictions de lui qu'il fasse preuve d'une neutralité totale, mais
17 bienveillante, à l'égard des religions et des mouvements
18 philosophiques, qu'il leur garantisse une protection constitutionnelle,
19 dans le respect de l'égalité de traitement, pour permettre à celles et
20 ceux qui le souhaitent de pratiquer leur culte. Nous attendons de l'État
21 qu'il soit intransigeant vis-à-vis de toutes formes de rejet de l'autre, de
22 radicalisme et de fondamentalisme. Nous affirmons à celles et ceux qui
23 se referment sur leur identité que l'ignorance d'autrui entraîne la peur
24 et la discrimination. Un pays ne se réduit pas à l'addition de
25 communautés. Pour faire société, il est essentiel de faire confiance à
26 l'autre, d'apprendre à l'apprécier en coopérant et en s'entraïdant, de
27 partager des souvenirs et des projets. Nous devons voir dans les
28 différences d'origine, de culture, de conviction, de genre, de préférence
29 sexuelle ou d'aptitude, autant de richesses pour peu qu'elles puissent
30 se nourrir réciproquement et créer un projet commun alimenté des
31 parcours de vie de chacun.

1 Nous sommes tous en quête du sens, que nous recherchions celui-ci
2 dans notre travail, dans un engagement bénévole, dans la défense
3 d'une cause, dans une pratique spirituelle ou religieuse... Faire société,
4 c'est se créer une histoire commune. Elle ne peut s'écrire qu'au pluriel.

5 Si les spiritualités doivent être respectées et non méprisées, il n'en
6 demeure pas moins qu'elles n'ont pas à guider l'action publique. Nul ne
7 peut se prévaloir de ses convictions philosophiques ou religieuses pour
8 ne pas respecter la Loi. La loi doit primer sur la foi. Sans une séparation
9 claire—des cultes et de l'État, celui-ci ne pourrait agir de manière
10 impartiale en toutes circonstances.

11 Choisir d'afficher un symbole d'appartenance est un acte fort qui peut
12 interpeler ou inquiéter les usagers des services publics qui ne partagent
13 pas ces convictions philosophiques. Bien que l'enjeu soit surtout celui
14 de la neutralité des actes plutôt que de la neutralité d'apparence, le fait
15 d'afficher un symbole religieux pendant l'exercice d'une mission de
16 service public crée chez certains un doute quant à la capacité de cette
17 personne à faire primer l'intérêt de l'usager, quelle que soit sa situation,
18 et de donner la priorité aux obligations de sa charge. Aussi, nous
19 considérons que le port de signes convictionnels de toute nature ne
20 doit pas être autorisé dans la fonction publique lorsque l'agent exerce
21 une fonction d'autorité (impérium) ou au contact direct de la
22 population. Un mandataire élu, sans avoir caché ses convictions et ayant
23 bénéficié en connaissance de cause de la confiance des citoyens, doit
24 par contre pouvoir conserver son signe convictionnel, sauf lorsqu'il
25 endosse des responsabilités exécutives (ministre, bourgmestre, échevin,
26 président de CPAS...), car dans ce dernier cas, il représente une autorité
27 de l'État.



1 S'agissant de la sphère privée et de l'espace public, aucune restriction
2 n'est à prévoir. De même au sein de l'enseignement supérieur, qui
3 concerne des personnes en âge adulte susceptibles de poser un choix
4 avec discernement. Dans les établissements secondaires, il doit pouvoir
5 être autorisé uniquement à partir du moment où nous pouvons estimer
6 l'élève en âge de prendre ses propres décisions. La proposition est de
7 s'aligner sur l'âge de la majorité sexuelle (16 ans). Toutefois, conscient
8 de la difficulté organisationnelle que cela représente pour les
9 établissements scolaires (tous les enfants de 16 ans ne sont pas
10 forcément dans la même année scolaire), nous fixons à la 5^{ème}
11 secondaire, au moment où l'esprit critique de l'élève est développé, la
12 faculté de porter un signe convictionnel le cas échéant. Il est cependant
13 laissé au pouvoir organisateur de chaque établissement la possibilité de
14 définir ses règles en fonction de son projet pédagogique.

15 ~~S'agissant des questions relatives à l'abattage rituel des animaux dans~~
16 ~~le cadre des rites religieux juifs et musulmans qui constituent des~~
17 ~~pratiques issues de traditions séculaires, elles pourraient éprouver des~~
18 ~~difficultés à devoir s'ajuster à une époque où la notion de bien-être~~
19 ~~animal s'impose désormais à l'agenda des citoyens et de la loi.~~

1 La Cour européenne de Justice a néanmoins pu se prononcer,
2 reconnaissant que l'obligation d'un étourdissement préalable à
3 l'abattage ne constituait pas une ingérence disproportionnée dans la
4 liberté de culte et pouvait se justifier. Les deux enjeux ont été jugés
5 conciliables dès lors que l'on opte pour des techniques d'intervention
6 (étourdissement réversible et non susceptible d'entraîner la mort) qui
7 permettent de respecter le rite religieux tout en évitant au maximum
8 toute souffrance animale, même brève, comme divers pays à travers le
9 monde le pratiquent déjà. Cette approche doit être privilégiée et être
10 appréhendée à l'aune des réalités de l'exercice de la compétence
11 régionale et de l'évolution des techniques d'intervention. Les efforts
12 pour améliorer ces techniques afin d'annihiler toute souffrance animale
13 doivent se poursuivre compte tenu de la diversité des animaux abattus.
14 Nous estimons qu'il serait certainement utile d'ouvrir un débat large sur
15 la question de la souffrance animale, et pas uniquement dans l'exercice
16 de sa foi.

17 Nous estimons que l'espace public n'est pas figé dans le temps et qu'il
18 évolue en fonction des personnes qui l'occupent. La question de la
19 décolonisation de notre espace public ainsi que celle de la féminisation
20 de celui-ci sont des enjeux sur lesquels nous encourageons des
21 avancées. Nous invitons donc, dans les communes où cela s'avère être
22 opportun, à mener des consultations citoyennes afin de rendre nos rues
23 plus en phases avec notre société telle qu'elle est aujourd'hui.

24 Il convient surtout de « décoloniser les esprits » et de poursuivre un
25 travail pédagogique et scientifique de qualité tant au sein des écoles
26 qu'au travers des rues. Nous ne pensons pas qu'il faille « décoloniser
27 l'espace public » en retirant toute marque tangible de l'histoire de la
28 Belgique, y compris dans ses moments les plus discutables. Ce n'est pas
29 en déboulonnant les statues que l'on déboulonnera le racisme ou les
30 discriminations. Il convient surtout de « décoloniser les esprits » et de

1 ~~poursuivre un travail pédagogique et scientifique de qualité tant au sein~~
2 ~~des écoles qu'au travers des rues.~~

3 Enfin, la liberté, c'est aussi celle qui doit être reconnue aux femmes,
4 quelle que soit sa foi ou non, dans son intégrité morale et physique, en
5 égalité de droits. Nous ne saurions tolérer quelconque propos ou
6 attitude laissant penser que certaines races ou religions seraient
7 supérieures à d'autres, ni qu'un homme serait par nature supérieur aux
8 femmes. Cette égalité absolue de traitement et de considération est un
9 élément central de la régénération du vivre-ensemble. Il implique le
10 droit de la femme à disposer librement de son corps.

11 Sur les questions éthiques et bioéthiques, il apparaît désuet de vouloir
12 imposer une unicité de vue sur des sujets qui, par nature, sont
13 éminemment complexes et renvoient souvent au parcours de vie intime
14 de chacun. Sur ces questions, la liberté de penser et de voter de nos
15 élus doit être garantie.

16 **3. LA LIBERTE D'AIMER ET D'ETRE**

17 L'humain est un être de relation qui a besoin d'être reconnu et respecté
18 pour ce qu'il est au même titre que les autres. Aimer la personne que
19 l'on souhaite, qui nous aime en retour est l'une des libertés les plus
20 évidentes. C'est pourtant l'une des plus récentes et des plus fragiles. Elle
21 continue à être remise en question par des gouvernements ou des
22 citoyens, souvent en instrumentalisant les religions alors que celles-ci
23 devraient être source de sens et de solidarité.



1 Nous refusons les paroles et les comportements méprisants,
2 stigmatisants, humiliants à l'égard [des communautés homosexuelles et](#)
3 [transgenres des LGBTQIA+ \(lesbienne, gay, bisexuel, trans, queer,](#)
4 [intersexe, asexuel\)](#). Nous nous battons contre [les LGBTQIA+ phobies](#)
5 [l'homophobie et la transphobie](#) qui restent quotidiennes en Belgique.
6 Nous voulons que la sexualité des personnes homosexuelles soit prise
7 en compte dans les maisons de repos et le milieu hospitalier. Les
8 personnes LGBTQIA+ doivent être reconnues comme public-cible des
9 plans « diversité » de la fonction publique.

10 Nous souhaitons intensifier les campagnes de sensibilisation et
11 d'information relatives au genre [et la diversité des attirances sexuelles](#)
12 [et à l'homosexualité](#) auprès de l'administration publique, des policières
13 et des policiers, du personnel administratif des parquets et de la
14 magistrature. L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en
15 milieu scolaire sera adaptée pour déconstruire les préjugés. Des
16 formations de sensibilisation devraient également être proposées dans
17 les entreprises par des associations labellisées afin de réduire les
18 discriminations dans le milieu du travail. Le personnel de soin et
19 d'encadrement des maisons de repos sera mieux formé au respect de
20 la diversité des orientations sexuelles, d'identités et d'expressions de
21 genre. Nous mettrons fin à l'interdiction de fait de don de sang des
22 personnes homosexuelles et améliorerons l'offre de soins pour les
23 personnes LGBTQIA+, comme le remboursement des soins
24 gynécologiques et andrologiques pour les personnes trans.

25 La question du genre transforme nos sociétés en profondeur, balayant
26 la conception binaire qui la fonde historiquement. Prendre conscience
27 qu'il peut exister une pluralité de genres bouscule ce qui semble évident
28 pour tant de personnes. Ce combat ne pourra se gagner qu'avec de la
29 pédagogie et de la compréhension réciproque, pas en opposant les uns
30 aux autres.

1 Aussi essentielles soient-elles, les relations les plus intimes peuvent
2 devenir toxiques. La violence s’immisce trop souvent au sein du couple
3 et ce sont très majoritairement les femmes qui en sont les victimes. La
4 plupart des féminicides – le meurtre d’une femme parce qu’elle est une
5 femme – ont d’ailleurs lieu dans le cadre familial.

6 Chaque année 40 000 plaintes pour violences conjugales sont
7 enregistrées en Belgique.

8

9 **Mieux prendre en charge les victimes de** 10 **violences conjugales et intrafamiliales**

11 **Nous voulons que chaque victime de violences conjugales et**
12 **intrafamiliales soit accompagnée dès l’accueil au sein d’un**
13 **commissariat de police ou d’un hôpital par des agents formés aux**
14 **risques psycho-sociaux et aux violences basées sur le genre,**
15 **notamment pour éviter aux enfants de reproduire ces violences**
16 **ou de devenir eux-mêmes victimes à l’âge adulte et tenter de**
17 **mettre fin aux cycles de violences conjugales et intrafamiliales.**
18 **Afin d’encourager la dénonciation des faits, nous proposons que**
19 **la plainte soit déposée à l’hôpital, comme c’est déjà possible dans**
20 **les Centres de prise en charge des violences sexuelles dont le**
21 **nombre doit être accru d’urgence. Nous voulons développer au**
22 **sein des tribunaux des chambres spécifiques pour les violences**
23 **intrafamiliales avec des magistrats formés aux risques de**
24 **récidive, à l’emprise de la victime par l’auteur des violences, aux**
25 **conséquences subies par les enfants et au besoin de retrouver**
26 **une sphère familiale apaisée et tranquillisée.**

1 La réalité est certainement plus grave encore car de nombreuses
2 victimes ne déposent pas plainte en raison de la lourdeur des
3 démarches, de leur crainte de ne pas être crues ou de la peur, de la
4 honte et de la culpabilité. Leur assurer ainsi qu'à leur famille un
5 environnement bienveillant, sain et sécurisant est crucial. Cela demande
6 notamment d'interdire plus facilement au conjoint violent de résider
7 dans le logement familial et d'imposer le port d'un bracelet anti-
8 rapprochement afin de mieux protéger les victimes. Nous proposons de
9 créer également des refuges pour accueillir les auteurs de violence afin
10 de les accompagner et de les éloigner des victimes sans contraindre
11 celles-ci à quitter leur domicile. Nous voulons que les femmes qui
12 préfèrent quitter leur domicile, notamment pour leur propre sécurité et
13 celle de leurs enfants, aient puissent toutes avoir accès à des logements
14 sécurisés dont l'adresse est anonyme et où elles bénéficieront d'une
15 aide psychologique, juridique et administrative. Les violences sexuelles
16 doivent être prises en charge avec humanité et sérieux par la police et
17 le parquet en application du nouveau Code pénal sexuel qui met le
18 consentement au centre de toutes les infractions à caractère sexuel. Les
19 victimes doivent se sentir écoutées, mais les enquêtes doivent aussi être
20 approfondies. Il faut élargir le spectre des techniques d'enquête,
21 procéder à des enquêtes de voisinage, réaliser des autopsies
22 psychologiques... Nous souhaitons soutenir les associations qui
23 accompagnent les auteurs de violences intrafamiliales et les
24 responsabilise pour un mieux-être des familles et une diminution des
25 récidives.

26 Les femmes subissent également quotidiennement du harcèlement et
27 des violences dans la rue. Le « sexisme », qu'il s'agisse de remarques,
28 d'insultes ou d'agression, est une réalité sociale intolérable.
29 L'application de la loi du 22 mai 2014 contre le sexisme doit être
30 beaucoup plus systématique et être complété d'un volet civil. Cela
31 demande un renforcement de la formation initiales et continues des

1 [magistrats et des magistrates, comme](#) des policiers [et des policières](#) et
2 de leur présence sur le terrain, mais aussi de penser à des mesures
3 préventives évidentes comme [l'aménagement des parcs](#), l'éclairage
4 suffisant des rues de jour comme de nuit. Il en va de la liberté des
5 femmes à être elles-mêmes et à se sentir en sécurité.

6 **4. LA LIBERTE DE SE DEPLACER**

7 Si la pandémie nous a isolés les uns des autres, elle a libéré le citoyen
8 d'une de ses principales sources de stress : le temps perdu dans ses
9 déplacements. Des millions de personnes ont retrouvé plusieurs heures
10 de liberté par semaine.

11 Nous voulons que le télétravail soit la norme une partie de la semaine
12 dans les secteurs où il est envisageable. Il permettra de réduire
13 l'importance du trafic et le temps perdu. Il faudra cependant encadrer
14 cette pratique qui efface les barrières entre les activités. Si aucune porte
15 physique ne sépare le temps de travail de la vie familiale, il faudra
16 imaginer des portes symboliques, comme le droit de se déconnecter.

17 Nous stimulerons le développement d'espaces de coworking en dehors
18 des centres urbains pour éviter la concentration des déplacements. Ils
19 offriront une dissociation entre lieu de vie et lieu de travail ainsi qu'un
20 endroit de socialisation. Ils dynamiseront les petites villes [de province](#)
21 et le monde rural qui trouvera toujours dans notre mouvement
22 politique et citoyen un porte-voix de premier choix. Nous voulons un
23 Plan global de reconquête des territoires ruraux par les services au
24 public : guichets de banque, poste, gare, bus, médecins, télécom...
25 Aucun territoire ne peut subir de double peine en raison de son
26 caractère rural. [Nous ferons du vélo un mode de transport utilisable par
27 tous. Le vélo électrique permet de s'affranchir de la voiture pour
28 beaucoup de déplacements personnels tout en respectant pleinement
29 l'environnement et tout en profitant d'un contact plus direct avec la](#)



1 nature. Nous généraliserons les pistes cyclables sécurisées partout où
2 cela est possible.

3 Plus important encore, nous traiterons le vélo comme la voiture. En
4 effet, lorsqu'on tombe en panne, personne n'attend de l'automobiliste
5 qu'il répare lui-même sa voiture ou soit privé de moyen de locomotion
6 ; lorsqu'un vélo connaît un problème technique, il doit pouvoir être
7 réparé – et bien réparé – dans un délai rapide – et faire l'objet d'un
8 remplacement facile et peu coûteux. Le vélo doit pouvoir être garé en
9 sécurité : personne ne gare sa voiture sans précaution, il doit en être de
10 même pour le vélo ; des boxes à vélos et des lieux sécurisés de parkings
11 doivent se généraliser. Le vélo ne se généralisera que s'il est traité
12 qu'avec autant d'égards que la voiture.

13 Nous renforcerons l'offre de transport en commun dans et vers les
14 grandes villes. Nous souhaitons aussi améliorer leur confort. Pour inciter
15 les navetteurs à se tourner vers le train, la SNCB offrira les facilités
16 nécessaires à un travail serein dans ses wagons. En accord avec
17 l'employeur, le temps de trajet pourra être pleinement valorisé comme
18 temps de travail.

19 Nous soutiendrons également des alternatives moins gourmandes en
20 infrastructures et en budgets : le covoiturage. En heures de pointe,
21 quatre voitures sur cinq sont occupées par ~~un~~le seul conducteur.

1 Il suffirait qu'une personne sur quatre partage la voiture d'un autre pour
2 diminuer de près 20% le trafic routier et faire disparaître la plupart des
3 embouteillages, alors qu'il faudrait augmenter la fréquentation des
4 trains de plus de 670% pour arriver au même résultat. Le covoiturage
5 restera cependant marginal s'il nécessite l'accord des parties sur les
6 horaires, les points de rencontre et d'arrivée. Nous voulons limiter la
7 lourdeur et le manque de flexibilité individuelle en promouvant
8 largement un réseau de covoiturage ~~par une~~ via la promotion et le
9 financement des applications officielle existantes mettant en contact
10 des personnes qui ne se connaissent pas, en généralisant des stations
11 où laisser sa voiture aux abords des grands axes, en réservant une
12 bande autoroutière aux voitures à plus d'un occupant et en mettant en
13 place des incitants financiers et fiscaux.

15 **MAX 15 : un train ou un bus toutes les 15**
16 **minutes à l'intérieur et autour des villes,**
17 **offrant un meilleur maillage du monde rural**

18 **Nous voulons renforcer la fréquence des lignes de trains et de bus**
19 **autour des grandes et petites villes afin que chacun puisse avoir**
20 **accès à un moyen de mobilité tous les quarts d'heure à dix minutes**
21 **à pied de chez lui. Dans un premier temps, cet objectif pourra être**
22 **limité aux principaux axes. À terme, le développement de**
23 **l'intelligence artificielle permettra de concevoir des lignes**
24 **adaptant leur itinéraire aux besoins des usagers. Dans les zones**
25 **rurales, le renforcement de l'offre de bus et le recours à des taxis**
26 **collectifs à la demande sortira les villages de l'isolement.**

27 **Les correspondances entre trains, bus et taxis collectifs seront**
28 **organisées de façon efficaces et intelligentes.**

- 1 **Dès lors que la qualité et le volume de l'offre de transports**
- 2 **collectifs seront suffisants pour en faire une alternative crédible à**
- 3 **la voiture, la gratuité sera instaurée.**

1 Nous augmenterons l'attractivité des transports en commun en
2 travaillant sur la qualité et la quantité de l'offre. Il est possible de se
3 passer de voiture à Bruxelles parce qu'on peut y prendre le bus, le tram,
4 le métro, le vélo ou la trottinette électriques sans s'inquiéter des
5 horaires. Nous y intensifierons cependant encore l'activité du réseau.
6 Mais cette ~~pluri-mobilité~~ multimodalité n'est pas présente partout sur le
7 territoire. Nous proposerons une alternative crédible à la voiture à
8 l'intérieur et autour des villes ~~de province~~, en augmentant
9 considérablement le nombre de bus et de trains. La ~~pluri-~~ multimobilité
10 doit s'accompagner de mesures visant à favoriser la coexistence
11 harmonieuse des différentes solutions de mobilité et la sécurité de tous
12 les usagers.
13 Une attention particulière doit être accordée à la mobilité des
14 personnes à mobilité réduite et à celle des personnes pour qui les
15 infrastructures nécessitent des aménagements d'accessibilité.
16 Nous souhaitons généraliser l'accès plain-pied à tous les bâtiments
17 publics et privés.

18 **5. LA LIBERTE DE PRENDRE LE TEMPS**

19 La pandémie a mis la société à l'arrêt. Le rythme ralenti de nos
20 existences a pu engendrer un réel soulagement pour celles et ceux qui
21 étaient épuisés par les sollicitations du quotidien.

22 L'être humain se trouve confronté à une accélération du monde, une
23 succession toujours plus rapide d'évènements, une multitude
24 d'opportunités. Ce tourbillon finit par donner le vertige. Il est vain si
25 l'humain ne peut prendre le temps de se poser, de respirer, de ralentir
26 lorsqu'il le souhaite. Le temps est une ressource rare et essentielle. Celui
27 qu'il perd, celui qu'on lui prend est vécu comme une violence inouïe
28 lorsque l'épuisement guette. Les burn-out professionnels et familiaux,
29 en forte croissance, sont l'expression d'un temps qui manque pour soi
30 et ses proches.



1 Nous voulons utiliser le temps de manière plus sobre et efficace. La
2 réorientation vers une économie de la qualité conduira à privilégier des
3 biens que la succession des modes ne rendra plus aussitôt obsolètes et
4 à voir dans les achats un investissement plutôt qu'une consommation
5 éphémère. Nous voulons œuvrer à une meilleure organisation collective
6 pour réduire le temps perdu. Supprimer les embouteillages permettra
7 de retrouver des minutes précieuses et une qualité de l'air appréciable.
8 La naissance des enfants est un moment où il est essentiel que les deux
9 parents prennent pleinement leur temps. Nous proposons d'octroyer
10 gratuitement 100 heures d'aide à domicile à la naissance ou l'adoption
11 d'un enfant jusqu'à trois ans. Nous voulons favoriser une plus grande
12 égalité entre les genres et permettre aux hommes comme aux femmes
13 de concilier leur vie de parent et leur carrière professionnelle.
14

15 **Papavantage : un congé de paternité** 16 **obligatoire de 30 jours**

17 **Pour favoriser un plus grand équilibre des rôles et protéger les**
18 **pères (ou lae co-parente) des pressions des employeurs, nous**
19 **proposons que les pPapas (ou la co-parentemère) prennent**
20 **obligatoirement 30 jours de congé dans l'année suivant la**
21 **naissance. Ce système sera aménagé pour les indépendants. Dans**
22 **un deuxième temps, l'objectif sera d'allonger progressivement le**
23 **congé de paternité/coparentalité à 15 semaines, comme le congé**
24 **de maternité.**

1 En Belgique, si les femmes recourent fréquemment aux congés de
2 maternité et parentaux auxquels elles ont droit, les pères nettement
3 moins, de peur d'être mal vus par leurs employeurs. En Suède, le congé
4 de naissance est de 16 mois et doit être partagé entre les parents. Son
5 économie ne suffoque pas pour autant... Nous voulons encourager les
6 hommes à s'investir davantage dans les activités non rémunérées du
7 foyer, que ce soit lors de la naissance d'un enfant ou durant les années
8 suivantes. Pour cela A cette fin, nous proposons de rémunérer les
9 congés parentaux à hauteur de 100% du salaire (ou au minimum, dans
10 un premier temps, au niveau du seuil de pauvreté-européen).

11 Nous proposons en outre que lors de la naissance ou de l'adoption d'un
12 enfant, chaque parent ait droit à 6 mois de crédit-temps (voire 8 mois
13 en cas d'enfant en situation de handicap), dont 3~~2~~ (4 en cas d'enfant en
14 situation de handicap) à prendre obligatoirement ~~de-entre~~ la naissance
15 à-et la 18ème année de l'enfant. ~~Le solde des congés non utilisés pourra~~
16 ~~être réutilisé ultérieurement pour se consacrer à un parent dépendant.~~
17 ~~Un congé plus ambitieux que les dispositifs actuels sera par ailleurs~~
18 ~~développé pour permettre à chacun de prendre soin d'un proche~~
19 ~~dépendant.~~ Les parents « solo » pourront désigner un proche à qui sera
20 accordé le crédit-temps. Un congé plus ambitieux que les dispositifs
21 actuels sera par ailleurs développé pour permettre à chacun de prendre
22 soin d'un proche dépendant.

23 Nous permettrons à ceux et celles qui le souhaitent d'allonger leur
24 journée pour ne travailler que quatre jours par semaine, sans réduire
25 leur temps de travail afin de mieux concilier vie professionnelle et
26 privée. Les parents qui le souhaitent pourront pratiquer un horaire «
27 accordéon » : 31h de travail hebdomadaire une semaine sur deux, 45h
28 les autres semaines par exemple.

1 Cela permettra aux parents séparés de travailler moins les semaines de
2 garde d'enfants et plus l'autre. Cela donnera aussi la faculté aux couples
3 unis de s'arranger pour qu'une semaine sur deux, un parent soit plus à
4 la maison et ensuite, l'autre. Nous voulons également lutter contre le
5 temps partiel lorsque celui-ci est involontaire en élargissant les
6 conditions auxquelles un travailleur à temps partiel [peut bénéficier](#)
7 d'une priorité pour accéder à un temps plein dans la même entreprise.

8 **6. LA LIBERTE DE RESTER DES ETRES HUMAINS**

9 Cinq siècles de progrès scientifiques et techniques ont sensiblement
10 amélioré nos conditions d'existence. La révolution numérique
11 représente l'un des défis majeurs de notre époque. Elle crée une
12 nouvelle réalité. C'est un monde à la fois fascinant et mystérieux, que
13 l'humain doit apprivoiser. La technologie le pousse à s'interroger sur ce
14 qui le constitue. Elle l'invite à innover, à se réinventer. C'est grâce à elle
15 que nous pouvons modéliser les effets du [réchauffement-dérèglement](#)
16 climatique. Elle favorise la communication et la transmission des
17 connaissances. Elle permet un accès sans précédent à l'information.

18 Mais la révolution numérique comporte également des dangers. Les
19 avis de tous et les humeurs de l'instant remplacent souvent la
20 connaissance et les repères communs. Les technologies imposent des
21 comportements standardisés. L'analyse automatisée des données
22 favorise les discriminations. L'avènement des robots et d'objets
23 autonomes pose la question de la responsabilité : sont-ils à même de
24 prendre des décisions et de poser des actes dits volontaires ?

1 Nous voulons interroger les rapports de l'homme et de la machine. Un
2 cadre législatif, à l'échelon national comme international, doit être
3 défini pour encadrer le développement du numérique et de
4 l'intelligence artificielle. Il devra comporter une attention aux enjeux de
5 genre et de cyberviolence.

6 D'ici peu *Metaverse* proposera aux citoyens de vivre dans un monde
7 numérique parallèle où il lui sera possible de travailler, de se divertir,
8 d'aimer et de vivre. Certains d'entre eux s'identifieront davantage à leur
9 avatar, leurs expériences numériques auront plus d'importance que
10 celles vécues dans la réalité biologique. Ce qui au départ ne semble
11 qu'un jeu pourra devenir une psychose et créer la même dépendance
12 qu'une drogue dure. Nous voulons encadrer le développement de cette
13 réalité virtuelle et ne pas la laisser aux mains de quelques acteurs privés.

14 Personne ne souhaite arrêter le progrès scientifique et technologique,
15 mais le vivant n'est pas qu'un enjeu technologique. Nous aspirons à un
16 développement conscient et maîtrisé des nouvelles techniques. Nous
17 considérons que le fantasme transhumaniste est une dénaturation de
18 l'humain. Nous refusons la réunion de l'homme et de l'ordinateur pour
19 créer un être nouveau affranchi de la vieillesse et de la mort. Les
20 tentatives de fusionner les thérapies géniques, le recours à des cellules
21 souches, voire l'implantation de nanorobots chargés de réparer nos
22 organes abîmés pour atteindre la vie éternelle sont à nos yeux des
23 leurre. Nous pensons que les tentatives de connecter le cerveau
24 humain à un ordinateur pour que notre conscience persiste au-delà de
25 notre cerveau et soit réinjectée par le biais du clonage dans un corps à
26 l'identique impliquera la fin de l'humanité.

1 Notre vie a du sens parce que nous sommes vulnérables et mortels.
2 L'histoire humaine est celle de la succession des générations. Nous sou-
3 haitons faire comprendre à la population les enjeux des transformations
4 technologiques, ses bienfaits, en attirant l'attention sur les inégalités et
5 les dépendances qu'elles provoquent. Nous voulons que le développe-
6 ment du numérique se fasse au service de la qualité de vie tout en res-
7 tant respectueuse de la singularité et l'autonomie des humains. Il en va
8 de notre liberté la plus profonde, celle de rester des êtres humains.

CONCLUSION

Un mouvement qui prend parti

1 La régénération de notre société doit d'abord être celle de notre
2 humanité. Nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus percevoir
3 le sens d'une vie où nous courons sans cesse derrière un temps qui
4 s'échappe, où nous sommes constamment soumis à un stress
5 grandissant. La perspective de consommer toujours plus ne suffit pas à
6 nous donner envie de nous lever le matin. Nous avons besoin de nous
7 sentir utiles, de nous reconnecter à nous-mêmes et aux autres. Nous
8 voulons vivre dans une société qui respecte la dignité de toute
9 personne humaine et où la ~~valeur d'une~~ personne est reconnue pour
10 dépend de ce qu'elle réalise, ~~de~~ pour ce qu'elle apporte aux autres et à
11 la collectivité, ~~pas de~~ plutôt que ce qu'elle possède, une société où
12 chacune et chacun a la possibilité de s'accomplir et de donner le
13 meilleur, une société où l'on privilégie l'émulation et le dépassement de
14 soi à la compétition et l'élitisme.

15 Nous serons prêts à renoncer à nos habitudes et à faire des sacrifices si
16 nous avons la conviction que cela nous permettra de vivre mieux
17 demain, si nous pensons que nos aspirations les plus importantes
18 seront rencontrées. Vivre mieux ne sera possible que si chacune et
19 chacun d'entre nous pouvons :

20 1 — Être bien dans notre **corps** : un corps en bonne santé bénéficiant
21 d'une alimentation de qualité et des soins nécessaires ; un corps
22 épanoui grâce à des activités physiques, sportives et sexuelles
23 régulières, dont l'ensemble des besoins sont satisfaits ;

24 2 — Ouvrir notre **esprit** : un esprit éveillé par un système éducatif et
25 un environnement culturel riche et varié ; un esprit stimulé par la
26 possibilité de se former tout au long de son existence et d'entrer en
27 dialogue avec des personnes d'origines et d'expériences diverses ;

1 3 — Vivre en harmonie avec la **terre** : une terre qui offre à la fois un
2 cadre de vie dont la beauté et les ressources sont préservées ; une terre
3 dont la culture nous permet de vivre confortablement tout en
4 respectant sa capacité de renouvellement ; une terre que nous habitons
5 mais qui ne nous appartient pas et que nous partageons avec
6 l'ensemble des êtres vivants ;

7 4 — Avoir le **temps** : le temps de vivre sereinement et de faire au
8 mieux ce que nous entreprenons sans courir sans cesse ; temps de se
9 poser, de nous retrouver avec [nous-mêmes](#) et [nos proches](#) et de nous
10 interroger sur le sens de notre existence ;

11 5 — Se sentir en **confiance** : la confiance qu'assure le sentiment
12 d'être en sécurité, chez nous comme dans la rue ; la confiance que nos
13 droits seront respectés et que nous serons traités avec équité ; la
14 confiance en l'avenir, dans la capacité de l'humanité de poursuivre sur
15 la voie du progrès et de l'innovation ; la confiance de posséder les
16 ressources personnelles et le soutien collectif pour surmonter
17 d'éventuelles difficultés ;

18 6 — Tisser des **liens** avec les autres : des liens qui naissent des
19 rencontres et nous permettent de nous sentir entourés et reconnus
20 comme des êtres uniques ; des liens qui nous donnent la possibilité de
21 nous enrichir aux contacts des autres ; des liens qui nous offrent le
22 sentiment d'appartenir à une communauté, de participer à la société et
23 de voir notre apport valorisé ;

24 7 — Prendre des **initiatives** : des initiatives qui nous permettent de
25 nous épanouir, de déployer nos talents et de mener à bien nos projets
26 ; des initiatives par lesquelles nous contribuons au bien-être commun
27 en réalisant quelque chose de positif pour nous-mêmes comme pour
28 les autres.



1 Ces dimensions du vivre-mieux traversent notre projet de société et la
2 régénération que nous proposons. Notre mouvement souhaite
3 rassembler tous ceux et toutes celles qui se reconnaissent dans ce
4 projet et ces idéaux quels que soient leur milieu social, leur langue, leur
5 nationalité, leur culture, leur genre, leur orientation sexuelle et leur
6 conviction philosophique ou religieuse. Ce mouvement ne sera pas un
7 parti politique comme les autres. Nous serons plus qu'un parti. Nous
8 serons un mouvement qui prend parti.

9 Un mouvement qui prend parti, c'est un mouvement qui, comme tout
10 parti politique, a l'ambition de proposer un programme politique pour
11 obtenir la confiance des électrices et des électeurs, pour leur proposer
12 de soutenir des candidates et des candidats qui ont le souci du bien
13 commun et sont susceptibles de les représenter dans les parlements et
14 dans les gouvernements. Un mouvement qui prend parti, c'est aussi et
15 surtout un mouvement qui s'enracine dans la société civile, qui favorise
16 la participation interne et fait vivre le débat d'idées. Un mouvement qui
17 prend parti, c'est un mouvement ouvert, qui instaure un dialogue
18 permanent entre ses adhérents et citoyens intéressés à débattre
19 ensemble ou à aider ponctuellement à la réalisation de projets précis.

1 C'est un mouvement qui soutient l'engagement citoyen de ses
2 adhérents et les invitent à agir localement en constituant des
3 associations qui contribuent positivement à la société. C'est un
4 mouvement qui exprime son identité et ses valeurs dans les
5 propositions et les idées qu'il défend, mais aussi dans ce que ses
6 adhérents incarnent et font. C'est un mouvement qui sait que pour
7 retrouver la confiance des citoyennes et citoyens, les paroles ne
8 suffisent pas. Il faut des actes.

9

1	Avant-propos.....	3
2	L’Avenir entre nos mains.....	11
3	La régénération du vivant.....	25
4	1. Prendre soin de la nature.....	27
5	2. Prendre soin de la santé des citoyens.....	40
6	3. Prendre soin des aînés et les reconnaître comme acteurs de leur	
7	vie.....	50
8	La régénération de la culture.....	56
9	1. La culture, un besoin essentiel.....	58
10	2. Une école de l’excellence pour tous.....	61
11	3. Mettre les cultures en dialogue.....	74
12	La régénération de la prospérité.....	82
13	1. Une économie locale et digitale.....	86
14	2. Une économie de qualité.....	92
15	3. Une économie de valeurs.....	94
16	4. Une fiscalité plus juste.....	98
17	5. Un engagement au niveau européen.....	105
18	La régénération de la démocratie.....	112
19	1. Une démocratie plus citoyenne.....	114
20	2. La politique, un engagement.....	120
21	3. Un État plus simple et plus efficace.....	122
22	4. Une administration réformée.....	127
23	La régénération du pacte social.....	132
24	1. Un socle de droit sociaux.....	135
25	2. Une sécurité sociale assurancielle.....	145
26	3. Participer en travaillant.....	148

1	4. Participer en s'engageant.....	152
2	La régénération des libertés	156
3	1. La liberté de vivre en sécurité.....	159
4	2. La liberté de conscience.....	167
5	3. La liberté d'aimer et d'être.....	171
6	4. La liberté de se déplacer.....	174
7	5. La liberté de prendre le temps	178
8	6. La liberté de rester des êtres humains	181
9	Un mouvement qui prend parti.....	184
10		
11		